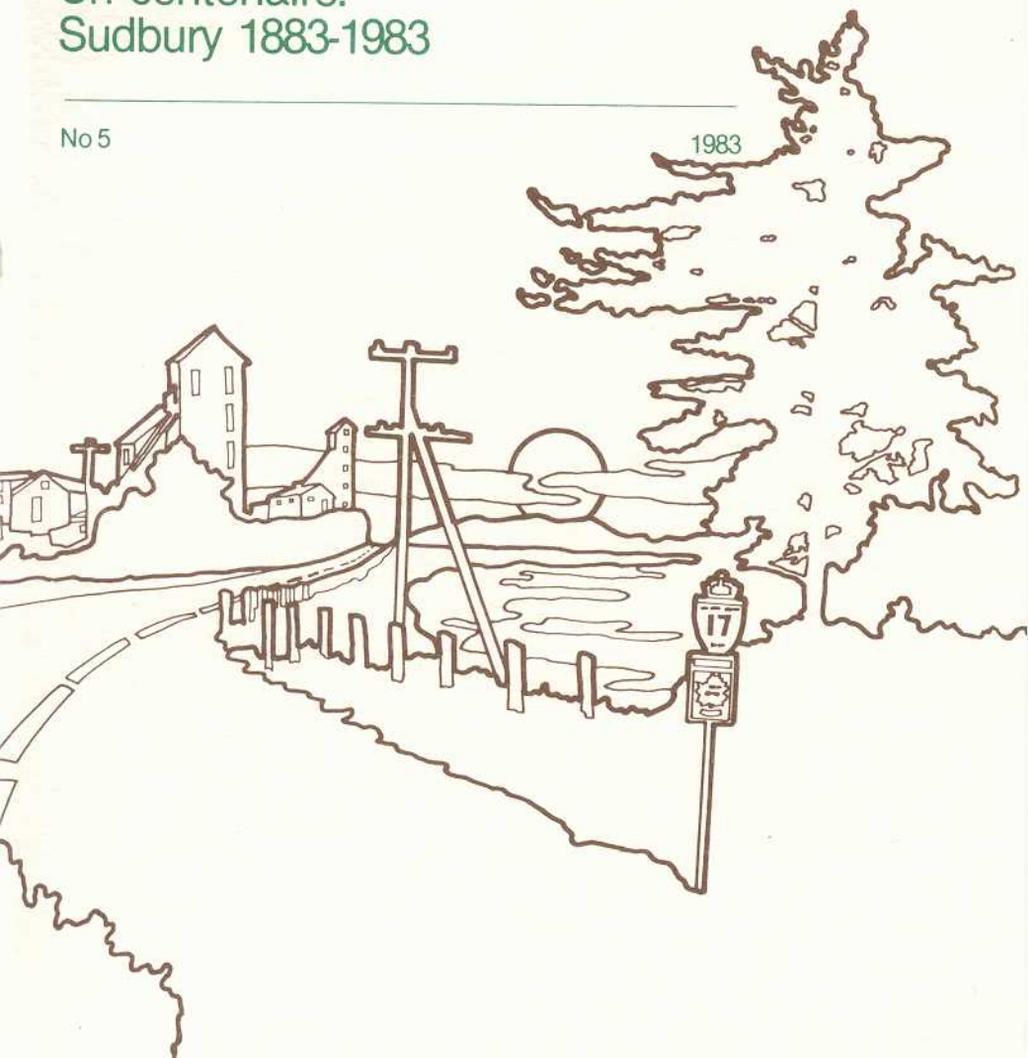


REVUE DU NOUVEL ONTARIO

Un centenaire:
Sudbury 1883-1983

No 5

1983



REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

Directeur: Jean-Pierre Pichette

Comité de rédaction: Georges Bélanger
Fernand Dorais
Gaétan Gervais
François-Xavier Ribordy

Coordonnateur: Georges Bélanger, directeur
de l'Institut franco-ontarien

La *Revue du Nouvel-Ontario* est publiée par l'Institut franco-ontarien de Sudbury. Toute correspondance (abonnement, soumission d'articles ou d'ouvrages à recenser) doit être envoyée à l'adresse suivante:

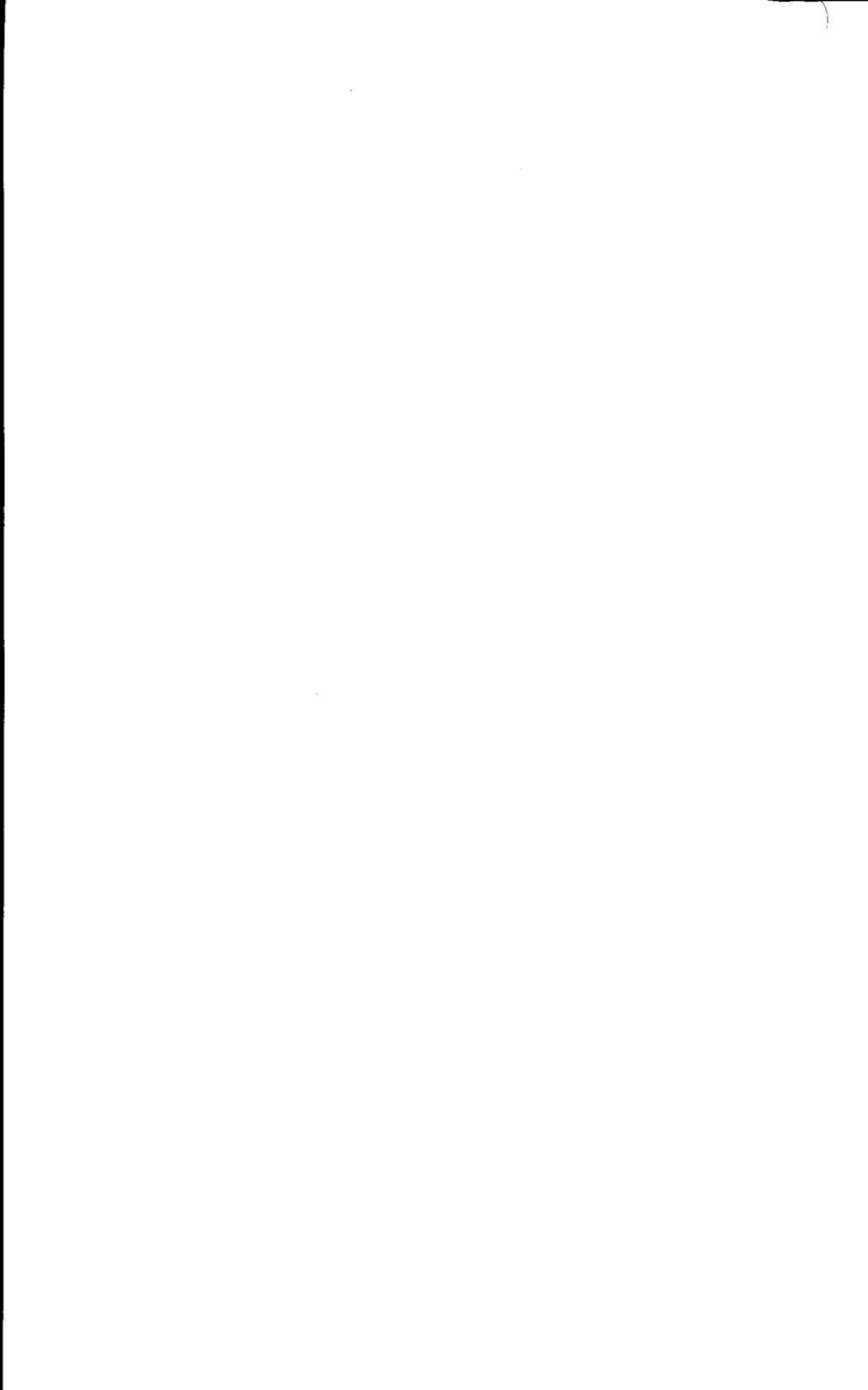
Revue du Nouvel-Ontario
a/s Institut franco-ontarien
Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laurentienne
SUDBURY (Ontario)
P3E 2C6

Tous droits réservés
© Copyright, Ottawa, 1983

ISSN 0708-1715

Cette publication a bénéficié d'une aide financière du ministère des Affaires civiques et culturelles dans le cadre des fêtes du centenaire de la ville de Sudbury.

REVUE DU NOUVEL-ONTARIO, NUMÉRO 5



REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

Un centenaire:
Sudbury 1883-1983

No 5

1983

L'Institut franco-ontarien



Sudbury

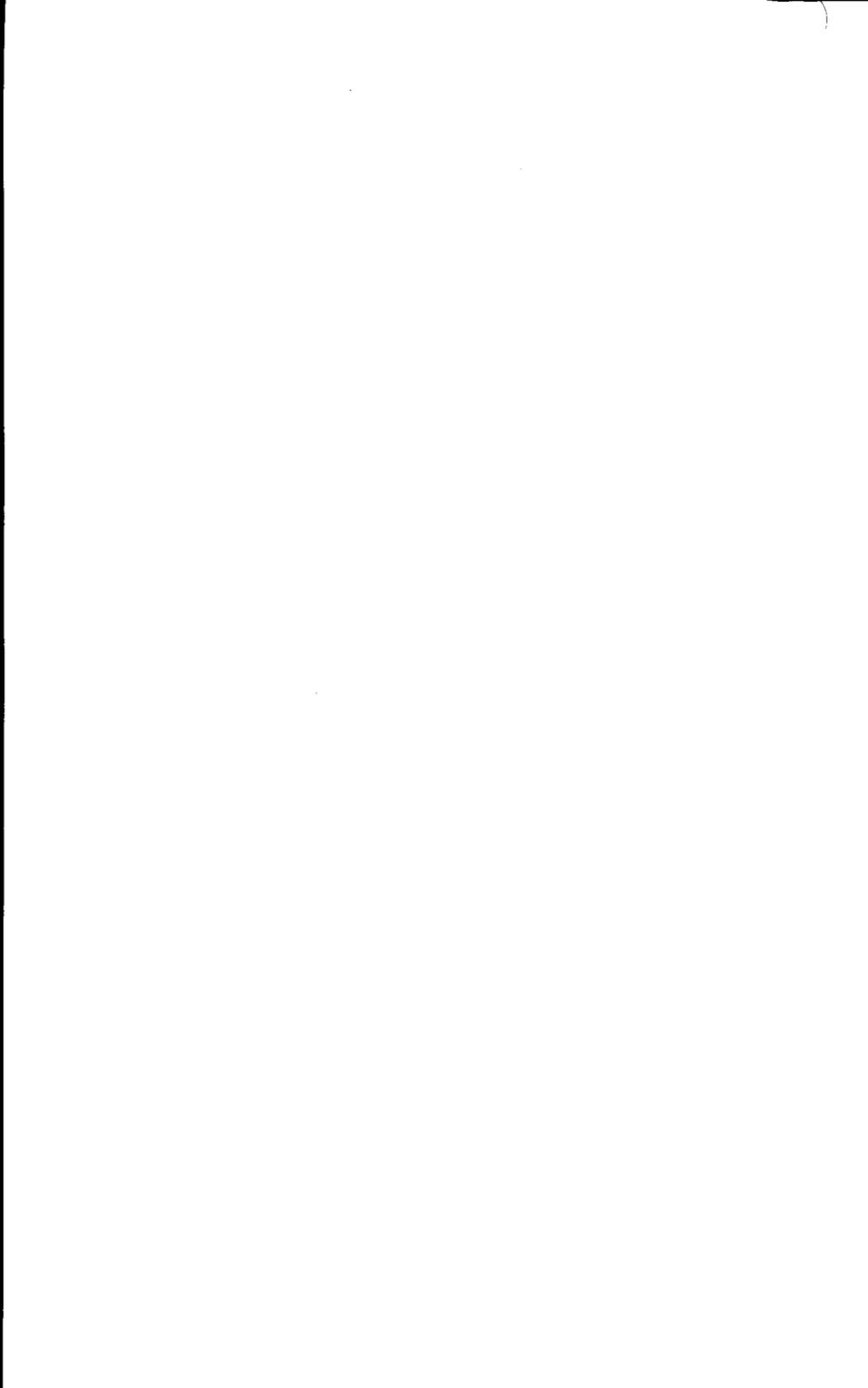


Table des matières

PRÉSENTATION Jean-Pierre Pichette	9
ÉTUDES	13
SUDBURY FACE À SES DÉFIS Jean Angrand	15
L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE D'OCCUPATIONS DE SUDBURY (1931-1981) Denis Charette, Donald Dennie, Lucie Lapalme	29
LES FRANCO-ONTARIENS ET LA CONSTITUTION Christiane Rabier	37
LES AVOCATS DE SUDBURY ET LA POLITIQUE François-Xavier Ribordy	51
LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DE L'ÉLITE CANADIENNE-FRANÇAISE DE SUDBURY Gaétan Gervais	67
LES JÉSUITES À SUDBURY: SOIXANTE ANS D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE (1921-1981) Bénédicte Bilodeau-Guinamard	93
L'ÉVOLUTION DES SCIENCES INFIRMIÈRES CHEZ LES FRANCO-ONTARIENS DE SUDBURY Jeannette Bouchard	111
PARLER FRANÇAIS EN ONTARIO Benoît Cazabon	121
ÉPERDUMENT: IMAGINAIRE ET SENSUALITÉ Michel Liddle	129

TÉMOIGNAGES	137
LES "GOOD OLD DAYS", PAS POUR MOI André Girouard	139
ENTREVUE AVEC LE PÈRE GERMAIN LEMIEUX, ETHNOLOGUE Michel Morin, Jean-Pierre Pichette	151
COMPTES RENDUS	161
DESBIENS: <i>SUDBURY</i> Robert Dickson	163
GAGNON: <i>IL N'Y A PAS D'HIVER À KINGSTON</i> Pascal Sabourin	165
LAROCQUE: <i>PETIT CRI DE LIBERTÉ</i> Georges Bélanger	166
LEMIEUX: <i>LA VIE PAYSANNE</i> Jean-Pierre Pichette	168
MARINIER ET AL.: <i>LAFORTUNE ET LACHANCE</i> Robert Dickson	171
MICHAUD: <i>CENT ANS DE VIE FRANÇAISE À SUDBURY</i> Serge Dignard	172
POLIQVIN: <i>TEMPS PASCAL</i> Normand Renaud	173
SIMON: <i>LE RÈGLEMENT XVII</i> Huguette Parent	175

PARENT, Huguette
Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury.

PICHETTE, Jean-Pierre
Département de folklore, Université de Sudbury.

RABIER, Christiane
Département de science politique, Université Laurentienne.

RENAUD, Normand
Étudiant en lettres, 2e cycle, Université Laval.

RIBORDY, François-Xavier
Département de sociologie et d'anthropologie, Université
Laurentienne.

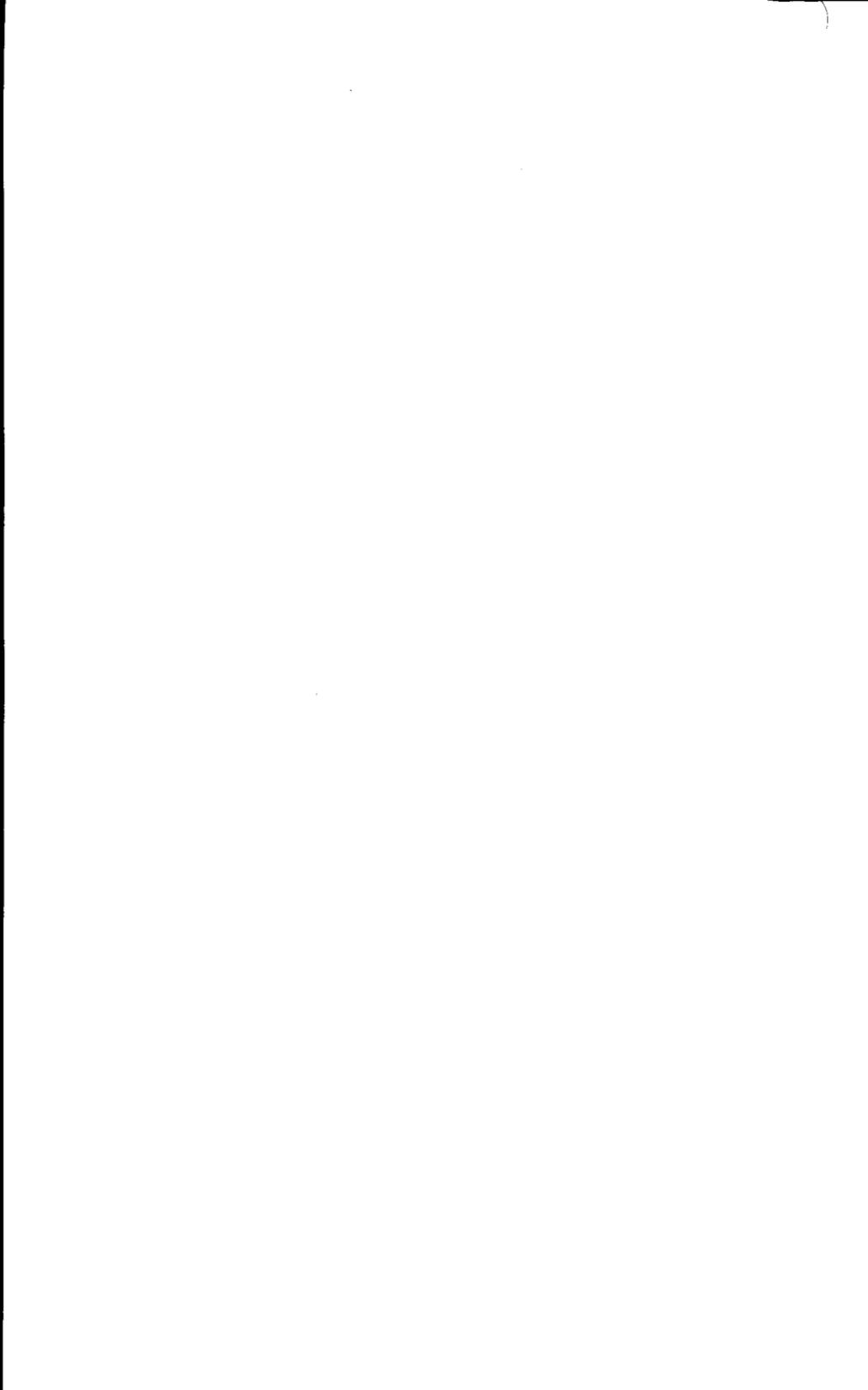
SABOURIN, Pascal
Département de français, Université Laurentienne.

Les idées émises dans ce numéro expriment l'opinion des
signataires et ne sauraient engager la responsabilité de la rédac-
tion de la revue.

* * * * *

Nous vous proposons cette lecture francophone de Sudbury, une ville encore jeune puisqu'elle n'a que cent ans, qui, comme Paris, n'a pu et ne pourra se bâtir en un jour.

ÉTUDES



Sudbury face à ses défis

par Jean Angrand

A un moment où Sudbury fête son centième anniversaire, les problèmes résultant de la situation socio-économique se posent avec une acuité de plus en plus aiguë. Le service du bien-être social connaît un regain d'activité; le taux de chômage qui s'élève à 12.4% est, de loin, supérieur à la moyenne provinciale (10.4%)¹. Dans ce contexte, il convient de ne pas sous-estimer le rôle joué par les multinationales qui opèrent dans la région, multinationales qui ont su lui imprimer un type de développement non auto-centré auquel il serait souhaitable d'apporter des correctifs. Dès lors, nombreuses sont les questions qui se posent au sujet de l'avenir de Sudbury.

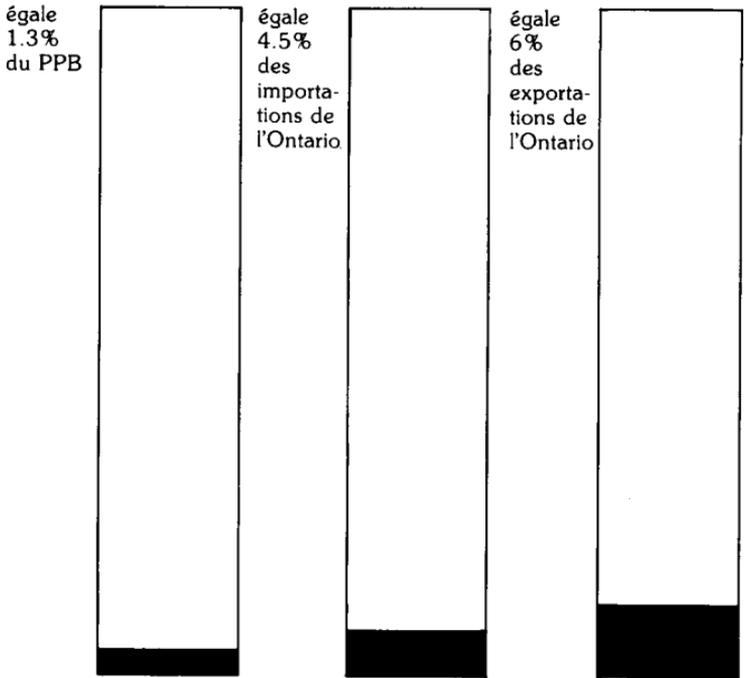
BREF APERÇU HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉGION DE SUDBURY

Pour essayer d'analyser les défis auxquels doit faire face Sudbury, il est nécessaire de procéder à un recul dans le temps. Non pas que le passé détermine l'avenir car nous rejetons d'emblée ce déterminisme rigide, mais il est toujours souhaitable de jeter un coup d'oeil sur le passé pour mieux comprendre certains problèmes qui se posent aujourd'hui et qui continueront de se poser demain.

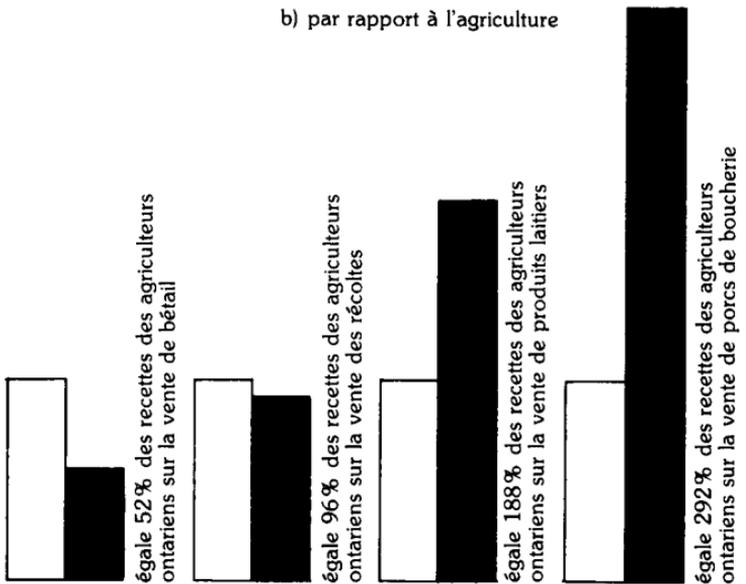
Sudbury a été créé et développé grâce à la conjugaison de deux éléments: le chemin de fer et les ressources naturelles, notamment le bois et les mines. Cependant, l'industrie minière n'a pas toujours exercé une influence prépondérante car "(...) en 1905 la distribution des marchandises pour l'industrie encore naissante de la région était la raison d'être de Sudbury. Durant toute la période, cette fonction de la ville persiste mais, vers 1925 et après, se développe un nouveau phénomène. (...) les caractéristiques de la population changent, à cause de la venue des ouvriers des mines et fonderies. En 1931, il semble qu'un changement se produit et que la ville devient une communauté d'une seule ressource plutôt qu'un centre de distribution"². En fait, cette nouvelle vocation de la ville était perceptible dès la fin du XIXe siècle avec l'arrivée de nombreux prospecteurs, la découverte de gisements miniers, la création de compagnies minières et la fusion de certaines d'entre elles

L'importance du nickel pour l'Ontario

a) par rapport au produit provincial brut, importations et exportations



b) par rapport à l'agriculture



Source: *L'avenir du nickel et le droit de la mer*, Toronto, Ministère des Richesses naturelles, 1980, p.3., p. 4.

millions de dollars pour les quatre premiers mois de l'année 8.

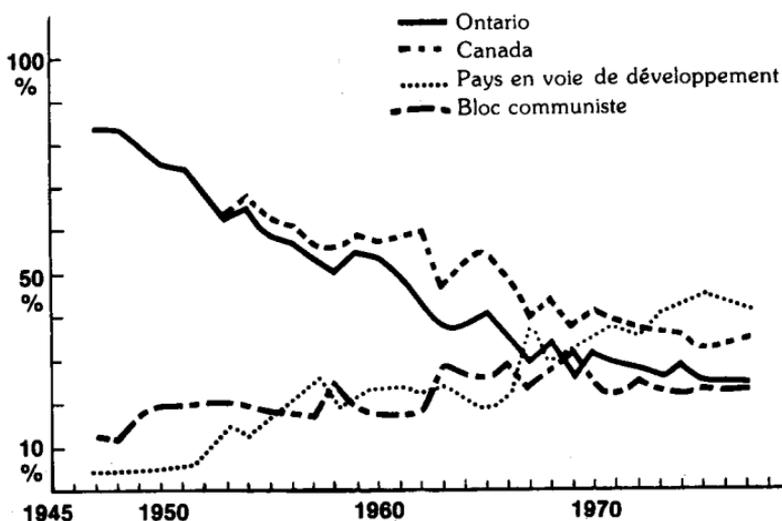
À la lumière de ces quelques exemples, Sudbury présente alors toutes les caractéristiques d'une ville de dépendance. Mais, au cours de ces dernières années, la situation a-t-elle évolué de façon différente? En d'autres termes, quelle est la situation économique actuelle de Sudbury?

REGARDS SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA RÉGION DE SUDBURY

Le bassin minier de Sudbury a permis, tout d'abord à l'Inco et ensuite à la Falconbridge, de se tailler une place enviable sur le marché mondial du nickel. Avec l'implantation de ces deux entreprises, l'industrie minière se reflète sur toutes les manifestations de la vie économique et sociale de la région. La corrélation entre les deux phénomènes suivants mérite d'être mentionnée. En 1971, quand les entreprises opéraient à pleine capacité, le taux de vacances pour les appartements était de 0,3%, soit le taux le plus bas au Canada. Deux ans plus tard, avec une perte de 6,000 emplois, le taux de vacances est passé à 10.3%, soit le taux le plus élevé au pays 9. Cette présence des mines se manifeste aussi dans la force de travail. D'après les enquêtes qui ont été faites, 24% de cette force est employée dans l'industrie minière alors que ce pourcentage n'est que de 5.4% pour l'Ontario et 8.3% pour le Canada 10. En outre, compte tenu du fait que la quasi-totalité de la production du nickel de l'Ontario provient du bassin de Sudbury, les deux figures suivantes peuvent mieux donner une idée de l'importance de ce minerai pour l'Ontario et aussi pour la région de Sudbury.

Cependant, même si la production de nickel dans la région de Sudbury oscille entre 175,000 et 200,000 tonnes métriques, "la part de Sudbury et du Canada sur le marché mondial (...) est passée de plus de 80% à un peu moins de 25% pour l'Ontario et à un peu plus de 35% pour le Canada (...) " ¹¹. C'est donc dire que la concurrence devient de plus en plus serrée et que Sudbury a perdu le monopole de la production, monopole qu'elle a su garder pendant longtemps.

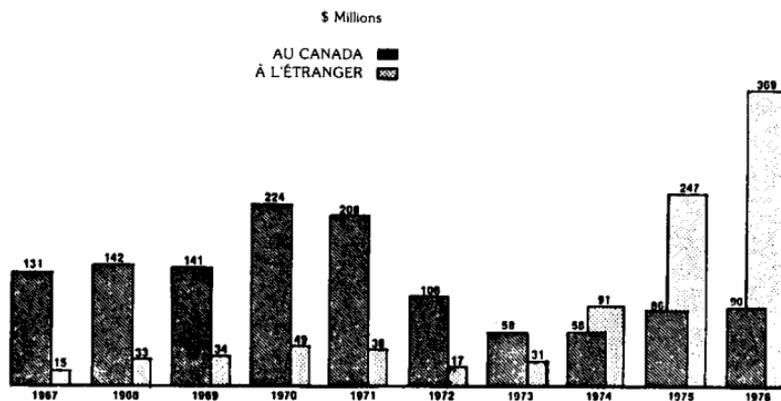
Répartition proportionnelle de la production mondiale de nickel



Source: *Ibid.*, p. 6.

Outre ce déclin, la région de Sudbury tend, depuis ces dix dernières années, à bénéficier d'une part réduite des investissements effectués par les deux géants du nickel. Ainsi, Falconbridge a-t-elle investi 195 millions de dollars dans les années 1968-1972¹² pour la mise en service de ses nouvelles installations en République Dominicaine. L'Inco, quant à elle, a consacré, de 1971 à 1977, 224 millions de dollars au Guatemala¹³ et 850 millions de dollars en Indonésie de 1970 à 1978¹⁴ pour la construction de ses usines dans ces deux pays. Toujours en ce qui concerne l'Inco, il est intéressant de noter que les sommes investies à l'extérieur du Canada ont considérablement augmenté depuis 1974, comme le montre le graphique suivant:

INCO LTÉE Investissements



Source: Mohide T.P., C.L. Warden, J.D. Mason, *Towards a Nickel Policy for the Province of Ontario*, Mineral Policy Background Paper No. 4, Toronto, Ministry of Natural Resources, 1977, p. 105.

diale et l'expansion équilibrée du commerce international, à promouvoir la coopération internationale aux fins du développement général de tous les pays, et spécialement les États en développement (...)"¹⁶. À l'alinéa J de ce même article, il est mentionné qu'il convient "de faire en sorte que les conditions d'accès aux marchés pour l'importation de minéraux provenant de la Zone et pour l'importation de produits de base tirés de ces minéraux ne soient pas plus favorables que les conditions les plus favorables appliquées aux importations de ceux provenant d'autres sources" ¹⁷. Il va sans dire que cette clause protège les métaux d'exploitation terrestre et, en particulier, le nickel venant des gisements terrestres. Un plafond de production a été défini à l'article 151, paragraphe 4 tandis qu'au paragraphe 5, il est dit que l'un des organes créés, "l'entreprise", aura à sa disposition une quantité de 38,000 tonnes métriques de nickel sur la quantité fixée comme plafond de production, conformément au paragraphe 4 de l'article 151.

Désormais, l'exploitation des nodules n'est plus une question théorique, dans la mesure où il est prévu que ces nodules fourniront 18% de la demande mondiale de nickel en 1985 et représenteront 26% des importations de ce métal venant des pays industrialisés ¹⁸. Certes, des problèmes subsistent, problèmes de prix, de technologie, et si l'on ne peut savoir de façon précise ce qui va arriver, on peut quand même prédire que ce remue-ménage peut perturber le marché du nickel dont le plus gros producteur reste le Canada. Tout cela aura des répercussions sur la région de Sudbury. D'ailleurs, les autorités fédérales, provinciales et municipales ainsi que les syndicats ne restent pas inactifs face à cette situation.

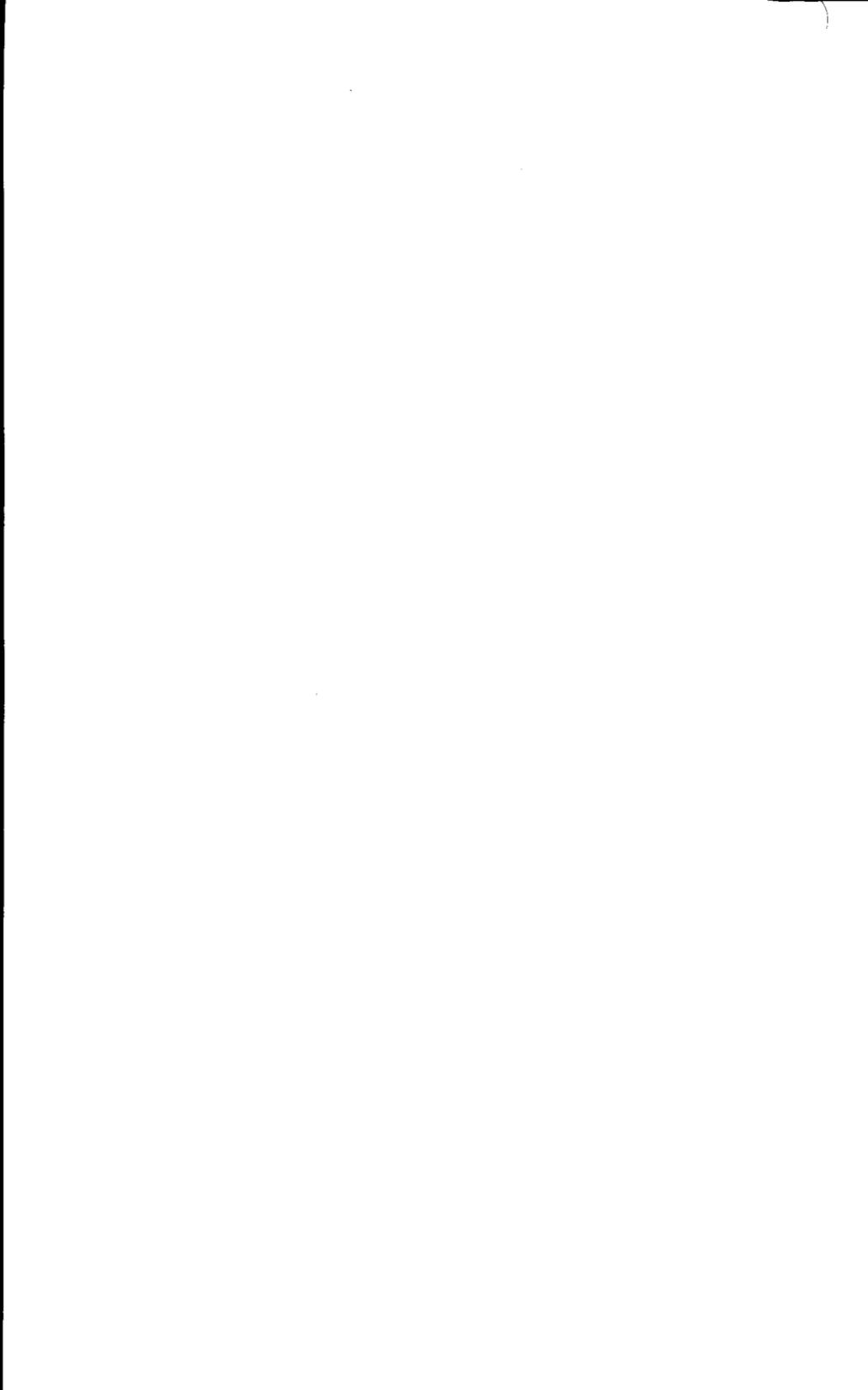
Le Canada a joué un rôle très important lors des différentes sessions de la troisième conférence sur le droit de la mer. Sa position sur l'exploitation de la "zone" n'était pas très éloignée de celle des pays du Tiers-Monde. Il a même essayé de trouver un compromis entre la position des pays en voie de développement et celle des pays industrialisés. Quoiqu'il en soit, il a protégé ses intérêts, sachant qu'un marché désorganisé peut avoir des conséquences négatives pour le pays. Quant au gouvernement provincial, il a tout fait pour que la délégation canadienne tienne compte de la situation particulière de la région de Sudbury. Il y eut même des représentants de l'Ontario qui ont manifesté une présence active parmi la délégation canadienne. Au niveau municipal, Jim Gordon, alors maire de Sudbury, a critiqué le gouvernement fédéral qui, pensait-il, ne tenait pas suffisamment compte de l'intérêt des ouvriers. En outre, dans

apportent un grand intérêt. En fait, toutes les régions qui sont riches en matières premières éprouvent ce besoin. Pourtant, de faux prétextes sont souvent invoqués pour ne pas y installer de telles entreprises. Ainsi, invoque-t-on souvent le coût du transport, l'éloignement des marchés, etc. Un exemple dans l'histoire canadienne tend à invalider ces raisons. En effet, à la fin du XIXe siècle, des industries manufacturières se sont implantées dans les Maritimes, stimulées par une structure souple de taux de transport initiée par l'Intercontinental Railways. Mais sous la pression des grands centres financiers et industriels de Toronto et de Montréal, cette politique fut abandonnée totalement, ce qui découragea tout investissement dans les Maritimes et contribua à l'exode des entreprises existantes vers le Canada central. Pour l'Ontario, la situation se présente de la façon suivante: le nord est une région périphérique par rapport au noyau que constitue le sud ontarien; or, en raison de sa forte concentration de population, c'est le sud qui élit les gouvernements. C'est donc une question politique. Le nord demeure une zone périphérique qui subit les inconvénients de sa périphérie par rapport au sud.

Une troisième option qui s'offre à la région consiste à mettre l'accent sur les ressources existantes, en l'occurrence, les mines. Il s'agit de faire en sorte que la région ainsi que ses habitants tirent le maximum d'avantages financiers des minéraux produits. Mais, cette politique dépend en grande partie, des différents paliers de gouvernement qui doivent tout mettre en oeuvre pour accroître les bénéfices découlant de l'extraction minière.

Enfin, la dernière option, très importante à nos yeux, est le développement de la petite et moyenne entreprise locale. L'expérience a montré que, dans certaines régions ou dans certains pays, la P.M.E. contribue beaucoup plus au développement que les grandes entreprises. Cependant, de telles entreprises doivent être aidées, conseillées, encouragées, d'autant plus qu'à Sudbury, les ressources humaines ne manquent pas.

Cela fait cent ans déjà que la ville de Sudbury a été créée. Elle est, aujourd'hui, à un tournant de son histoire. Elle doit faire face à de nombreuses difficultés, mais elle saura sûrement les surmonter, à condition que les responsables à tous les niveaux fassent preuve d'imagination. Il faut savoir aussi "gérer l'imprévisible" car nous vivons dans un monde en pleine mutation et Sudbury continuera certainement de subir les soubresauts de la conjoncture économique internationale.



L'évolution de la structure d'occupations de Sudbury (1931-1981)

_____ par Denis Charette, Donald Dennie, Lucie Lapalme

Les conflits de relations industrielles dans les mines de nickel de l'INCO et de la Falconbridge au cours des années 1970 ont mis en lumière le déclin des occupations reliées aux industries minières de la région de Sudbury. Ce phénomène s'insère dans une évolution de la structure d'occupations de la région qui est marquée, comme ailleurs en Amérique du Nord, par la croissance constante du secteur des services d'un côté et l'entrée massive des femmes dans la population active de l'autre.

Afin de comprendre les détails de cette évolution, nous avons entrepris dans le cadre du cours intitulé "La sociologie de l'industrialisation et la division du travail" une analyse statistique descriptive des occupations de la région métropolitaine de Sudbury de 1931 à 1981. Pour ce faire, nous avons dépouillé les cahiers intitulés "Population active" des recensements du Canada de 1931, 1951, 1971 et 1981. Les statistiques recueillies nous ont permis de comparer la structure d'occupations des femmes et des hommes sur une période de cinquante ans.

Cette comparaison s'est avérée difficile parce que les catégories employées dans les quatre recensements ne se ressemblent pas toutes. Par exemple, le recensement de 1931 ne distingue pas dans une catégorie les occupations de propriétaire et d'administrateur. Cette catégorie n'est introduite qu'à compter de 1951. Il nous a donc fallu analyser de près toutes les occupations telles que publiées dans chaque recensement pour les inclure dans un schème de classification commun qui permet une comparaison sur une base de cinquante ans.

Ce schème emploie les catégories classiques de secteurs primaire, secondaire et tertiaire établies par certains économistes. Le secteur primaire comprend les occupations reliées à l'exploitation des ressources naturelles: agriculture mines, chasse et pêche, forêts. Le secteur secondaire comprend habituellement les occupations reliées à la transformation de ces ressources naturelles et la production de biens, donc l'usinage et la fabrication. Pour les fins de l'analyse, nous avons inclus dans cette catégorie du secondaire les occupations

L'évolution de la structure d'occupations de la région de Sudbury depuis un demi-siècle comprend donc les faits suivants:

1) le secteur primaire a baissé relativement aux deux autres secteurs. Les occupations du secteur primaire sont reliées presque entièrement au domaine minier, l'agriculture et la forêt ayant perdu leur importance des premières années du siècle.

2) le secteur secondaire est demeuré relativement stable malgré des variations à l'intérieur du secteur. Tout comme le primaire, le secondaire est un domaine réservé aux hommes.

3) le secteur tertiaire a connu une augmentation considérable surtout au cours de la dernière décennie. Cette augmentation s'explique par l'entrée des femmes sur le marché du travail.

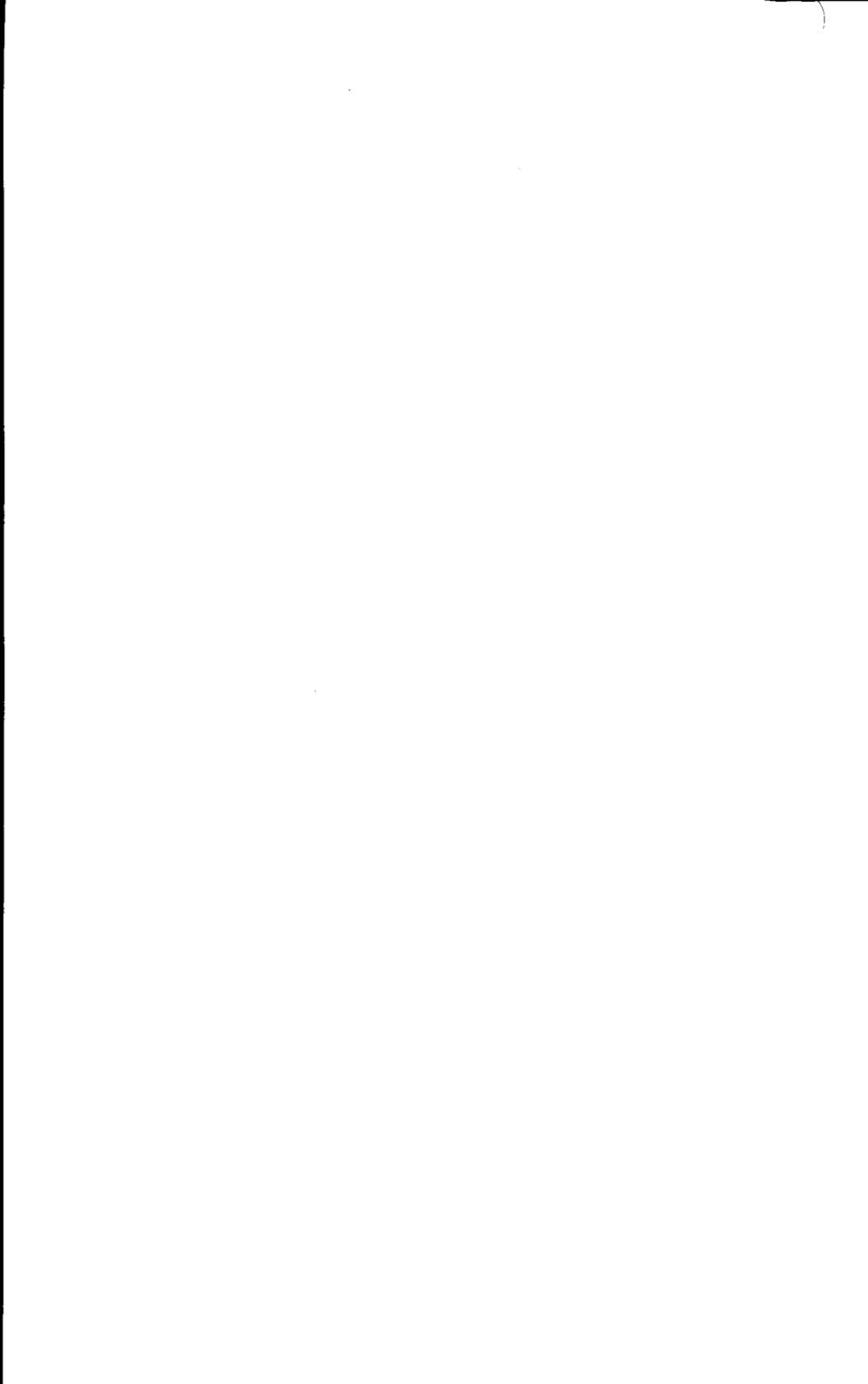
4) la proportion de femmes dans la population active de la région de Sudbury a augmenté considérablement de 1931 à 1981. En 1931, la proportion était de 14.5% alors qu'en 1981, elle était de 38%.

5) cette évolution reflète dans l'ensemble celle qu'a connue la structure d'occupations de l'ensemble de la société canadienne.

NOTES

1 Ginzberg, Eli, *The Mechanization of Work*, San Francisco, W.H. Freeman and Co., 1983, page 8.

2 Cf. Clement, Wallace, *Hardrock Mining*, Toronto, McLelland and Stewart, 1981; et Marovelli, R. et J. Karhnak, *The Mechanization of Mining in The Mechanization of Work*, *op.cit.*, pp. 31-42.



Les Franco-Ontariens et la constitution

par Christiane Rabier

La nouvelle constitution en vigueur depuis avril 1982 a marqué un tournant important dans l'histoire constitutionnelle et politique du Canada. Une solution semblait avoir été trouvée à un problème qui s'est toujours posé avec acuité au pays et dont l'origine remonte loin dans le temps. Cependant, très vite, les observateurs de la scène politique constatèrent que l'apparent règlement de la question constitutionnelle masquait de nombreuses et profondes difficultés. Quand l'euphorie momentanée céda la place à la réflexion, des interrogations émergèrent quant à certains aspects de la nouvelle constitution. Parmi ces questions qui se posent, l'une d'entre elles revêt une importance particulière: quel est le statut accordé aux minorités francophones hors-Québec en général et aux Franco-Ontariens en particulier? À cet égard, les hommes politiques et la plupart des représentants des francophones hors-Québec ne parlent pas le même langage. Pour ces derniers, la nouvelle constitution n'apporte rien à la francophonie hors-Québec alors que, pour le premier ministre Trudeau, "la nouvelle constitution fait plus pour les francophones hors-Québec que n'importe quel document qui a jamais été étudié ou passé dans notre pays depuis 114 ans." Pour mieux comprendre la situation, situation qui se présente comme une pièce jouée par plusieurs acteurs, un bref rappel historique et une analyse rapide du contenu de la nouvelle constitution s'imposent.

RAPPEL HISTORIQUE

En 1867, lors de la création de la Confédération canadienne, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique ne prévoyait aucune formule d'amendement à la Constitution. Ainsi, seul Londres pouvait changer ce qu'il avait fait puisque l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique était un acte du Parlement de Westminster. En outre, avec le temps, certaines dispositions de l'A.A.N.B. n'étaient plus adéquates à la réalité socio-politique canadienne. Dès lors, la modification de la constitution, pour l'adapter au changement imposé par le temps, devenait une

nécessité.

De nombreuses rencontres eurent lieu entre le gouvernement fédéral et les provinces, mais en vain. Il fallut attendre la Révolution tranquille et les revendications sans cesse croissantes du Québec pour que cette nécessité devienne impérative. Des efforts furent faits pour dégager un consensus autour de la formule d'amendement Fulton-Favreau proposée lors de la conférence fédérale-provinciale de 1964 mais ils se soldèrent par un échec. La conférence constitutionnelle réunie par le premier ministre Trudeau à Victoria en 1971 n'aboutit pas, non plus, au succès escompté. Le Canada s'enlisait donc de plus en plus dans un malaise constitutionnel profond. Mais l'élection, au Québec, d'un gouvernement du Parti Québécois en 1976 et la tenue du référendum de mai 1980 sur la souveraineté-association constituèrent autant d'éléments qui allaient précipiter la recherche d'une solution à l'impasse constitutionnelle. Ottawa s'engageait alors à renouveler la constitution. Mais le Québec n'était plus seul à demander une réforme constitutionnelle. C'est qu'entre-temps, le système politique canadien a connu, comme tout système politique d'ailleurs, une évolution rapide et il s'avère difficile de limiter de façon précise les domaines qui relèvent uniquement du fédéral ou des provinces à cause de la connexité qui existe entre les différents problèmes d'ordre économique, politique, social et culturel. Aussi, ces dernières années, les conférences constitutionnelles succédèrent aux conférences constitutionnelles. Elles permirent, comme l'on dit en langage diplomatique, des "échanges de vues" entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux mais, en langage clair, elles n'aboutirent à aucune solution. Ce n'est finalement qu'en novembre 1981, lors de la fameuse "Conférence de la dernière chance", que le fédéral et certaines provinces arrivèrent à une entente, entente qui a laissé bien des mécontents, parmi lesquels il faut mentionner les minorités francophones hors-Québec qui se sont senties délaissées, n'ayant guère obtenu ce qu'elles espéraient. Mais, en dépit de ces critiques, l'entente de 1981 n'en constitue pas moins notre nouvelle constitution. Cette esquisse historique rapidement tracée nous amène à analyser maintenant le contenu de cette constitution.

CONTENU DE LA CONSTITUTION DE 1982

La Cour Suprême, le 28 septembre 1981, reconnaissait que, d'une part, le projet constitutionnel du gouvernement

féderal ne tenait pas compte des droits des provinces et que, d'autre part, selon la tradition, le gouvernement central devait obtenir l'accord des provinces; elle n'en concluait pas moins que, en voulant rapatrier la constitution en y incluant une formule d'amendement et une Charte des Droits, Ottawa agissait légalement. La Cour Suprême ne tranchant pas fermement le débat, il ne restait plus qu'aux provinces et au gouvernement fédéral à s'entendre par le biais de négociations. Ce qui fut fait lors de la "Conférence de la dernière chance" de novembre 1981 et en dépit de l'isolement du Québec. Ainsi, l'A.A.N.B. pouvait-il devenir canadien avec l'addition de ces deux nouveaux chapitres que nous allons analyser succinctement.

1 - *La formule d'amendement*

Le gouvernement fédéral proposait l'adoption de la formule de Victoria. Cette formule, mise au point en 1971 lors de la conférence de Victoria, accordait un droit de veto à l'Ontario et au Québec pour tout changement constitutionnel ainsi qu'à deux provinces de l'Ouest et deux provinces de l'Atlantique. Mais devant le refus obstiné des huit provinces dissidentes (l'Ontario et le Nouveau-Brunswick appuyant Ottawa) et sous la pression de ces dernières, le gouvernement central céda et opta pour la formule dite de Vancouver. Celle-ci nécessite, pour tout amendement constitutionnel, l'accord de sept provinces représentant 50% de la population de l'ensemble des provinces et prévoit, en outre, la possibilité d'un droit de retrait. Ainsi, désormais, la formule d'amendement à la constitution est la suivante:

- a) Toute modification de la constitution doit être approuvée par le Parlement d'Ottawa et par sept provinces représentant 50% de la population de l'ensemble des provinces.
- b) Une province peut déroger à un accord affectant sa juridiction en exerçant son droit de retrait. Mais si plus de trois provinces se prévalent de la clause de retrait, l'amendement ne sera pas adopté.
- c) Le droit de retrait s'exerce sans compensation financière sauf si la modification constitutionnelle est relative, en matière d'éducation ou dans d'autres domaines culturels, à un transfert de compétences législatives provinciales au Parlement.
- d) Les modifications portant sur la monarchie, les droits linguistiques et la composition de la Cour Suprême devront être approuvées par le Parlement et par toutes les législatures.

fait, les élections se gagnent ailleurs dans la province et tout particulièrement dans le sud. Dès lors, on s'explique mieux l'insensibilité des hommes politiques aux revendications exprimées par les francophones.

Compte tenu de ce qui vient d'être décrit plus haut, il n'est pas étonnant que la minorité franco-ontarienne connaisse un taux d'assimilation assez prononcé. Dans le sud-est, par exemple, ce taux, qui était de 56% en 1971, est passé à 58% en 1981. À Sudbury, il était de 17% en 1971 et de 21% en 1981¹¹. En outre, les services en français ne constituent pas un droit, mais demeurent toujours un privilège dans la mesure où ils ne sont pas garantis par une loi-cadre. Dans le secteur de l'éducation, les francophones n'arrivent pas encore à obtenir la gestion de leurs écoles, le gouvernement refusant pour le moment de reconnaître la nécessité de mettre sur pied des conseils scolaires homogènes de langue française.

Devant une telle situation, les Franco-Ontariens n'ont d'autres choix que d'essayer de faire valoir leurs intérêts collectifs à travers les associations provinciales qui agissent essentiellement comme groupes de pression. Le succès de ces groupes de pression sur la scène provinciale est mitigé; il dépend, en effet, de la conjonction de plusieurs facteurs: de la capacité à élaborer une stratégie adéquate, du degré de cohésion à l'intérieur du groupe d'intérêt lui-même, de sa capacité financière et bien sûr de la volonté des institutions anglophones, et en tout premier lieu du gouvernement provincial, non seulement de prendre en considération les revendications des Franco-Ontariens, mais aussi de mettre en oeuvre le changement demandé par ces derniers. Sur la scène fédérale, l'A.C.F.O. agit par le biais de la F.F.H.Q. qui regroupe les neuf associations francophones provinciales. Mais là encore, l'efficacité est liée à plusieurs variables: mode de financement, type de stratégie élaborée, etc. Ce dernier point est d'autant plus important que les besoins et les revendications des francophones varient selon les provinces. Par exemple, à Terre-Neuve, dans la paroisse de Cap-St-Georges, une première école bilingue fut créée en 1975. On parla d'un succès, d'un réveil des francophones de Terre-Neuve. Par contre, en Ontario, des demandes de plus en plus pressantes se font afin que les Franco-Ontariens puissent gérer leurs propres institutions scolaires. C'est tout un écart.

Faibles à l'intérieur de leur province, objets d'indifférence de la part de leur gouvernement, les Franco-Ontariens ne peuvent pas s'appuyer sur une structure politique qu'ils contrôlent pour faire valoir leurs intérêts auprès de la collectivité anglophone.

Dès lors, ils sont à la recherche d'un appui et, naturellement, ils ont les yeux tournés vers le Québec. Dans cette stratégie, ils rejoignent alors les autres francophones hors Québec.

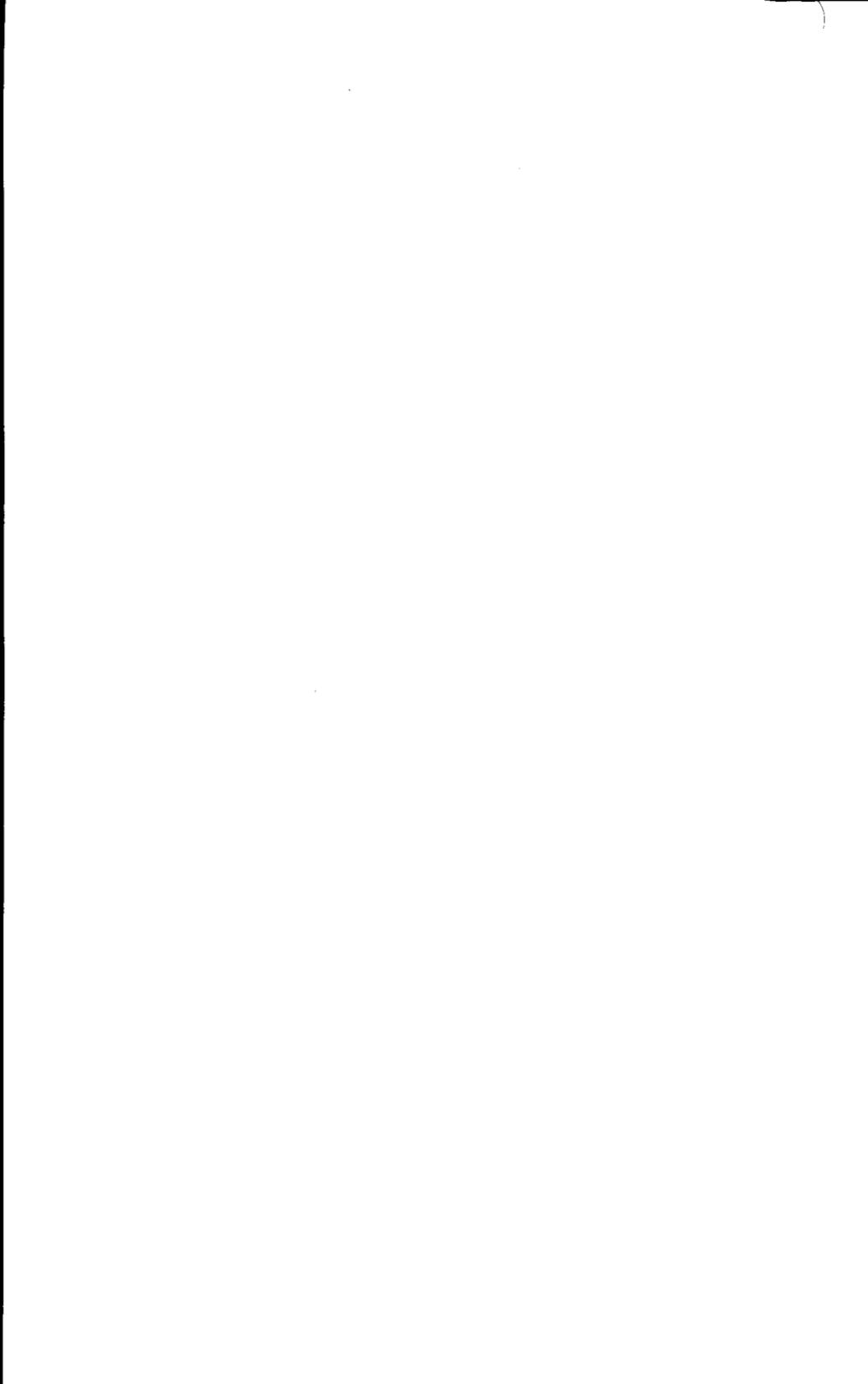
Dans le cadre des relations Québec/francophones hors Québec, deux hypothèses peuvent être envisagées.

La première hypothèse postule que le Québec devrait appuyer les francophones hors Québec et ce, dans un courant de solidarité culturelle. Une telle option, il faut l'admettre, n'a pas été adoptée pour la simple raison que les intérêts purement québécois l'emportent sur toutes les considérations d'ordre de solidarité culturelle et linguistique. Dans ces conditions, le Québec agit comme toutes les autres provinces, et, c'est logique, dans la défense de ses intérêts propres en vue d'accroître son pouvoir par rapport au gouvernement fédéral. Mais, s'il agit comme toutes les autres provinces, il n'est cependant pas une province comme les autres, dans la mesure où il abrite le noyau francophone du Canada. Et c'est dans ce sens qu'une seconde hypothèse peut être élaborée, hypothèse selon laquelle le Québec doit être fort et sa force, par effet d'entraînement, ne peut avoir que des répercussions favorables sur les francophones hors Québec. Cette opinion semble, être partagée d'ailleurs par une partie de l'élite francophone hors Québec comme en témoigne, par exemple, l'action en justice entreprise par l'A.C.F.O. devant la Cour Suprême pour défendre le droit de veto du Québec. Mais l'entente constitutionnelle de novembre 1981, à laquelle le Québec n'a pas souscrit a affaibli cette province qui a perdu des pouvoirs dans les domaines politique, économique et linguistique. Tout d'abord, perte sur le plan politique, puisque le Québec ne possède plus de droit de veto en matière constitutionnelle et s'est fait dire par la Cour Suprême qu'il n'en avait jamais eu; ensuite, perte sur le plan économique avec l'introduction dans la Charte des droits de la clause de mobilité qui lie les lois provinciales protectionnistes au taux de chômage en vigueur dans la province, empêchant ainsi le Québec de se doter d'une politique économique cohérente; perte sur le plan linguistique enfin, puisque les droits à l'éducation de la minorité tels que prévus dans la Charte des droits contredisent certaines dispositions de la loi 101. Dans ces conditions, le Québec n'a pas d'autres ressources que de lutter pour reconquérir les pouvoirs perdus. Dès lors, les francophones hors Québec, et donc les Franco-Ontariens, ne peuvent, pour l'heure, vraiment compter sur un Québec fort.

Dans ces conditions, le gouvernement fédéral restait leur seule chance de salut. Les Franco-Ontariens pensaient, en ef-

fet, que ce palier de gouvernement, par souci d'équité, allait forcer le gouvernement ontarien à adopter l'article 133. Malheureusement, ce ne fut pas le cas. Le gouvernement fédéral visait d'autres objectifs qui consistaient, d'une part, à contrer par tous les moyens les visées autonomistes du Québec et, d'autre part, à rapatrier la constitution en y incluant une Charte des droits et une formule d'amendement. Mais pour mieux comprendre le jeu des acteurs, il convient de procéder à une analyse plus globale.

En effet, le gouvernement fédéral actuel et le Québec ont des idéologies divergentes. Alors que le Québec cherche à protéger les droits individuels certes, mais aussi et surtout les droits collectifs du Québec, le gouvernement fédéral oppose une conception différente. Ainsi, selon cette conception, le pays tout entier est la seule communauté à laquelle appartiennent les Canadiens nonobstant les différences ethniques, régionales et sociales. En outre, c'est à l'échelle nationale que les Canadiens peuvent mieux maximiser leurs libertés et leurs opportunités. Outre cette opposition idéologique, chacun des acteurs, dans la défense acharnée de ses intérêts, essaie de marquer des points par rapport à l'autre. En d'autres termes, chacun essaie de gagner. Et pour atteindre cet objectif, chacun tente d'atteindre l'équilibre en effectuant des alliances de tactique, alliances qui donc, par définition, ne peuvent être que de courte durée. L'autre objectif du gouvernement fédéral, ainsi que nous l'avons souligné, était le rapatriement de la constitution incluant une Charte des droits et une formule d'amendement. D'après Ottawa, le rapatriement renforçait symboliquement le pays en coupant le dernier vestige colonial. Et c'est ainsi que pour y arriver, le gouvernement central s'est trouvé obligé de s'allier à l'Ontario, même s'il fallait faire fi d'un aspect qui devrait être important aux yeux du fédéral, à savoir la protection de la minorité franco-ontarienne. Le fédéral, en n'obligeant pas l'Ontario d'appliquer l'article 133, a sacrifié une sorte d'aspect éthique, peut-être momentanément, pour lui permettre d'avoir cet allié fort qui constituait un atout en vue de rapatrier et amender la constitution. De son côté, le Québec a lui aussi adopté le système d'alliance tactique en entrant, le 16 avril 1981, dans le front commun des dissidents. Mais cette alliance portait en elle les germes de la mésentente car, face au gouvernement fédéral, ce que les sept provinces canadiennes-anglaises du front commun contestaient n'était pas la légalité du geste d'Ottawa mais plutôt le respect des conventions, alors que Québec parlait de "coup de force" du fédéral. Les huit n'étaient donc pas en harmonie sur ce point. En outre, à



Les avocats de Sudbury et la politique

par François-Xavier Ribordy

Dans toute société de classe, l'élite est perçue comme le groupe situé au sommet de la structure hiérarchique et qui, partant, détient le pouvoir. Si la structure de classe crée l'élite, cette dernière utilise à son tour son pouvoir pour renforcer la structure de classe. Enfin, puisque dans les démocraties libérales cette élite contrôle le pouvoir, du même coup elle contrôle la propriété, si ce n'est par la propriété qu'elle contrôle le pouvoir.

Wallace Clement (1975) déclare que:

The accumulation of privileges associated with dominant positions affords their incumbents advantages which are transmitted to their kin but not available to other members of the society. This is transmitted by differential access to the means of mobility such as private and post-secondary education, inherited wealth, career openings, social contacts and a series of advantages perpetuated through class institutions such as private schools, and private clubs. This leads to differential class opportunities in favor of the privileged. (p. 6)

Si la famille recourt à un système de recrutement social afin de perpétuer l'existence des classes, d'autres institutions telles que l'école, la politique, les syndicats ont la même fonction. Que l'école restructure les classes sociales est un fait incontestable et incontesté, que le monde de la politique attire et perpétue l'élite ne fait également aucun doute, les classiques des sciences politiques le clament et il suffit de lire les ouvrages de Peter Newman (1977) pour s'en assurer au Canada. Enfin, il apparaît clairement que les institutions sont une création de l'élite dans un but d'autoperpétuation.

D'autre part, il est non moins clair que le monde des avocats s'insère dans l'élite d'une part parce que la profession, les facultés de droit et le Barreau prodiguent la formation de base générale pour permettre à leurs membres de se faire une place dans le monde des affaires; en revanche si l'on se rapporte à Anne Légaré (1977), il semblerait que l'accroissement substantiel du nombre d'avocats dans l'élite canadienne soit moins lié au diplôme de droit qu'à la corporation elle-même qui trouve ses racines dans les familles bourgeoises, en particulier les

familles d'avocats. Cette corporation se perpétue par la sélection de ses représentants dans les écoles privées, les universités, les facultés de droit et l'examen du Barreau. Mais une analyse plus approfondie de la structure des classes sociales dans la société capitaliste actuelle, telle qu'effectuée en France par Poulantzas (1974) et reprise au Québec par Légaré (1977), révèle des tendances nouvelles au sein de la profession. Si le diplômé s'éloigne du droit pour s'orienter vers le monde des affaires, il tend vers la bourgeoisie, alors que s'il demeure avocat il descend dans la hiérarchie pour appartenir à la frange supérieure de la petite bourgeoisie, car bien que ces avocats "se rangent dans les rapports sociaux du côté de la domination (se trouvant dans le camp du travail intellectuel), ils voient leur travail directement incorporé à la marchandise" (Légaré, 1977, p. 66).

Pour Anne Légaré, il ne fait aucun doute que :

L'articulation d'un ensemble de facteurs historiques accorde aux médecins et aux juristes une place nettement privilégiée au sein de la petite bourgeoisie traditionnelle. Par leur niveau de revenu, ils se séparent de cette faction et se joignent au sommet de la petite bourgeoisie, à tous les autres professionnels et salariés rangés à la frange du rapport de domination du capital (1977, p. 99).

L'histoire de l'évolution et de la perpétuation de cette élite de juristes dans une petite ville et de sa transformation intrinsèque tend à montrer le passage de l'élite traditionnelle conservatrice d'avocat homme public à l'élite technocratique d'avocat homme d'affaires. Pour les premiers, le droit servait de représentation, c'était un paravant mythique avec toutes ses légitimations; pour le jeune avocat moderne, le droit est un instrument qu'il utilise comme arme contre un adversaire, comme une marchandise.

Dès la naissance d'une ville, la trilogie, curé, médecin, avocat est bien connue et devient la structure de base de l'élite locale. Elle en contrôle le développement en prenant place dans les institutions; cette position se perpétue dans l'élite traditionnelle par le truchement de la famille et dans l'élite moderne au moyen de la corporation, du club et de la politique; dans la profession légale, c'est la firme qui joue ce rôle de développement et de perpétuation.

sorte que certains avocats hésitent à demander le titre en raison des coûts élevés qu'il comporte.

Les avocats au service des firmes bien établies et dont certains collègues possèdent déjà le C.R. voient leurs chances augmenter de le recevoir en raison des lettres de références et du fait que ces firmes ont des contrats avec certaines agences gouvernementales. Cela les place en position favorable pour la demande du titre. Connaître personnellement le ministre responsable est un autre facteur important; c'est pourquoi la majorité des avocats ne manquent pas d'entrer en contact avec lui durant la période précédant la demande. De même, l'avocat député ou le candidat fortement impliqué dans la vie politique voit ses chances augmenter de se voir octroyer le titre dans les plus courts délais.

CONCLUSION

L'avocat politicien est le type idéal de l'homme public. Il possède la prestance, le verbe, l'entregent. Il peut être organisateur, candidat, député, il remplit les conditions requises pour devenir juge, car en fin de compte le trône est le même, qu'il soit au parlement ou à la cour. Pourquoi des McCrea et des Sopha font-ils une carrière politique tandis que d'autres demeurent organisateurs et que d'autres enfin passent de la politique à la magistrature?

Plusieurs interprétations nous apparaissent plausibles. En premier lieu, la politique est sans doute un tremplin idéal à la magistrature; que l'avocat soit organisateur ou candidat, défait ou élu, ce n'est là qu'une étape de la carrière. À l'opposé, plusieurs d'entre eux demeurent en politique sans faire le saut vers la magistrature par crainte d'abandonner leur vie sociale, car pour eux la magistrature équivaut à une retraite à la fin d'une carrière publique. Ce fait ressort assez clairement de la lecture des biographies des avocats de Sudbury (1980); l'avocat homme public cesse toute participation à une multitude de clubs, conseils, organismes à l'entrée dans la magistrature. Lorsqu'il atteint cette apogée de la carrière, il se marginalise, il réoriente sa vie à l'intérieur de cette nouvelle profession en tendant vers les honneurs.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'avocat qui devient député est accaparé par sa fonction; c'est pourquoi il doit lui aussi se retirer de ses activités publiques et sociales. Il est de moins en moins impliqué dans les clubs, organismes, sociétés et on pourrait croire que la vie publique active tend à tuer la sociabilité. Enfin, une carrière politique coûte si cher et rap-

porte si peu que financièrement elle ne permet plus autant d'activités sociales.

C'est l'avocat organisateur de parti ou de candidat, l'activiste politique qui s'implique le plus dans tous les secteurs de la société. Il est présent partout, de la présidence de la section locale, il passe par les conseils scolaires, par ceux des hôpitaux et des services sociaux, des clubs (Lion, Optimiste, Rotari, Richelieu, golf, curling, etc.) sans compter les églises, la chambre de commerce et la franc-maçonnerie. C'est à travers l'agenda qu'il vit sa vie publique, car ce mandarin consacre autant de temps à ces organismes qu'à la pratique du droit. Ses journées de travail durent 16 heures, 8 heures de bureau, 8 heures de comités. Le profil de vie de cette classe d'avocat est à l'étude dans le cadre d'une analyse portant sur un nombre considérable de comités et d'organismes sociaux et fera l'objet d'une autre publication.

L'avocat politicien est une triade, une même personnalité qui s'oriente vers trois voies divergentes, la magistrature, la politique et le mandarinat et qui débouche sur trois carrières, la judicature, la députation et l'animation, toutes trois mutuellement exclusives avec néanmoins des embranchements communs et divers.

L'avocat qui choisit la politique active pour tendre vers les honneurs de la judicature ou de la députation aboutit dans la frange supérieure de la petite bourgeoisie traditionnelle, tandis que le mandarin qui s'intègre dans les conseils d'administrations, l'organisateur d'élection, l'animateur social tend vers la bourgeoisie. Le premier plafonne à un niveau socio-économique, tandis que le second acquiert du capital et un contrôle des moyens de production; il opte pour les affaires en délaissant le droit.

La distinction entre privé et public se limite ici à l'image, à la représentation, car certains avocats participent activement à la vie publique de la société dans laquelle ils vivent tandis que d'autres n'y sont pas représentés. À l'analyse des élus du peuple aux gouvernements municipal, provincial et fédéral, il avait semblé tout d'abord que les avocats étaient sur-représentés par rapport aux autres groupes professionnels, mais à l'étude du Barreau local et de son implication dans la vie de la communauté, on s'aperçoit que seule une petite minorité des membres du Barreau a participé à la vie publique et, qui plus est, cela ne représente qu'une étape dans l'opportunisme personnel. Qu'il suffise de lire la biographie de ces quelques hommes pour s'apercevoir que telle position ouvre la porte à une autre plus élevée dans la hiérarchie. En fait, le scénario est assez sim-

ple. Le jeune diplômé du Barreau s'établit et travaille seul ou en association durant 4 à 8 ans afin de se faire connaître par la communauté. Il s'insère par la suite comme membre d'un conseil municipal, scolaire, d'hôpital, se fait élire comme échevin, se présente aux élections provinciales ou fédérales selon son appartenance politique et finalement accède à la position de juge, en tentant par la séniorité et le prestige d'être nommé aux cours supérieures provinciales et fédérales, afin de terminer sa carrière en beauté.

NOTE

1 D'autre part, G. Miller fut maire (reeve) du Township de McKim (1948-1950) et Anthony Falzetta du Township de Durrty-Denninson-Graham (1950-1957). Ce dernier fut aussi président du Sudbury District Municipal Association en 1956, puis fut nommé juge en 1959.

BIBLIOGRAPHIE

Chroust, A.H., *The Rise of Legal Profession in America*, Norman, University Oklahoma Press, 1965, Vol. I.

Clayton R., "Even in the Legal Profession the Award Carries little Weight. The Q.C. List: a Mockery of Merit", *The Globe and Mail*, December 30, 1982, p. 7.

Clement, W., *The Canadian Corporate Elite*, Toronto, MacLelland and Stewart, 1975.

Département d'Histoire, Université Laurentienne, *Biographie de la région de Sudbury*, 1980.

Eulau, H. and J.D. Sprague, *Lawyers in Politics*, Indianapolis, Ind. Bobbs-Merril, 1964.

Friedman, L.M., *Law and Society: an Introduction*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1977.

Hain, P.L. and J.E. Piereson, "Lawyers and Politics Revisited: Structural Advantages of Lawyer-Politicians", *American Journal of Political Science*, Vol. 19, 1975, pp. 41-51.

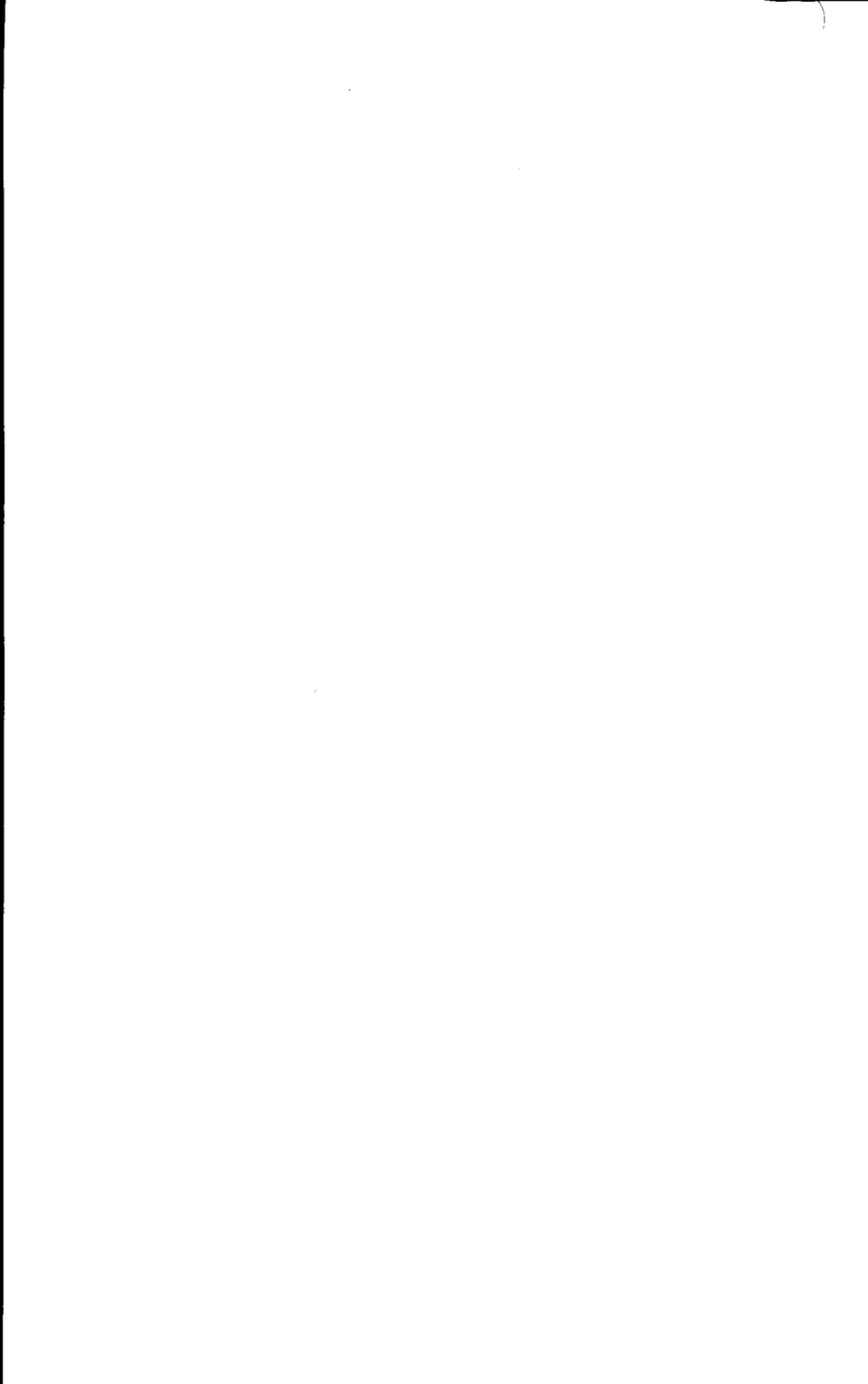
Légaré, A., *Les Classes sociales au Québec*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1977.

Marchand, P.E., *La Loi et vos droits*, Montréal, les Éditions de l'homme, 1973.

Mayer, M., *The Lawyers*, New York, Harper & Row, 1967.

Newman, P.C., *The Canadian Establishment*, Toronto, Seal Books, 1977.

Poulantzas, N., *Les Classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1974.



La stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité

par Gaétan Gervais

Pour les fins de la présente réflexion, postulons qu'il a existé à Sudbury une élite encadrant la communauté franco-sudburoise. À l'encontre d'une critique trop empressée à réduire toute autorité sociale à une exploitation des masses par ses chefs, posons aussi que cette "élite", en plus de défendre ses propres intérêts, reflétait en même temps la communauté d'où elle émergeait. Dans une société, les jeux de pouvoir, d'influence, d'autorité et de prestige sont trop complexes pour se résumer à une simple lutte entre une classe dominée et une classe dominante. Bien qu'il soit aujourd'hui devenu péjoratif, le mot "élite" désignera ici, sans jugement de valeur, un certain groupe de dirigeants, ceux qui ont le plus influencé l'ensemble de la communauté franco-ontarienne de Sudbury, ceux qui ont fondé et dirigé ses institutions, ceux qui ont agi comme ses porte-parole ¹.

Cette question des élites et du leadership franco-ontarien conduit directement au coeur d'un débat pérenne (et encore d'actualité avec le plan de développement global ² étudié présentement par l'ACFO) sur la qualité des choix que les élites font pour la société franco-ontarienne. Mais c'est poser du même coup la question du pouvoir aussi bien à l'intérieur de la société minoritaire que dans la société globale puisque le problème des élites touche intimement à l'organisation, à la structure et au fonctionnement de toute collectivité. Dans une société minoritaire, l'autorité de l'élite est continuellement minée aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Elle est généralement contestée par le biais de la "non-représentativité". De l'intérieur, cette contestation relève d'une dynamique créatrice, mais de l'extérieur, cette question déguise un refus de reconnaître la société minoritaire en rejetant son existence collective et en lui niant le droit de s'exprimer par des porte-parole.

Une prémisse de ce texte, c'est que l'élite canadienne-française de Sudbury n'est ni pire ni meilleure qu'ailleurs: elle renvoie l'image d'une situation sociale et économique, elle

traduit un état de choses, elle représente les conditions qui prévalent à une époque donnée. Depuis un siècle, l'élite canadienne-française de Sudbury s'est appliquée à proposer des objectifs, à définir des plans, à inspirer des démarches, à fournir une interprétation des événements, à justifier des choix, enfin à orienter les actions et les opinions de la communauté franco-sudburoise. Elle a élaboré une stratégie de développement qui se manifeste principalement dans l'expansion du réseau institutionnel qu'elle commande. Les institutions nouvelles, qui viennent renforcer les anciennes, traduisent donc en gestes concrets le projet sociétal qui inspire l'élite. Toutefois, l'Ontario français fait partie de la formation sociale nord-américaine dans laquelle il évolue.

Pour faire la part des choses dans cette stratégie, il faut donc distinguer, sur le plan de la synchronie, entre ce qui est fait (les actions, les institutions) et ce qui est subi (les contraintes économiques et politiques). Sur le plan diachronique, la principale question porte sur la notion de discontinuité. Puisque les prochaines pages tenteront de démontrer que les continuités sont plus importantes que les discontinuités dans l'histoire de la société franco-sudburoise, il convient de s'arrêter un moment sur cette idée de rupture.

L'évolution des sociétés et de leurs élites ne se comprend que dans le long terme où les structures économiques et sociales se transforment; il se passe moins de choses significatives dans le court terme de la conjoncture. En histoire, la question des ruptures, des révolutions si l'on veut, est importante. Où trouver les grands tournants, les points de rupture? Pour répondre à cette question, il faudra toujours tenir compte de l'infrastructure économique qui détermine largement la manière dont les sociétés s'organisent. La vie en société comprend de nombreux secteurs d'activité (l'économie, l'organisation sociale, l'idéologie, la technologie, le savoir, les relations urbaines-rurales, etc.) qui évoluent chacun à une vitesse différente selon le secteur, selon les régions et selon les époques. Tout ne change pas à la même vitesse. Mais quand, à certains moments critiques, de nombreux changements surviennent, rapides et simultanés, les discontinuités l'emportent sur les continuités et on peut alors parler de révolutions, comme celles de France en 1789 ou de Russie en 1917. À ces moments critiques, le nombre de changements (la quantité) a provoqué une transformation qualitative. Autrement, c'est par analogie qu'on utilise le mot "révolution". C'est en tout cas par abus qu'on décrit chaque changement culturel comme une révolution. En vieillissant, chaque génération, éprouvant un

sentiment grandissant d'éloignement de la nouvelle génération, saute vite aux conclusions; elle exagère les différences qui la séparent des jeunes. Aussitôt, c'est la révolution-ci, la révolution-ça. Mais sommes-nous bons juges des événements que nous vivons de si près? Il est en tout cas difficile de voir où, dans l'histoire des élites de Sudbury, on pourrait situer une "révolution". Car à l'image de son gouvernement provincial, l'élite franco-sudburoise ne fait pas les grandes valse, elle n'avance jamais que dans une procession de petits pas.

Après cette question de rupture, c'est au problème des idéologies qu'il faut s'adresser. L'idéologie de l'élite franco-sudburoise n'a pas encore été étudiée³. À défaut de preuves contraires, on peut supposer que ce groupe social, toujours tributaire du Québec, a dû suivre les grands courants idéologiques qui ont balayé la province voisine. De nombreuses études ont vu le jour, depuis deux décennies, pour décrire et analyser les idéologies du Canada français⁴. Instruments de domination ou d'aliénation, les idéologies ont certainement joué un rôle significatif dans l'histoire de l'élite franco-sudburoise. C'est une évidence: elles font partie des processus de reproduction sociale. Mais une étude idéologique des élites franco-sudburoises, quand elle sera faite, démontrera vraisemblablement une grande continuité de contenu depuis un siècle. Sans nier l'importance des idéologies, c'est pourtant sur les actions et les institutions de cette élite que l'accent sera mis dans les prochaines pages.

Depuis un siècle, la société franco-sudburoise a donc évolué et sa composition même révèle les changements majeurs survenus dans l'économie (urbanisation, industrialisation, prolétarianisation) et dans la culture (influence croissante des États-Unis).

Dans les prochaines pages, l'attention portera d'abord sur l'identité de la communauté franco-sudburoise, ensuite sur les contraintes subies par l'élite et sur sa composition, puis sur les étapes de son développement, enfin sur un livre récent qui oppose, à tort selon nous, "élite traditionnelle" et "élite nouvelle".

L'IDENTITÉ, UN CADRE D'APPARTENANCES

L'identité de la communauté franco-sudburoise se fonde, au premier chef, sur la conscience de former un groupe distinct. Cette spécificité s'inscrit dans le temps (une histoire commune, rattachée à celle de l'Ontario et du Canada français) et dans l'espace (un espace géographique certes, mais aussi un espace

politique et un espace culturel). En effet, c'est par la somme de ses appartenances qu'une communauté et qu'une personne se définissent ⁵.

S'il est déjà abusif de parler d'une "culture franco-ontarienne", il est a fortiori exclu d'en inventer une pour les Ontariens du nord-est ou de la région de Sudbury. Ce serait méconnaître tous les sens du mot culture. Les Franco-Sudburois ne se distinguent aucunement, au point de vue culturel, du reste du Canada français, mais ils diffèrent de la majorité anglophone qui les entoure. Cette communauté franco-sudburoise compte au-delà de cinquante mille personnes selon le recensement de 1981. Elles ont le français pour langue principale de communication, mais est-ce leur seul point de ressemblance? Non. Leur identité procède de deux sources - une histoire et une culture communes - qui fondent une conscience.

Quand les Franco-Ontariens disent "nous", ils n'éprouvent aucune difficulté à se reconnaître. Ils appartiennent à un groupe historique, le Canada français. Aucune solution de continuité ne trouble le lien qui les relie aux premiers colons français venus au Canada au début du XVII^e siècle. Ainsi, ce "nous" traverse toute l'histoire du pays depuis quatre siècles. La présence du Canada français en Ontario a connu plusieurs avatars, du missionnaire à l'explorateur, du voyageur au bûcheron, de l'agriculteur au mineur, du curé au fonctionnaire.

Bien que les plus anciens établissements franco-ontariens remontent au XVIII^e siècle, ce n'est à vrai dire qu'au XIX^e siècle que surviennent les grandes vagues de peuplement canadien-français où les colons-bûcherons, attirés par les promesses du système agro-forestier et encouragés par leur clergé, s'établissent dans l'est de l'Ontario, plus tard dans le nord. Le cadre rural, la vie religieuse intense, les interminables luttes scolaires, les nombreux conflits linguistiques, voilà autant d'expériences qui ont forgé un sentiment collectif, celui de posséder une même histoire. Cette expérience historique constitue le premier fondement de la conscience franco-ontarienne.

Le deuxième fondement de cette conscience de former un groupe distinct, c'est la culture, l'assise la plus solide de l'identité franco-ontarienne. Il n'est pas opportun de s'arrêter sur les très nombreuses définitions du mot "culture". Pour les fins de cet article, définissons-la d'abord comme un ensemble de signes qui rendent la communication plus facile entre deux membres d'un même groupe culturel qu'entre un membre et un non membre. C'est dire que la culture n'est pas une collection de "choses" ou de "pensées", mais un réseau de "liens"

par lequel les membres communiquent entre eux. Ce réseau véhicule des valeurs, il transmet des idées, il exprime des sentiments, il communique l'affection, il évoque des expériences communes, il définit en somme les appartenances humaines les plus fondamentales de la personne.

La culture des Franco-Sudburois n'est donc que la manifestation régionale du Canada français. Des rapports soutenus et étroits avec le Québec confirment l'unité essentielle de l'aire culturelle du Canada français. À preuve, les riches collections du Centre franco-ontarien de folklore (CFOF), recueillies par le Père Germain Lemieux, attestent les sources culturelles communes des Québécois et des Franco-Ontariens; aujourd'hui, les jeunes écrivains de *Prise de Parole* s'identifient sans mal à la littérature québécoise. Ces deux exemples démontrent qu'aujourd'hui comme hier, la culture des Franco-Ontariens ne diffère pas de celle du Canada français. Cette appartenance culturelle soutient le sentiment des Ontariens de former un groupe distinct de la majorité anglo-ontarienne.

La langue a toujours joué, dans le processus d'identification, un rôle déterminant. Sa vitalité dépend de la santé culturelle de la communauté. En certains endroits, la langue se porte bien, ailleurs elle agonise. Pour les dirigeants, ou les élites si l'on veut, la langue revêt en Ontario français une grande valeur symbolique. Outil privilégié pour maintenir les liens entre les membres de la communauté, la langue est pourtant plus qu'un simple moyen d'expression. Elle est chargée de valeurs culturelles et sert à marquer l'identité du groupe qui la parle. Il aurait pu en être autrement, mais dans l'histoire du Canada français, la langue a été "gardienne de la foi" - et vice-versa. Sa valeur transcende donc le modeste palier de la linguistique. La langue et la religion sont devenues des jumeaux se portant réciproquement secours. Voilà qui explique le grand intérêt des élites dans la purification, dans l'enseignement, dans l'amour de la langue française.

Dès lors, les institutions et les activités diverses reliées à la projection de la langue bénéficient auprès des dirigeants d'appuis indéfectibles. Qu'il s'agisse d'un réseau scolaire de langue française (écoles séparées françaises, associations diverses d'éducateurs, écoles secondaires françaises, conseils scolaires homogènes, université franco-ontarienne), qu'il s'agisse du domaine religieux (paroisses homogènes, fondation de nouvelles paroisses, nomination d'évêques canadiens-français), qu'il s'agisse même d'activités économiques (Caisses populaires, coopératives), partout la question de la langue surgit. Elle sert de pièce d'identité.

La conscience de former une société distincte se fonde donc à la fois sur une histoire et sur une culture communes. Appartenir à l'Ontario ou au Canada français, c'est participer et être membre des institutions qu'une communauté s'organise concrètement. Elles deviennent alors les supports des valeurs à conserver. Que faut-il entendre par institution? D'abord, ce ne sont pas des "choses", ni des édifices, ni des lieux. Ce sont avant tout des pratiques, des rapports permanents qui relient les membres d'une communauté entre eux. Privée de ses institutions, une société se désintègre parce qu'elle ne se composerait plus alors que d'individus sans liens permanents entre eux. Cette désintégration nominaliste contredit la donnée première de toute vie en société, c'est-à-dire la permanence des liens sociaux. Les institutions sont des pratiques ou des relations de longue durée. Les innombrables liens institutionnels unissant les membres de la communauté entre eux expriment l'appartenance à cette société: la force et le nombre de ces liens constituent une bonne mesure de la cohésion et de la permanence de la communauté. À l'inverse, la désintégration culturelle passe par la dissolution ou l'absence de ces liens institutionnels.

Dans le cas des Franco-Sudburois, il est facile de faire la preuve des nombreux liens qui unissent entre eux les groupes, les familles, les personnes. Ce tissu serré de relations forme un lieu où les relations personnelles s'étendent dans le temps et dans l'espace. Ces relations fondent et rendent permanente la somme des appartenances qui définissent une société. Le noeud de ces appartenances des Franco-Sudburois explique pourquoi il existe un Canada français et comment les Franco-Sudburois en font partie.

Devant une telle perspective, les dirigeants d'une communauté qui se sent menacée découvrent vite la meilleure stratégie de développement: renforcer le réseau des institutions autonomes et l'étendre à tous les secteurs. Par conséquent, les succès ou les échecs mêmes des efforts d'expansion du réseau révèlent la place qu'une communauté occupe dans l'ordre des choses. De la sorte, l'absence d'une élite dans certains secteurs devient en soi un fait significatif. Car ce n'est pas par choix mais par nécessité que les dirigeants d'une société subissent le sous-développement institutionnel dans certains secteurs.

Les Franco-Sudburois appartiennent aussi à la société régionale et ethniquement très diversifiée de Sudbury. La présence de cette société anglo-ontarienne et multiculturelle complique la situation de l'élite canadienne-française. Il existe

dans cette région qui a reçu de fortes vagues d'immigrants des pressions très fortes pour s'intégrer, pour s'assimiler. Il est d'ailleurs inévitable que dans une zone de contacts culturels quotidiens, les processus d'acculturation soient forts.

Les liens se nouent entre les membres des diverses communautés culturelles: le monde du travail, l'exogamie, le voisinage, diverses associations, la vie économique et politique sont autant d'occasions de multiplier les contacts. La société minoritaire se retrouve alors devant le dilemme évoqué plus tôt: ou partager les institutions de la majorité (situation peu favorable à la langue et aux valeurs qu'elle transporte), ou créer des institutions autonomes.

Comme ailleurs en province, l'élite canadienne-française de Sudbury a généralement favorisé l'autonomie des institutions, ne cherchant des accommodements que dans les situations où l'indépendance n'était pas possible. Les fruits de cette politique ou stratégie prennent la forme de milliers d'associations diverses qui organisent presque tous les secteurs de la vie à travers l'Ontario français. La profondeur et l'étendue de ce réseau atteste l'enracinement de la communauté franco-ontarienne dans son milieu puisque les institutions sont les maillons du réseau et les garants de la continuité. Les premiers colons de l'Ontario français ont apporté un bagage culturel contenant des modèles de comportement, des institutions familiales et religieuses, des manières d'être et de vivre. Ils ont reproduit en sol ontarien la société d'où ils venaient, avec ses institutions.

En bref, les Franco-Sudburois forment une partie de l'Ontario français. Ils ont conscience de former un groupe distinct, sentiment qui procède d'une histoire et d'une culture communes. Cette communauté se manifeste le plus nettement dans ses institutions familiales, sociales, publiques. En fait, le programme de développement institutionnel révèle la stratégie des élites en même temps que leurs possibilités d'agir.

LES TERRES INTERDITES

Les dirigeants canadiens-français de Sudbury ont étendu le réseau institutionnel partout où ils ont pu le faire. Leur pouvoir a pu rejoindre les domaines religieux, scolaires, sociaux. Mais leur autorité pénètre peu dans les domaines de la politique, et surtout de l'économie. Il faut bien dire que l'élite canadienne-française règne sur la communauté franco-sudburoise, mais que son influence dans l'ensemble de la région est moins cer-

taine. Loin d'être dominante, l'élite franco-sudburoise est subordonnée. Elle subit principalement deux types de servitudes qui limitent ses possibilités d'action: économiques et politiques.

Une première contrainte découle de la dépendance de la région de Sudbury vis-à-vis l'économie nord-américaine. Depuis un siècle, le grand capitalisme américain impose ses rythmes de croissances et ses besoins à la planète. Les régions périphériques, sur le continent ou dans le tiers-monde, se développent à l'ombre des grands centres industriels, consommateurs voraces de matières premières. La région de Sudbury, par ses forêts mais surtout par ses mines, vit accrochée aux besoins créés par les industries des États-Unis. Pas plus que les Anglo-Ontariens, moins encore, les Franco-Ontariens ne possèdent de véritable emprise sur les grandes institutions multinationales qui gouvernent le destin économique de la région. Les marchands et les commerçants régionaux, même les agriculteurs produisant pour le marché local, dépendent ultimement de l'activité économique nord-américaine qui ouvre et ferme les mines selon ses besoins.

Cette situation conditionne la possibilité d'intervention dans le domaine économique. L'élite franco-sudburoise est doublement défavorisée: d'abord par la dépendance de la région vis-à-vis les multinationales auxquelles elle ne fournit même pas des cadres intermédiaires, ensuite parce qu'elle vit dans une région marginale par rapport aux centres industriels du sud de l'Ontario. Les Franco-Ontariens, dans l'est et dans le nord, se retrouvent rarement ailleurs que dans des institutions économiques d'envergure régionale. Ils ont longtemps vécu en grand nombre dans des milieux ruraux alors que peu de régions du nord sont propices à l'agriculture. Bref, les assises économiques de la société franco-ontarienne sont fragiles ou inexistantes. On trouvera, en faisant le tour, de nombreux marchands, de nombreux entrepreneurs, des petites gens d'affaires, mais pas de grands capitalistes.

Dans l'Ontario français, l'expérience typique est plutôt celle d'une main-d'oeuvre semi-spécialisée issue des milieux ruraux après la Deuxième Guerre mondiale. La colonisation aura été une phase d'enclavement caractérisée par l'implantation de villages franco-ontariens homogènes en milieux ruraux. Mais depuis les années quarante, les régions rurales se dépeuplent ou cessent en tout cas de pratiquer l'agriculture. Cette urbanisation fait des Franco-Ontariens une main-d'oeuvre dans l'industrie du bois, des mines ou dans les commerces des villes. Ce désenclavement des milieux ruraux homogènes a

augmenté les effectifs franco-ontariens se trouvant déjà dans les villes. Ce phénomène de colonisation suivie d'un processus de dé-ruralisation a été bien démontré pour le village de Moonbeam⁶.

Un deuxième ordre de contraintes dépend de l'environnement politique de la province. La bienveillance paternaliste du gouvernement ontarien actuel ne doit pas faire oublier l'intolérance d'hier. Société minoritaire, sans aucune garantie constitutionnelle, l'Ontario français a longtemps subi l'hostilité ouverte de la société majoritaire. Ainsi, la tolérance actuelle est un phénomène très récent en Ontario. Durant le siècle qui a précédé, le français ne jouissait dans cette province d'aucune reconnaissance en dehors des écoles primaires. La marginalisation du monde franco-ontarien l'aura, dans un certain sens, protégé en maintenant l'homogénéité des milieux ruraux, loins des centres de décision de Toronto. L'épisode du Règlement XVII (1912-1927) est trop connu pour qu'on s'y attarde. Mais il aura fallu attendre 1969 pour que le gouvernement ontarien crée les premières écoles secondaires publiques de langue française. Écho d'un passé d'intolérance, le gouvernement ontarien persiste encore aujourd'hui à refuser au français un statut officiel en Ontario. Durant le dernier siècle, les élites franco-ontariennes ont donc dû évoluer dans un environnement politique hostile.

Dans la région de Sudbury, la "majorité anglophone" n'est pas un bloc monolithique. La population de la région, grosso modo, se compose d'un tiers de Britanniques, d'un tiers de divers groupes ethniques et d'un tiers de Canadiens français. Cette proportion n'a guère varié depuis un siècle. Mais alors que les diverses communautés ethniques s'intègrent rapidement, volens nolens, à la majorité anglophone, les Franco-Ontariens résistent farouchement à cette tendance. Devant un climat politique peu sympathique, devant de fortes pressions favorisant l'assimilation, l'élite a développé une stratégie visant à créer des milieux linguistiquement homogènes.

Absence de pouvoir économique, absence de pouvoir politique: deux faits sociaux de première importance. On retrouverait sans doute la même caractéristique dans beaucoup de communautés franco-ontariennes. Ces deux contraintes influencent la configuration de l'élite, c'est-à-dire du groupe des dirigeants franco-sudburois. Car l'économie et les institutions politiques font aussi partie des appartenances de l'Ontario français. Mais l'élite franco-sudburoise est subordonnée dans ces secteurs à des élites de langue anglaise, plus riches et plus influentes qu'elle. L'absence d'une importante bourgeoisie

d'affaires est un aspect important de la composition de cette élite locale. Récemment émergée du terroir, cette élite canadienne-française souffre-t-elle d'une vision du monde encore empreinte de valeurs rurales? À une époque où l'Amérique du Nord s'industrialise rapidement, où le pouvoir est en train de passer massivement à la bourgeoisie, la faiblesse économique de l'Ontario français est une situation inquiétante. Mais ce problème n'est pas différent de la question de "l'infériorité économique" du Canada français, ce grand défi qui a inquiété des générations de penseurs.

Le drame de l'élite n'est pas que les curés et les enseignants se comportent comme des curés et des enseignants: cela est tout à fait naturel. Le fait significatif, c'est l'absence d'une bourgeoisie d'affaires capable d'assumer le leadership économique dans la communauté franco-sudburoise. Ce blocage a ralenti l'enrichissement de la communauté et son essor économique. Dans leurs études sur les classes sociales au Canada, John Porter et Wallace Clement ⁷ ont déjà démontré à quel point les Canadiens français sont sous-représentés dans les élites économiques supérieures du pays. En ce point encore, les Franco-Sudburois font partie du Canada français. Il a donc manqué de diversification à cette élite franco-sudburoise. De toute évidence, une population de cinquante mille personnes ne peut pas générer une élite nombreuse, mais l'élite formée ici semble contenir une sur-représentation d'enseignants (aujourd'hui) ou du clergé (autrefois).

La société franco-ontarienne de Sudbury appartient donc à une aire politique (l'Ontario) qui lui a longtemps été hostile, à une aire économique (le grand capitalisme nord-américain) où elle n'occupe finalement qu'une place très inférieure, à une aire culturelle (le Canada français) qui définit les appartenances socialement les plus fortes. Dans la pratique, l'élite canadienne-française de Sudbury accepte les accommodements nécessaires à cause des contradictions qui surgissent entre ces diverses appartenances. Mais elle ne perd pas de vue la stratégie de base.

UNE ÉVOLUTION EN TROIS TEMPS

Un siècle, c'est peu dans l'histoire des sociétés. Et à tout prendre, l'évolution séculaire de la société et de l'élite franco-sudburoises ne permet pas de suivre autre chose qu'une démarche sans grandes ruptures, une continuelle adaptation. Le cadre de référence fondamental, pour cette évolution, c'est

évidemment le monde occidental dont la "grande transformation", la révolution, s'étale sur plusieurs siècles après la Renaissance. Cette mutation se produit d'abord en Europe occidentale, puis atteint son paroxysme aux États-Unis. Dans ce vaste processus de modernisation, le capitalisme a progressivement mais définitivement remplacé le régime seigneurial. Cette révolution économique a porté au pouvoir la bourgeoisie, commerciale puis industrielle avant de devenir financière, qui occupe désormais le sommet des hiérarchies sociales. Parallèlement, les régimes politiques, secoués par des révolutions libérales, nationales ou sociales, se transformaient aussi; les courants idéologiques du républicanisme, du libéralisme, du nationalisme, de la démocratie modifiaient partout les institutions politiques. La science et la technologie ont aussi profondément changé le monde occidental, dans ses idées et dans ses modes de vie. Ainsi, l'avènement du capitalisme industriel, des régimes libéraux et démocratiques, des États-Nations, de la pré-éminence sociale de la bourgeoisie, de l'effacement de la noblesse et du clergé, du rôle accru de la science et de la technologie, de l'urbanisation et de la création d'un prolétariat, sont tous des manifestations de la grande révolution occidentale. C'est dans ce cadre que la société franco-sudburoise évolue.

On peut dès le départ trouver des différences entre l'élite canadienne-française de Sudbury à la fin du XIXe siècle et celle de 1983. Une première distinction, c'est la place du clergé dans la société et dans l'élite. Elle a nettement diminué durant le dernier siècle. Autrefois, le curé de Sainte-Anne faisait la pluie et le beau temps dans la petite communauté qui gravitait autour de la paroisse: il dirigeait effectivement les affaires scolaires, s'intéressait à toutes les questions culturelles et sociales, s'occupait de l'hôpital, organisait la vie de ses paroissiens. La laïcisation de l'élite franco-sudburoise est une première caractéristique de l'évolution qu'elle a connue. À la fin du XIXe siècle, il existait à peine quelques milliers de Canadiens français dans toute la région. Aujourd'hui, la population franco-ontarienne est beaucoup plus nombreuse, elle est active dans plus de secteurs et par conséquent son élite, c'est-à-dire les divers dirigeants qui l'encadrent, s'est aussi diversifiée. Ainsi, l'augmentation des effectifs a eu pour corollaire la diversification des champs d'action de l'élite. Troisièmement, les élites franco-sudburoises se recrutent de plus en plus sur place. Dans un pays de colonisation, dans une ville frontalière comme Sudbury, l'immigration jouait autrefois un rôle essentiel: elle apportait la main-d'oeuvre, mais aussi les professionnels et les mem-

bres de l'élite. Avec le temps, l'apport des effectifs externes a diminué bien que l'immigration d'une partie de l'élite n'ait jamais cessé complètement.

Historiquement, deux institutions ont mobilisé les énergies de l'élite: l'école et l'église. Ce n'est ni approuver ni condamner ce fait que d'en prendre note. Peu à peu, les Franco-Ontariens ont d'ailleurs pris le contrôle de ces institutions. Ce processus n'est toutefois pas encore terminé comme en témoignent les luttes actuelles pour les conseils scolaires homogènes, bientôt pour une université franco-ontarienne. C'est du reste au sein de ces institutions de plus en plus autonomes que se recrutaient les membres de l'élite.

Pour la clarté de l'exposition, et sans attacher trop de rigueur à ce découpage, on pourrait distinguer trois étapes dans l'histoire de l'élite franco-sudburoise. Une telle périodisation n'a rien d'absolu et ne vise qu'à mieux mettre en valeur certains traits de l'évolution. Dans une première période, entre 1883 et 1930, les Jésuites dominent nettement cette élite par leur prépondérance dans le monde religieux et dans le monde de l'enseignement. Une deuxième période, entre 1930 et 1965, se caractérise d'une part par l'avènement d'un clergé séculier, mais aussi par la formation d'une élite laïque rassemblée dans l'Ordre de Jacques-Cartier. Enfin, au cours des deux dernières décennies, l'élite s'est diversifiée et a perdu beaucoup de son homogénéité, tout en faisant une place privilégiée au monde de la culture ⁸.

La première phase s'étend sur le premier demi-siècle de l'histoire de la région ⁹. La vie communautaire des Franco-Sudburois, à cette époque, s'articule principalement sur la paroisse Sainte-Anne qui occupe une place éminente dans le développement et la cohésion de la société canadienne-française de la région de Sudbury ¹⁰. Durant cette période, les pratiques et les cérémonies religieuses sont très nombreuses et ponctuent les périodes de l'année et de la vie. Pays de mission, le Nouvel-Ontario est alors parcouru par de nombreux missionnaires jésuites ou oblats (chacun dans sa région respective, bien entendu!). Sudbury devient le centre d'activités pour les Jésuites. Bien que Sainte-Anne ait été une paroisse bilingue jusqu'en 1917, elle est dans les faits surtout française par le clergé jésuite qui la dirige. Les membres de cet ordre, en plus de participer à diverses activités sociales et culturelles du milieu, s'impliquent parfois activement dans les débats pour la conservation du français en Ontario. De nombreuses paroisses du diocèse de Sault-Sainte-Marie, détaché de Peterborough en 1904, sont des fondations jésuites. Cette communauté main-

tient donc avec les paroisses de la région un important réseau de communication.

Les missions, puis les paroisses, deviennent vite le lieu privilégié de regroupement des Franco-Ontariens. C'est un fait d'histoire que la paroisse a été une institution-carrefour pour les Franco-Ontariens. La force de cette institution est grande partout, mais surtout dans les milieux ruraux où elle est envahissante. À cette époque, le clergé du Canada français est très actif dans la promotion des mouvements de colonisation. L'implantation de colons sur des terres nouvelles se veut une réponse aux fléaux de l'émigration vers les villes ou vers les États-Unis. Les curés de Sainte-Anne entreprennent eux-mêmes des démarches pour favoriser la venue de colons dans la région, principalement dans la Vallée.

Le système scolaire se développe aussi en étroite relation avec la paroisse. La première école de la ville ouvre en 1884 dans des locaux du presbytère de Sainte-Anne. À la suite de difficultés avec les inspecteurs du gouvernement, les élèves catholiques se retirent en 1887. L'année suivante, le gouvernement reconnaît la nouvelle commission des écoles séparées de Sudbury. Le curé de Sainte-Anne en fait son affaire. De même, en 1895, le curé entreprend des démarches auprès des Soeurs Grises d'Ottawa pour les convaincre de prendre la direction d'un hôpital qu'il va acheter. Les premières religieuses arrivent l'année suivante pour trouver un hôpital en faillite. Elles construiront elles-mêmes, en 1898, l'Hôpital Saint-Joseph, qui restera pendant un demi-siècle le principal centre hospitalier de la région. La même année, les religieuses prennent aussi la direction des écoles séparées de Sudbury¹¹.

Dans le domaine de l'enseignement, la fondation du Collège du Sacré-Coeur en 1913 marque aussi une étape importante¹². Bien que l'évêque du diocèse ait imposé une charte bilingue à l'institution, elle devient vite totalement française. Ce collège classique, dirigé par les Jésuites, exercera une influence profonde et durable sur les Franco-Ontariens du nord-est, devenant très tôt un foyer de la culture française, un symbole de l'éducation en français à l'heure même où le Règlement XVII cherche à la supprimer. Ses programmes conduisant jusqu'au baccalauréat, il représente aussi le début de l'enseignement universitaire dans le nord de la province.

Malgré l'importance du clergé, on trouve toutefois une élite laïque qui seconde les efforts de celui-ci. Ainsi, quatre maires de l'époque sont canadiens-français. Jean-Etienne Fournier, ancien préfet du canton de McKim, fonctionnaire et homme d'affaires, devient en 1893 le premier maire de la nouvelle ville

de Sudbury. Au début du XXe siècle, l'avocat F.F. Lemieux sera élu maire et durant les années 1920, J.-A. Laberge et J.-A. Samson le seront aussi. On trouve également des hommes d'affaires en vue: J.-B. Laberge, Félix Ricard, Edmond A. Lapiere, Louis Laforest. On découvre même, pour bonne mesure, un aristocrate français venu chercher fortune à Sudbury: Frédéric Romanet du Caillaud¹³. Mais cette élite laïque se rallie à la paroisse Sainte-Anne. Elle est active dans le petit commerce, dans la fonction publique et elle comprend quelques professionnels et hommes politiques.

Une deuxième période, entre 1930 et 1965 environ, se caractérise sûrement par le rôle croissant que jouent les laïcs, surtout ceux du monde de l'enseignement. C'est durant cette période que prend forme la "société de maîtres d'écoles" si typique de l'Ontario français. C'est aussi l'époque où beaucoup de Canadiens français quittent les régions rurales du Nipissing ou de la Vallée pour aller habiter dans la ville de Sudbury. Cette déruralisation est un événement majeur de l'histoire de l'Ontario français. En 1927, le Règlement XVII est retiré par le gouvernement provincial. Les décennies suivantes fourniront aux Franco-Ontariens l'occasion de s'organiser dans une sorte de "francophonie clandestine", principalement dans le cadre de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFÉO) et de ses associations-membres.

Le maître d'oeuvre de cet effort d'organisation est l'Ordre de Jacques-Cartier, aussi appelé "les pieds-noirs" ou "la patente". Fondée à Ottawa en 1926, cette société secrète vise à protéger les intérêts des Canadiens français dans la fonction publique contre les agissements des sociétés secrètes franc-maçonniqes et orangistes. Pendant les décennies suivant sa fondation, l'influence de l'Ordre ira en grandissant. L'histoire de cette société secrète en Ontario n'a pas été écrite, mais il est d'ores et déjà acquis qu'elle occupe une place de premier plan dans l'affirmation de l'Ontario français.

Le clergé continue d'occuper durant cette deuxième période une place éminente, mais il la partage davantage avec une élite laïque de professionnels (avocats, médecins), de commerçants et d'enseignants. Une idéologie commune informe les politiques et les actions des nombreuses institutions ou associations dirigées par cette élite: être Canadien français, c'est être catholique. Héritière des traditions nationalistes ultramontaines, la classe des dirigeants canadiens-français de Sudbury voit encore la langue comme la gardienne de la foi. Cette vision imprègne tout le monde de l'enseignement.

Dans la sphère politique, les succès de l'élite canadienne-

française sont encourageants. Sur le plan municipal, les Franco-Ontariens n'ont pas généralement été très influents (deux maires d'origine française: W.J. Laforest dans les années 1930, Léo Landreville dans les années 1950). Mais sur la scène fédérale, Sudbury fera partie de la circonscription de Nipissing où vivent beaucoup de Canadiens français. Le député J.-Raoul Hurtubise, un médecin de Sudbury, remplace en 1930 Edmond-Antoine Lapierre, autre député libéral qui siège depuis 1917. En 1945, Hurtubise est nommé sénateur et J.-Léoda Gauthier lui succède, dans Nipissing, puis dans la nouvelle circonscription de Sudbury en 1949. Dans la circonscription provinciale de Nickel Belt, Rhéal Belisle a été élu en 1955 et 1959, avant d'être nommé sénateur en 1963, quand un autre conservateur, Gaston Demers, le remplace. En 1962, la circonscription fédérale de Nickel Belt élit le député libéral Osias Godin. La présence des Canadiens français sur la scène provinciale et fédérale semble forte, mais leur influence sur les affaires municipales semble plus faible.

L'élite franco-sudburoise s'intéressera aussi au monde religieux. Dans les diocèses anglais de l'Ontario, les évêques irlandais ont longtemps favorisé des politiques d'anglicisation, fidèles en cette matière aux politiques prédominantes de la province. Mais les chefs spirituels du catholicisme ontarien se sont cependant heurtés à la farouche résistance du clergé de langue française¹⁴. Dans le diocèse de Sault-Sainte-Marie, la fondation de nouvelles paroisses françaises a donné lieu à des conflits entre les curés de Sainte-Anne et l'évêque, surtout dans la décennie suivant la Deuxième Guerre mondiale. Le quartier du Moulin-à-Fleur s'était développé après 1910, attirant de plus en plus d'habitants. En 1930, la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf est donc détachée de Sainte-Anne. Cette deuxième paroisse française de la ville est appelée à devenir la plus grande de la région¹⁵. En 1938, l'évêque fonde une paroisse bilingue dans le quartier de Minnow-Lake, mais elle devient française une dizaine d'années après. En 1949, c'est l'inauguration de la nouvelle paroisse de Saint-Eugène pour desservir l'ouest de la ville. Enfin, deux nouvelles paroisses naissent dans le Nouveau-Sudbury, d'abord l'Annonciation en 1953 puis Saint-Dominique en 1956¹⁶.

Malgré le vieillissement de ses paroissiens, Sainte-Anne, toujours dirigée par les Jésuites alors que les autres paroisses sont confiées au clergé séculier (sauf La Toussaint, confiée plus tard aux Montfortains), continue de tenir une grande place dans la vie culturelle et sociale de la ville. La Salle Sainte-Anne reste un foyer d'activités diverses, un centre de loisirs. Cette voca-

tion se confirme en 1950 lorsque Albert Regimbal lance un nouveau Centre des Jeunes. Très préoccupé par la formation de la jeunesse et inspiré par les mouvements de l'Action catholique, le Centre vise délibérément à former la jeunesse, à en faire des chefs de file. Cette direction en conduira plusieurs, rattachés au Centre ou à la nouvelle Université de Sudbury fondée en 1957, à s'impliquer activement dans les affaires syndicales et dans le conflit qui opposera, entre 1958 et 1962, les Métallos et le Mine-Mill. Quant au Collège du Sacré-Coeur, il s'applique à former une élite dans le Nord-Ontario. Lieu de rassemblement d'une bonne partie du clergé diocésain, lequel supporte souvent généreusement cette entreprise d'éducation, le Collège réunit une partie de l'élite dans diverses activités. La Société historique du Nouvel-Ontario y voit le jour en 1942. En examinant la composition de ses conseils de direction, on découvre comme une image de l'élite canadienne-française: des monseigneurs (Côté, Racette), des membres du clergé régulier et séculier, des juges ou avocats, des professionnels, des hommes politiques, quelques hommes d'affaires, enfin des enseignants et des administrateurs scolaires. Mais les femmes n'entrent pas encore dans ce sanctuaire. En 1942, des jeunes collégiens, inspirés par le Jésuite Hertel, fondent sous la direction de Camille Lemieux un journal indépendant, *L'Ami du Peuple* 17. Pour l'éducation des jeunes filles, les Soeurs Grises ouvrent en 1948 le Collège Notre-Dame. Après la fermeture du Collège Sacré-Coeur en 1967, le Collège Notre-Dame accueillera également des garçons.

L'élite franco-sudburoise réussit à mettre sur pied quelques projets économiques durant cette deuxième période. Ce sont d'abord les Caisses Populaires qui naissent dans presque toutes les paroisses durant les années 1940 et 1950. Elles ne surgissent pas par hasard, mais résultent d'un projet lancé par l'Ordre. Malgré des débuts modestes, chacune s'implante dans les milieux franco-ontariens. En plus, la Coopérative funéraire de Sudbury commence à fonctionner en 1952: c'est la plus grande entreprise du genre au pays. Dans la région, on trouve également plusieurs entreprises canadiennes-françaises, dans le petit commerce ou parmi les petits entrepreneurs.

C'est pourtant dans le monde de l'éducation que l'élite réussit le mieux à s'organiser et à encadrer la vie franco-ontarienne. L'Ordre n'est certainement pas étranger à ces efforts concertés. Des cercles pédagogiques se forment, des associations d'éducateurs se constituent. Mais le gouvernement de l'Ontario limite ses contributions au niveau des écoles primaires. Tout enseignement français au-delà du primaire se

dispense en privé.

Durant la troisième période, c'est-à-dire depuis 1965, c'est la diversification qui devient la caractéristique dominante. Le clergé continue de décliner en influence. L'école et l'église vont conserver une grande place dans la vie des Franco-Ontariens, mais de nombreuses activités culturelles vont se développer en dehors des cadres cléricaux. En somme, ces deux institutions traditionnelles n'auront plus l'exclusivité de l'encadrement de la vie franco-ontarienne.

Le regain de force de la minorité durant les années 1960 et 1970 s'explique en partie par la conjoncture politique du Canada. La "révolution tranquille" du Québec a déclenché des mécanismes dont les minorités de tout le pays vont profiter. Ainsi, après 1969, les politiques fédérales de bilinguisme et les programmes d'aide aux minorités vont grandement favoriser les Franco-Ontariens. L'ACFO a pu mettre sur pied un service d'animation à travers tout l'Ontario grâce aux fonds du Secrétariat d'État. Poussé par les grands vents du nationalisme québécois, le gouvernement ontarien a établi les premières écoles secondaires françaises en 1969. Depuis cette conversion, le gouvernement n'a cessé d'augmenter ses services en français, bien que la politique provinciale des petits pas exaspère tous les Franco-Ontariens. Enfin, le Conseil des arts de l'Ontario, doté d'un Bureau franco-ontarien, a favorisé grandement l'explosion culturelle des années 1970 dans la région de Sudbury. En fait, le dynamisme culturel semble avoir, le plus, caractérisé les quinze dernières années.

Le domaine de l'éducation continue pourtant de préoccuper les élites. L'avènement des écoles secondaires françaises représente un progrès majeur. Dans le domaine post-secondaire, les piétinements continueront encore. Les Jésuites avaient ouvert en 1957 l'Université de Sudbury, bilingue et confessionnelle. En 1960, elle entre dans une fédération avec des collèges appartenant à d'autres confessions, pour former l'Université Laurentienne, bilingue et non-confessionnelle. Dans les deux décennies suivantes, la place des Canadiens français dans la nouvelle université ne cessera de s'amenuiser relativement au groupe anglophone. Quant au Collège communautaire Cambrian, il s'est lancé à la fin des années 1970 dans un développement rapide de ses programmes en français. Les services en français dans le secteur post-secondaire restent donc parcellaires. Néanmoins, toutes les institutions d'enseignement, secondaires et post-secondaires, agissent comme des foyers d'activités culturelles, prenant ainsi le relais du Collège du Sacré-Coeur.

Les dernières années ont aussi connu un développement des mass média. Il existe un poste de radio français depuis la fin des années 1950 (CFBR). Peu après, Radio-Canada érige un poste ré-émetteur pour les signaux de télévision. La société d'état établira finalement un poste de radio, CBON, en 1978, diffusant dans tout le nord-est ontarien. Quant à la télévision, elle provient toujours de Toronto, bien que des journalistes couvrent maintenant en français les nouvelles du nord. Après la déconfiture de *L'Ami du Peuple*, au début des années 1960, le journal diocésain *L'Information* diffusa un hebdomadaire. Mais en 1968, le journal *Le Voyageur* est lancé. Il publie toujours sous la direction du Jésuite Hector Bertrand.

Il n'y a pas de percée dans le secteur économique. À la fin des années 1970, l'ACFO de Sudbury et l'ACFO provinciale ont toutes deux fait du développement économique une priorité. Les institutions appartenant au mouvement coopératif ont continué de croître, mais l'élite franco-sudburoise est encore dépourvue d'une véritable composante économique: elle compte tout au plus un certain nombre d'hommes d'affaires, de comptables, de petits commerçants ou entrepreneurs.

Durant la troisième période, le fait le plus remarqué aura été la multiplication des organismes culturels. Au Centre des Jeunes qui existait depuis 1950 sont venus s'ajouter le Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO), la Slague (devenue un organisme de spectacle après avoir été une boîte à chanson durant les années 1960), la Galerie du Nouvel-Ontario (rattachée au Centre des Jeunes), la Nuit sur l'étang (une activité artistique d'envergure provinciale organisée par les étudiants de la Laurentienne), Prise de Parole (une maison d'édition franco-ontarienne vouée à la littérature ontarioise), CANO-Musique (un groupe qui a fait beaucoup de bruit), la Ruche des artistes (pour la promotion des jeunes artistes de la région): voilà une liste assez impressionnante d'activités artistiques écloses durant la dernière décennie. Un certain mythe s'est créé autour de ce dynamisme culturel, mais cette production représente une affirmation culturelle très nette.

Ce qu'il importe de retenir aussi de cette "explosion culturelle", c'est qu'elle s'inscrit dans la suite des activités qui se déroulaient autrefois dans la Salle Sainte-Anne, au Collège du Sacré-Coeur, au Centre des Jeunes, quand ce n'était pas dans les salles paroissiales de la région. Qu'il s'agisse de théâtre, d'édition, de musique, de création artistique, toutes ces activités font partie d'une tradition. Renouvelée oui, révolutionnaire non. Voyez d'ailleurs les supports de ces activités: les enseignants, les fonctionnaires, les professionnels, les étu-

dians, leurs parents. Ainsi, l'intensité de l'activité artistique ne doit pas faire oublier qu'elle marche dans les sentiers battus de la tradition.

Ainsi, on parlerait à tort d'une rupture devant des transformations lentes et progressives. Ce qui nous amène à parler d'un livre paru récemment.

A PROPOS D'UN LIVRE

En 1982, la journaliste Sheila McLeod-Arnopoulos a publié à Montréal un livre sur les Franco-Ontariens du nord-est, principalement sur la région de Sudbury (*Hors du Québec point de salut?*, Montréal, Libre Expression, 1982, 287p.). Après un séjour de plusieurs semaines dans le Nouvel-Ontario, l'auteur a rédigé cette étude sympathique envers les Franco-Ontariens. Elle a d'abord été frappée par la "révolution tranquille" que représente l'explosion artistique des années 1970, ce qu'elle oppose au "fardeau du passé" (entendez surtout le Règlement XVII est ses séquelles). Dans une troisième partie, l'auteur cherche à repérer les héros de la nouvelle élite canadienne, composée selon elle de bilingues. Cette liste de "héros" a de quoi surprendre: un chef syndical membre du Mine-Mill (et donc opposé au clergé à la suite des événements de 1958-1962), les "héros de la forêt" (entendez les entrepreneurs forestiers), les "magnats de Sudbury" (Paul Desmarais et Robert Campeau, qui ne vivent plus à Sudbury depuis longtemps), enfin une nouvelle élite économique.

L'étonnement va s'accroître encore: à ces héros, l'auteur associe en plus tous les artistes de "l'explosion" des années 1970. Qu'est-ce qui peut bien unir tout ce monde? Voilà: le fait d'appartenir à une nouvelle culture! Cette nouvelle culture est portée par les "hybrides", qui sont à l'aise dans deux cultures et donc capables de communiquer, au Canada, avec deux univers culturels différents. Comme exemples de ces nouveaux "bilingues", ces "mutants", ces "hybrides" (que ces mots sont révélateurs!), l'auteur cite un artiste comme Robert Marinier, un homme d'affaires comme Paul Desmarais.

L'auteur a vu juste à deux points de vue: d'une part le caractère nouveau et dynamique de l'effort culturel, et d'autre part le grand intérêt pour le secteur économique. Mais elle a le double tort de confondre les deux groupes (hommes d'affaires et artistes) et de les mettre en opposition aux "élites traditionnelles". D'où viennent les efforts artistiques et qui les a soutenus? Qui a encouragé et soutenu le nouvel intérêt pour

l'économie? Les élites traditionnelles. Contrairement à ce que pense l'auteur, ces nouvelles préoccupations économiques et ce nouveau dynamisme culturel sont nés dans l'ACFO, ce repaire d'enseignants, et à l'Université Laurentienne, antre d'intellectuels traditionnels.

La forte impression laissée sur l'auteur par les activités du TNO, de la Nuit sur l'étang, de Prise de Parole, de la Slague, de Cano-Musique s'explique. Cet élément de la vie franco-sudburoise a reçu beaucoup de publicité. Si les centaines de lecteurs de *Prise de Parole* et les quelques milliers de spectateurs du TNO ou de la Slague ont pu survivre, c'est grâce aux appuis qu'ils retrouvent dans les écoles, dans les églises et dans les institutions traditionnelles. Quand on sait le rôle que les institutions d'enseignement (les écoles secondaires, l'Université, Cambrian) ont joué dans la promotion et le développement de la plupart de ces activités, il est difficile de comprendre comment les élites traditionnelles, dans leurs bastions de l'enseignement, peuvent se trouver en opposition aux "jeunes novateurs". C'est bien le contraire qui s'est produit: les institutions ont toujours eu une grande sollicitude pour les jeunes créateurs.

L'erreur provient d'une confusion: ces jeunes novateurs ne sont pas plus des "mutants" ou des "bilingues" que leurs ancêtres. Pour sortir de cette confusion, distinguons clairement entre le bilinguisme (le fait de parler deux langues) et le biculturalisme (la chimère de posséder deux cultures). Il est faux d'affirmer que les élites traditionnelles se sont opposés au bilinguisme. Au contraire, elles ont toujours favorisé la connaissance des deux langues, se faisant souvent gloire de les bien parler toutes deux. Mais elles ont cherché à protéger le français, la seule des deux langues qui était menacée. Quant à la possession de deux cultures, c'est un fantasme. L'auteur écrit: "Par la force des choses, les Franco-Ontariens sont des hybrides, surtout s'ils tiennent à préserver leur culture française tout en participant à la vie de la majorité" (p. 32). À l'ère de l'expansion culturelle américaine, les Franco-Ontariens subissent fortement les influences américaines. Mais cela va-t-il signifier la possession de deux cultures?

Dans un Canada plus tolérant, il est devenu malséant de parler d'assimilation. Le Secrétariat d'État vient même d'inventer un nouveau mot ("francogène") pour éviter d'appeler les assimilés par leur nom. Cette idée de biculturalisme, discréditée partout, ne sera qu'un masque pour déguiser l'acculturation, mot savant pour décrire le processus d'assimilation. L'acculturation, c'est la perte d'une culture pour en ac-

quérir une autre: il n'est pas nécessaire de moraliser à ce sujet, mais il faut appeler les choses par leur nom et ne pas confondre bilinguisme et biculturalisme. Les "assimilés" sont des personnes en train de perdre leur culture: ils conservent des attaches à la communauté franco-ontarienne, mais la force de ces liens décline dans la mesure de l'acculturation à la culture de la majorité.

Ainsi, il n'existe pas de "nouvelle élite" biculturelle en rupture avec l'ancienne. Les "biculturels" sont absents de la communauté franco-ontarienne, ils ne participent pas à ses institutions, ils ont de moins en moins le sentiment d'en faire partie. Ce n'est pas une condamnation, c'est une constatation. Quant à l'explosion culturelle qui marquerait une rupture, il suffira de noter que cette créativité fait partie d'un phénomène nord-américain de l'expression de soi, de la contre-culture. Il a cependant manqué à sa version franco-sudburoise une dimension essentielle: un projet politique. Elle s'est du reste vite essoufflée. L'ancienne philosophie de la survivance a disparu des préoccupations des Franco-Sudburois, signe que la communauté possède maintenant une meilleure assurance d'elle-même.

En somme, il n'existe pas de "nouvelle élite" à Sudbury dans la communauté canadienne-française. En réponse à une nouvelle situation, politique et internationale, un dynamisme culturel a pris forme ici. Mais ces efforts ne contredisent pas les démarches des élites traditionnelles, ils les renforcent. Ainsi, l'élite évolue, se transforme, change, mais sans grande rupture.

CONCLUSION

La stratégie de développement institutionnel de l'élite franco-sudburoise explique donc comment ce groupe a entrepris d'encadrer et de supporter la vie communautaire des Franco-Ontariens de la région de Sudbury. Inspirée par les idéologies qui avaient alors cours dans le Canada français, mais limitée aussi par des contraintes politiques et économiques qui définissaient les bornes de ses succès, l'élite franco-sudburoise a favorisé la création d'un ensemble d'institutions publiques. Les deux piliers de cette stratégie de développement institutionnel ont été l'église et l'école. Depuis un siècle, les dirigeants franco-sudburois ont poursuivi essentiellement une stratégie de développement autonome. L'alternative, à savoir le partage d'institutions communes avec la majorité, ne

serait acceptable que sur la base d'une égalité réelle entre les deux groupes linguistiques, ce que le refus provincial de reconnaître le français rend peu vraisemblable. Cette stratégie ne diffère probablement pas de celle des autres élites locales qui ont le même intérêt à suivre une politique analogue.

L'homogénéité de la communauté canadienne-française de Sudbury est assurée par une histoire et une culture communes. Cette appartenance au Canada français est fondamentale, mais des appartenances à un régime politique majoritairement anglophone et un système économique dominé par les Américains, sont aussi des facteurs qui façonnent en profondeur la nature de la communauté et de son organisation.

Au cours du dernier siècle, certaines caractéristiques de l'élite franco-sudburoise ont changé: la place du clergé a diminué, l'élite s'est diversifiée dans sa composition, elle s'est recrutée de plus en plus sur place. L'évolution de l'élite reflète l'évolution de la société franco-sudburoise. Au début, le clergé domine nettement cette société, par sa présence dans le monde religieux et dans le secteur de l'enseignement. Puis les laïcs ont pris une place de plus en plus grande à partir des années 1930. L'Ordre de Jacques-Cartier a joué un important rôle de concertation pour coordonner les efforts des laïcs et du clergé dans le secteur non seulement de l'enseignement, mais aussi de l'économie et de la religion.

Si ce groupe de dirigeants franco-sudburois n'a cessé de se transformer, c'est en réponse aux nouvelles conditions et aux nouvelles possibilités d'action qui se présentaient. Cette évolution s'est faite sans grands heurts. Il n'est pas possible de parler de "révolution" dans la transformation de cette société ou de son élite, sauf par analogie.

Quant à la "révolution tranquille" ou à l'explosion culturelle des dernières années, elle s'inscrit dans le sentier tracé par des démarches anciennes. On ne peut pas parler pour les nouvelles élites d'une volonté de diriger (elle n'a pas de programme politique connu), elle se développe dans le sein des institutions "traditionnelles".

Il faut donc faire exploser quelques mythes à propos de l'élite franco-sudburoise. Le premier, c'est que ces dirigeants sont des intendants du grand capitalisme pour maintenir les masses dans un état d'exploitation. Ce groupe canadien-français n'a que très peu d'attaches avec les grands capitalistes, auxquels il s'opposait probablement au plan idéologique. Un deuxième mythe à écarter, c'est celui de la non-représentativité. Qu'est-ce au juste qu'une "élite représentative"? Une élite ne représente jamais qu'imparfaitement la société qu'elle encadre.

Elle maintient, comme une ombre, l'image du passé, à côté de l'image du présent. Il n'y a pas eu de grande contestation de cette élite dans le dernier siècle, sinon dans le conflit naissant entre le secteur public et le secteur séparé. Un dernier mythe à supprimer, c'est l'existence d'une nouvelle élite, en rupture avec l'ancienne, composée de "mutants" ou d'"hybrides" biculturels.

La continuité semble donc, au total, être une caractéristique dominante de la société franco-sudburoise et de son élite depuis un siècle. Ce n'est pas dire que des changements nombreux ne soient survenus, loin de là. Mais c'est conclure qu'à tout prendre, les stratégies de base, les objectifs généraux et les orientations principales évoluent sans saut révolutionnaire. Pour une société minoritaire, le contraire serait étonnant. Ce sont les conditions de vie de cette société qui lui dictent finalement beaucoup de ses démarches.

Mais l'extension du réseau d'institutions autonomes reste la principale stratégie de l'élite franco-sudburoise.

NOTES

1 Cette définition trop générale du mot "élite" ne donnera satisfaction à personne. Mais combien de savants, depuis Karl Marx, en passant par Vilfredo Pareto et plusieurs autres, ont tenté de définir des termes tels que "classe", "élite", "masse" ou "dirigeants". On pourra consulter l'article "Élite" dans l'*Encyclopaedia Universalis* pour une vue d'ensemble de ces efforts; mais ce n'est pas la peine de reprendre ces discussions ici. Ne vaut-il pas mieux prendre conseil d'une conclusion que Karl Popper tira très tôt dans sa vie: "Ne jamais céder à la tentation de prendre au sérieux les problèmes concernant les mots et leurs significations. Ce qui doit être pris au sérieux, ce sont les questions qui concernent les faits, et les affirmations sur les faits: les théories et les hypothèses; les problèmes qu'elles résolvent; et les problèmes qu'elles soulèvent." (Karl Popper, *La quête inachevée*, Paris, Calmann-Lévy, 1981, p. 33). Pour les modestes fins du présent article, contentons-nous donc de la définition générale suivante: l'élite comprend les personnes les plus remarquables parce qu'elles occupent des postes de direction ou de commande dans les institutions d'un groupe, qu'elles sont les porte-parole de la communauté, qu'elles jouissent d'une influence dans le groupe, qu'elles sont perçues par la communauté comme étant ses chefs.

2 Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), *Développement global. Document de réflexion*, Ottawa, 1983, 11 sections avec chacune sa pagination. Voir en particulier l'article de René Guidon, "Consolider son identité par l'égalité ou l'autonomie", 12 pages, dans ce cahier de réflexion.

3 Fernand Dumont a déjà défini les idéologies comme "des schémas explicites, constituant, pour les fins de l'action à poursuivre, des définitions solidaires de la situation et des groupes qui y sont engagés", dans *Recherches sociographiques*, XIII(2), p. 233. Pour étudier l'idéologie des élites franco-sudburoises, il suffirait de lire les nombreuses publications qui ont circulé dans les écoles, dans les diverses associations, dans les journaux de la région, dans les publications

de la Société historique du Nouvel-Ontario. Le seul article qui ait explicitement posé le problème des idéologies est de Laurent Alie, "L'ultramontanisme au XIXe siècle: une idéologie qui se manifeste encore dans le milieu francophone nord-ontarien", dans la *Revue de l'Université Laurentienne*, V (4), pp. 105-120. Voir aussi le numéro spécial de la *Revue du Nouvel-Ontario* sur "Les idéologies de l'Ontario français: un choix de textes (1912-1980)", no 3, 1981. Voir enfin Donald Dennie, "De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien", dans la *Revue du Nouvel-Ontario*, no 1, 1978, pp. 69-90.

4 Les Presses de l'Université Laval ont publié, sous la direction de Fernand Dumont, une série d'ouvrages sur la question: *Idéologies au Canada français (1850-1900)*, Québec, P.U.L., 1971, 327 p., *Idéologies au Canada français 1900-1939*, Québec, P.U.L., 1974, 377p., *Idéologies au Canada français 1940-1976*, 3 volumes, Québec, P.U.L., 1981, 360 + 390 + 360p. On pourra aussi consulter Jean-Paul Bernard (éd.), *Les idéologies au Québec*, Montréal, Boréal Express, (c. 1973), 151p. et Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, (c. 1977), 381p.

5 Dans la perspective d'une distinction entre des groupes dont les membres n'ont qu'un seul lien entre eux (un club de chasse par exemple) et des groupes ayant de multiples attaches (une ethnie, une église, une nation), il est évident que les Franco-Sudburois forment une communauté ayant de nombreux liens(multi-bonded). Voir Pitirim Sorokin, *Social and Cultural Dynamics*. NewYork, 1937-1941, 4 vol.6 Michel D'Amours, *Moonbeam 1913-1945*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario (désormais:SHNO), Documents historiques no 71, 1980, 80p.

7 John Porter, *The Vertical Mosaic. An Analysis of Social Class and Power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, (c. 1965), xxii-626p. et Wallace Clement, *The Canadian Corporate Elite*, Toronto, McClelland and Stewart, (c. 1975), xxvii-479p.

8 Il existe plusieurs histoires et monographies qui traitent de l'histoire de la région. Pour une vue d'ensemble, voir D.M. LeBourdais, *Sudbury Basin. The Story of Nickel*, Toronto, Ryerson Press, (c. 1953), xiv-210p. On trouvera aussi beaucoup de renseignements dans une compilation (sujette à caution) de Charles Dorian, *The First 75 Years. A Headline History of Sudbury, Canada*, Ilfracombe (Devon, Grande-Bretagne), Arthur H. Stockwell, (1958?), 300p. Pour une vue plus populaire, on pourra consulter l'album-souvenir du centenaire, *To Our City/À notre ville* (Sudbury, 1983) et ses trois articles par Gaétan Gervais "Sudbury, 1883-1914", pp. 17-31, par Matt Bray, "Sudbury, 1914-1915", pp. 32-40 et par Oiva Saarinen, "Sudbury (1945-1983)", pp. 41-54.

9 Sur l'histoire des Franco-Sudburois, on trouvera la plus abondante documentation dans les publications de la Société historique du Nouvel-Ontario. Plusieurs numéros traitent en partie ou en totalité de la région. Voir Lucien Michaud (éd.), *Cent ans de vie française à Sudbury 1883-1983*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 79, 1983, 74p. Pour une autre vue d'ensemble, Gaétan Gervais, "Les Franco-Sudburois, 1883-1983", dans *Polyphony*, Spring/Summer 1983, vol 5 (1), p. 21-29. Pour la première période, on consultera surtout la thèse de Gail Cuthbert Brandt, "*J'y suis, j'y reste*": *French Canadians of Sudbury 1883-1913*, Thèse de PhD, Université York, 1976, xiv-287p., Louis Héroux, *Aperçu sur les origines de Sudbury*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 2, 1943, 23p. et *Familles pionnières. Leur odyssee. Leur enracinement*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 5, 1944, 68p. Pour le contexte plus général de la période, voir *Aspects du Nouvel-Ontario au XIXe siècle I*, Sudbury, SHNO,

Doc. hist. no 73, 1981, 51p. et *Aspects du Nouvel-Ontario au XIXe siècle II*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 74, 1981, 49p. On pourra encore consulter Roger Bélanger, *Région agricole Sudbury-Nipissing*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 18, 1949, 37p. En rapport avec Sudbury, il est important de se rappeler le rôle que joue la région de la Vallée. Plusieurs études ont retracé l'histoire de villages franco-ontariens: Stéphane Côté, "Histoire de Chelmsford" dans *Chelmsford, Coniston, Chapleau*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 4, 1944, pp. 12-29; Lionel Séguin, *Historique de la paroisse de Chelmsford, Ontario*. Sudbury, s.é., 1948; Gaston Bélanger, *L'agriculture dans Rayside et Balfour, 1900-1950*, Mémoire de spécialisation, Université Laurentienne, 1980. Pour Coniston: Cécile Giroux, "Coniston", dans *Chelmsford, Coniston, Chapleau*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 4, 1944, pp. 30-38 et Mike Solski, *The Coniston Story*, Coniston, Coniston Historical Group, 1983, 250p. Sur Blezard: Léo Legault "Blezard Valley", dans *Blind-River. Centre industriel. Blezard-Valley. Paroisse agricole*, Sudbury, SHNO, *Hanmer 1904-1979*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 70, 1979, 51p. et un ouvrage collectif, *Pionnières de chez nous*, Hanmer, Fédération des femmes canadiennes-françaises et Sudbury, SHNO, Doc. hist. nos 76-77, 1982, 156p.

10 Pour l'histoire de la paroisse Sainte-Anne, voir Alphonse Raymond, *La paroisse Sainte-Anne de Sudbury 1883-1953*, Sudbury, SHNO, Doc. hist. no 6, 1944, 47p.; Lorenzo Deschamps, "Le développement de l'église catholique à Sudbury", dans *Société canadienne de l'Église catholique. Rapport 1960*, pp. 23-33.

11 Plusieurs brochures ou articles renseignent sur la contribution des Soeurs Grises. Voir Monique Marion (Sr Ste-Monique-d'Ostie), "Les filles de Mère d'Youville dans la région de Sudbury", dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Rapport 1960*, pp. 83-91. Pour l'hôpital Saint-Joseph, voir l'album-souvenir 1896-1946. *Jubilé d'Or-Golden Jubilee. Hôpital St-Joseph's Hospital*, Sudbury, 1946. Sur le couvent de Sudbury, Sr St-Irénée, "Historique de la fondation du Couvent des Soeurs Grises de la Croix à Sudbury," dans la brochure no 9, SHNO, 1945, pp. 5-17. Plus récemment, voir Sr Yvonne Charbonneau. "Les Soeurs de la Charité d'Ottawa," et "Historique abrégé du Collège Notre-Dame," dans *75e Anniversaire du Diocèse de Sault-Sainte-Marie 1904-1979*, Sudbury, 1979, pp. 37-41.

12 Sur l'histoire du Collège du Sacré-Coeur, voir Gérard Blais, *Le Collège du Sacré-Coeur*, Sudbury, Ontario, Thèse de maîtrise de l'Université d'Ottawa, 1968; Albert Plante, *Vingt-cinq ans de Vie française - Le Collège de Sudbury*, Montréal, Messenger, 1938; Robert Toupin, "Le rôle des Jésuites dans l'enseignement classique et universitaire de la région de Sudbury," dans *Revue de l'Université Laurentienne III(4)*, juin 1971, pp. 73-77.

13 Lorenzo Cadieux, *Frédéric Romanet du Caillaud, "comte" de Sudbury*, Montréal, Bellarmin et Sudbury, SHNO, Doc. hist. 55-57, 1971, 143p.

14 Sur les difficultés entourant la création des paroisses françaises à Sudbury, entre 1949 et 1956, les *Mémoires* d'Alphonse Raymond sont révélateurs. Manuscrit privé.

15 Claire Pilon retrace, dans un petit livre récent, l'histoire de ce quartier et de son église. Claire Pilon, *Le Moulin à Fleur*, Sudbury, chez l'Auteur, (c.1983), 90p. Voir aussi Claire Pilon, "Le Moulin à Fleur", dans Lucien Michaud, *Cent ans de vie française à Sudbury 1883-1983*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, Documents historiques no 79, pp. 57-72.

16 Pour l'histoire des paroisses et pour de brefs historiques de plusieurs autres institutions catholiques du diocèse, voir *75e Anniversaire du diocèse de Sault-Sainte-Marie 1904-1979. Album-souvenir*. Sudbury, 1979, 68p.

17 Il n'existe pas à notre connaissance d'histoire de l'*Information* ou du *Voyageur*. Une thèse de maîtrise a examiné en détail l'histoire de *L'Ami du Peuple*: Serge Dignard, *Camille Lemieux et L'Ami du Peuple (1942-1968)*. Thèse de maîtrise, Université Laurentienne, 1982, xiii-150p.

Les Jésuites à Sudbury: soixante ans d'enseignement de la philosophie (1921-1981)

par Bénédicte Bilodeau-Guinamard

NDLR. Cet article condense une étude poursuivie par l'auteur, grâce à un octroi reçu par l'intermédiaire du GIEFO, sous la direction de René Champagne. On pourra consulter cette étude aux Archives de l'Université de Sudbury.

INTRODUCTION

C'est en 1665, quinze ans après la mort de René Descartes, que les Jésuites de Nouvelle-France instituèrent leur premier cours de philosophie au Collège de Québec¹. Les qualifiant de "créateurs", Mgr Louis-Adolphe Paquet rappelait en termes élogieux, deux siècles et demi après leurs premiers enseignements philosophiques, qu'"ils surent garder intactes les lois de l'esprit humain et conserver dans leur substance, pour le bien du clergé et l'instruction de toutes les classes sociales, les notions fondamentales de création, de Providence, de conscience, de liberté et d'immortalité"².

Étant donné les diverses implantations régionales des Jésuites au Canada français³ et l'influence de la philosophie qu'ils ont professée dans les collèges classiques, puis dans les universités ou facultés de philosophie, on est tenté de formuler une double question: peut-on caractériser cette influence et même parler d'une philosophie francophone jésuite? Et, si oui, quelle place a-t-elle dans le champ d'influences idéologiques que reconnaissent pour déterminantes les personnalités politiques et religieuses du pays?

Si l'on se place, en effet, au niveau général de l'histoire de la philosophie des Canadiens français, - disons, pour préciser, des Québécois et des francophones hors Québec -, l'intérêt d'étudier ce que l'on appellera par hypothèse l'influence jésuite est de percevoir les diffusions d'une même variable: diffusions doubles, dans le temps et dans l'espace.

Diffusion dans le temps: diffusion de la tradition de pensée de ceux qui à l'origine, et à partir de la France, exercent sur les institutions jésuites "provinciales ou étrangères" une pression exigeante et sans appel⁴. Et dans cette perspective, il faudrait étudier ce qui précisément, du XVII^e siècle français au XIX^e siècle, constituait la ligne de pensée des Jésuites vis-à-vis

de l'augustinisme, du cartésianisme et du thomisme en particulier.

Diffusion *dans l'espace*: du Collège de Québec, puis de l'Université Laval à laquelle vingt collèges sont affiliés en 1920, sont sortis des directives (programmes à suivre, manuels recommandés) ainsi que des professeurs formés selon les mêmes règles de pensée, et qui créent, d'un bout à l'autre des contrées francophones, une uniformité d'allure ⁵.

Cependant, on est tenté dès le premier abord de distinguer dans cette apparente recherche d'uniformité des collèges classiques une réticence de la part des Jésuites. L'historique résistance à l'affiliation à Laval du Collège Sainte-Marie en serait un premier exemple ⁶, et, dans le même registre d'idées, on serait tenté de s'interroger sur le changement d'affiliation du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury, dont l'affiliation à l'Université d'Ottawa, à partir de 1916, passa à l'Université Laval en 1924.

Quoi qu'il en soit, durant près d'un siècle et d'une province à l'autre, les francophones rabâchèrent en latin les mêmes définitions scolastiques. De la fin du XIX^{ème} siècle aux années cinquante, partout le même thomisme, proposé ou imposé ⁷, aboutissant tout aussi uniformément à un rejet, - contemporain du "Refus Global" -, du Néo-scolasticisme qui s'était si bien développé en terre canadienne qu'il avait occupé tout le terrain philosophique.

Si on a reproché à cette philosophie enseignée sa vétusté, son caractère démodé de philosophie d'un autre âge, - situation qui, au même moment, a été dénoncée en Europe également ⁸-, on lui reproche aussi son côté déplacé: le thomisme, même simplifié et adapté, est en terre américaine un produit importé, qui se trouve sans rapport avec les aspirations des jeunes générations de l'âge technologique ⁹.

On a, par ailleurs, pensé à enrayer son inutilité culturelle ou nationaliste, et il convient ici d'examiner la particularité du lieu du savoir canadien. Peut-on parler de terrain philosophique, sans considérer en même temps qu'il est double, - duplicité latente -, car francophones et anglophones sont l'enjeu de différentes confessions? L'on peut considérer que, dès le départ, ce terrain est non pas neutre, mais convoité, quadrillé, et déjà teinté sur la carte selon les zones de progression de la langue et de la religion de ceux qui l'ont occupé.

De ce qui semble avoir été subi comme une "imposture" pendant trop d'années par les étudiants en philosophie, et, d'une façon plus générale, par ceux qui s'interrogent sur les idéologies dominantes au Canada français ¹⁰, la question n'est pas tant de savoir quelle est la part de responsabilité de

l'enseignement des Jésuites que de comprendre jusqu'où leur influence a été opérante et déterminante dans la constitution d'une identité philosophique spécifiquement vécue par les francophones du Canada.

Et là il faudra considérer plus particulièrement les "luttres d'influences philosophiques" que les membres du clergé séculier, de même que les Sulpiciens¹¹, les Franciscains, les Dominicains, les Oblats, ont opposées aux Jésuites, au Québec et en Ontario, avant même que ne vienne une opposition laïque à leurs doctrines.

Sans remonter ici aux années d'origine de la problématique, on peut se contenter de l'étudier "en raccourci" à travers les soixante dernières années d'enseignement philosophique francophone. Le terrain privilégié nous en est offert à Sudbury, où les Pères Jésuites offrent un lieu de philosophie aux francophones, sans discontinuité, depuis l'automne 1921 au Collège classique du Sacré-Coeur, et, depuis 1957, à l'Université de Sudbury, nouveau nom pris par l'institution (avec approbation du Bill 35 du 3 avril 1957).

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE AU COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR DE SUDBURY DE SEPTEMBRE 1921 À JUIN 1959

A. Les méthodes d'enseignement

Quelle philosophie étudiait-on durant les deux dernières années du collège classique qui, sous le nom de Philosophie I et Philosophie II, étaient consacrées particulièrement à cette discipline? Au Canada français, on demandait aux candidats au Baccalauréat d'avoir étudié durant ces deux années un ensemble de notions scolastiques regroupées sous l'étiquette de disciplines classiquement déterminées: logique, cosmologie, psychologie, ontologie et théologie naturelle, etc. Ces disciplines philosophiques présageaient en fait le découpage du cours philosophique, avec le passage d'une discipline à l'autre selon la progression du programme établi sur deux ans, et plus encore les différentes parties du manuel philosophique préconisé par l'Université Laval.

Après 1910, c'est le manuel de l'abbé S.A. Lortie: *Elementa philosophiae christinae ad mentem sanctae Thomae Aquinatis exposita* (Québec, L'Action sociale, Vol. I et II: 1910 - Vol. III: 1911) qui est utilisé. Les Canadiens attendaient ces *Elémenta* comme l'outil présentant toutes les qualités de sérieux et de mise à jour qui manquaient alors aux étudiants de philosophie.

L'influence du manuel de base, manuel de référence souvent appris à la lettre par l'étudiant, était d'une très grande importance. Il semble intéressant de souligner les dates auxquelles ces manuels se sont succédés.

Notons que si le manuel de Lortie fut adopté dès sa première parution par une dizaine de collèges au Québec, ce n'est que dix ans plus tard, en 1920, qu'il fut utilisé au collège jésuite de Sainte-Marie de Montréal¹². Sans doute, le manuel employé jusqu'alors était-il encore l'ouvrage de L. Jouin, s.j.: *Compendium logicae et metaphysicae et elementa philosophiae moralis* (New York, Benziger fratres, 1903) qui avait été adopté dès 1908 à Sainte-Marie. Une analyse comparative des deux manuels pourrait être éclairante quant à l'orientation de l'enseignement philosophique proposé par les différents collèges. Pour le Collège du Sacré-Coeur de Sudbury, on peut retenir que c'est progressivement (prudemment?) que le manuel de Lortie a définitivement évincé le manuel de Jouin qui fut conservé de 1920 à 1924. Le règne du manuel de Lortie prit fin en 1938, un an après la parution de l'ouvrage de Monseigneur Henri Grenier, qui devint pour le Collège du Sacré-Coeur, comme pour la plupart des collèges du Québec, le manuel philosophique de base durant quinze ans. Paru en latin à Québec sous le titre de *Cursus Philosophiae* (I & II, 1937; III, 1938), son édition française *Cours de Philosophie* (I, 1940) fut utilisée dès 1944 au collège de Sudbury.

Grâce aux *Annuaire*s du Collège du Sacré-Coeur, on peut établir jusqu'en 1950¹³ la liste des manuels de philosophie politique et d'apologétique qui ont été utilisés à Sudbury. Ces deux disciplines constituaient une partie importante du programme des finissants. L'on peut voir dans le détail des cours d'économie politique l'apport d'un contenu d'actualité dans un enseignement qui semble trop classique.

B. Le contexte universitaire ontarien

D'une manière générale, il serait intéressant de pouvoir établir des comparaisons en matière de programme d'enseignement dans les différents collèges secondaires ontariens. Ces variantes régionales des collèges classiques ont été passées en revue par Mgr Paquet qui, dans un texte de 1917 (cité *supra*, note 2), souligne l'usage des manuels de philosophie. Il y est précisé, entre autres choses, l'utilisation de l'ouvrage de Jouin au Collège de Saint-Boniface (avant qu'il ne soit remplacé par Lortie) avec l'appréciation: "La philosophie de Jouin, actuellement en usage, jouit d'un juste renom de clarté dans les idées, et de netteté dans l'expression. La

sociologie est particulièrement soignée.” Mgr Paquet cite également le cas du collège Saint-Michel de Toronto où étaient alors en usage sous le titre de “philosophie de Stonyhurst”, les textes des Pères Hickey, cistercien, et Rickaby qui firent partie du comité de rédaction des Jésuites anglais rédigeant ce manuel. Quant à l’appréciation donnée sur le Collège Saint-Michel 14, Mgr Paquet ajoute: “Ce qui distingue cette maison ontarienne, c’est que les méthodes inductives et expérimentales y sont l’objet d’une attention très marquée... Une place considérable est faite aux études psychophysiologiques”. On notera aussi au passage qu’à l’Université d’Ottawa, d’après lui, on enseigne selon Lortie.

On peut demander quelle était l’influence intellectuelle qu’exerçait l’Université d’Ottawa sur le Collège du Sacré-Coeur durant l’époque de son affiliation. Le collège y fut affilié, en effet, de 1916 à 1927. Il conviendrait de dépouiller ce qui est conservé aux Archives Deschâtelet de l’Université Saint-Paul d’Ottawa qui possède la correspondance et les traces de l’acte d’affiliation. Cette période de 1916-1927 correspond en effet, semble-t-il, à une période de grande créativité à Ottawa dans le domaine de l’enseignement. L’A.C.F.É.O. (Association canadienne-française d’éducation de l’Ontario) fonde en 1923 l’École Normale d’Ottawa. Par ailleurs, c’est en 1930 que les Dominicains y fondent l’Institut d’Études Médiévales que le séjour des philosophes français Jacques Maritain et Etienne Gilson, de retour chez eux, feront connaître en Europe.

Pour ce qui est de l’Université d’Ottawa, dirigée par les Pères Oblats de Marie-Immaculée, depuis la fondation du Collège de Bytown, et depuis l’obtention de sa charte pontificale (1889) qui lui permet de prendre le nom d’Université, on peut noter une variation d’importance: après avoir été unilingue anglaise à partir de 1874, l’institution devient bilingue en 1901. Peut-être l’arrivée massive de francophones en Ontario, sans oublier le développement de la ville d’Ottawa, permettait-elle d’espérer la recrudescence d’étudiants bilingues 15. On invoque souvent les différends que les autorités universitaires d’Ottawa opposèrent au projet de création d’un collège bilingue à Sudbury. Les liens d’affiliation académiques, qui lièrent finalement ce dernier pendant plus de dix ans à Ottawa, se sont peut-être rompus en raison de la concurrence réelle que présentait, dix ans plus tard, cette institution francophone en Ontario. Le rôle joué par l’Université Laval sur le plan de l’influence intellectuelle et linguistique aura sans doute prévalu sur l’influence géographique, si l’on peut dire.

C. Les professeurs de philosophie du Collège du Sacré-Coeur

Comme dans la plupart des collèges classiques au Québec, tous les professeurs de philosophie au Collège du Sacré-Coeur furent prêtres et jésuites. La plupart étaient originaires du Québec où ils avaient fait leurs études collégiales. Il n'y eut donc pas de professeurs de philosophie laïcs. La question de la rémunération des professeurs se posa cependant à Sudbury pour des enseignants d'autres matières, comme dans la plupart des collèges durant les années trente. Et on a noté qu'une correspondance entre le Père Rosaire Legault, s.j., de Sudbury, et Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, s'est échangée à l'époque sur l'avenir des professeurs laïcs du collège 16.

Il n'y avait du reste qu'un seul enseignant de philosophie, pour les deux années - philo I et philo II -, et le même se chargeait aussi d'enseigner à ces deux classes l'économie politique. Il prenait souvent alors le rôle de "modérateur" d'un des cercles politiques ou littéraires qui animaient la vie des étudiants. Il y eut ainsi au Collège du Sacré-Coeur le Cercle Philippe-Landry, le Cercle Archambault, le Cercle Lacordaire.

Souvent, étant donné leur formation théologique au scolasticat jésuite en sciences religieuses, les professeurs de philosophie se voyaient confier l'enseignement de l'apologétique ou l'instruction religieuse. C'est ce que fit durant onze années de philosophie le Père Paul Chartiez, s.j. On peut en déduire un long monopole d'influence. Parmi les autres professeurs, et sans qu'il soit possible ici non plus de déceler, d'après les seules sources d'archives consultées, l'étendue de son influence, on relève le nom de Rodolphe Dubé parmi les professeurs de littérature. Il prit peu après son passage le nom d'écrivain de François Hertel. Ses interrogations métaphysiques ont dû laisser transpirer à l'entourage étudiantin l'aspect provisoire de son passage à Sudbury (d'où il devait repartir vers une vie littéraire et laïque, renonçant en cela à ses mémorables antécédents d'enseignant jésuite dans les Collèges Brébeuf et Grasset).

C'est à partir de 1949-50 que le nombre de professeurs fut doublé. Il y en eut un par classe de philosophie. Le changement qui se produisit partout au Canada dans le recrutement du corps professoral vers les années cinquante, ne se fit réellement sentir à Sudbury qu'après la fermeture du Collège du Sacré-Coeur et à l'ouverture du Collège de l'Université de Sudbury, dont la structure est remodelée sur le système universitaire anglo-saxon.

D. Les étudiants du collège

Ces étudiants, il est difficile de les connaître à travers les documents d'archives consultés et même à travers les "journaux de classes des philosophes 1934-1935, 1935-1936", où seuls en définitive s'expriment les rédacteurs. Ceux-ci, évidemment, étaient les "meilleures têtes", et l'on peut admirer leur prose, la solidité de leur argumentation dans un genre qui reste très scolaire. On peut mesurer la valeur de l'enseignement collégial à ses fruits; brillants étudiants, certains continuèrent à porter à l'honneur le Collège de Sudbury, à l'intérieur de la ville de Sudbury même, où l'élite professionnelle francophone s'illustre jusqu'à nos jours¹⁷, comme à l'extérieur. Parmi ceux qui ne renient pas leurs origines collégiales à Sudbury, vient évidemment le nom de Jean Ethier-Blais, écrivain bien connu.

Parmi tous les bouleversements d'après-guerre, celui de l'enseignement et de l'éducation fut radical. On a du mal à concevoir qu'il y ait un lien entre les générations qui précèdent et celles qui suivent ces ruptures, pourtant difficiles à situer exactement. On relève encore jusqu'en 1954, dans le journal des anciens du Collège du Sacré-Coeur (*Le lien*, Vol. VI, No 9, p. 56) que l'on conserve encore la devise "Prière, Etude, Action", devise de l'académie Philippe-Landry, et que l'on vise avec le cercle Lacordaire "une oeuvre d'action sociale au service d'une mystique d'abstinence", ce qui prouve que l'on ne craignait alors "ni les grands mots, ni les grands moyens", au sortir du collège. Huit ans plus tard, dans une réunion de 1961-62, un professeur de philosophie de Sudbury dresse un tableau impressionnant du laxisme dans lequel seraient tombés les étudiants¹⁸. Il parle de leur absence d'engagement sur le plan de l'esprit, de leur paresse intellectuelle en général, du manque d'entraînement à la réflexion prolongée, de surestime des activités para-scolaires. S'il invoque à leur décharge le dérangement provoqué sur ces jeunes de vingt ans par le changement -difficile à opérer comme à négocier - de structures institutionnelles (et conséquemment, les déménagements que les étudiants comme les professeurs ont eu à opérer parfois en cours d'année), cela n'explique pas tout!

L'enseignement collégial était, semble-t-il, destiné à produire en milieu ontarien, une élite francophone, les études philosophiques couronnant les huit années du cours classique¹⁹. Et si l'on considère ces exigences intellectuelles et morales aux lieux et temps où le Collège de Sudbury s'est imposé, on comprend qu'elles aient subi le sort des valeurs en baisse, malgré les efforts dépensés par les Jésuites pour y maintenir

leur cours.

Elles ont chuté, ces valeurs, au moment où de partout dans la province, on proposait, au contraire, des études universitaires "à option" pour nombre de ceux qui désiraient compléter leurs études secondaires. Il va sans dire que cela répondait aux besoins de la majorité anglophone de voir compléter l'enseignement des "high schools". Ce que représentait pour le francophone, la fin des études collégiales classiques, c'était sans doute un allègement dans les programmes, une liberté dans le choix de la spécialisation, exigeante certes, mais dans les limites d'une seule discipline. L'idéal de l'humaniste a laissé place à celui de l'homme économique que le XXe siècle a imposé. Et peut-être l'humanisme latin et français longtemps dressé par les Jésuites en terre anglo-saxonne a-t-il rendu les armes du même coup?

La rupture entre les deux modes d'enseignement, collégial et universitaire, de la philosophie se trouve ici plus précisément accentuée par le passage opéré d'une institution à l'autre. On peut dire, pour tenter d'expliquer cet état de fait, que sur le plan moral d'une part, un idéal trop élevé a été ressenti comme ne remplissant plus sa fonction éducative; sur le plan intellectuel d'autre part, il faut voir que le classicisme des études collégiales n'a pas survécu au désir d'une génération à qui on a donné le choix de ses études. Que le monde économique ait orienté bon nombre d'étudiants vers les sciences exactes, financières ou administratives (raison invoquée, mais ce n'est pas une raison!), cela continue cependant à désoler les philosophes

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE À L'UNIVERSITÉ DE SUDBURY

(sept. 1960 à 1981-82)

A. L'organisation du cours universitaire

Après quatre ou cinq années de transition dans la vie du collège, dont il est difficile de retrouver traces aux archives, étant donné les changements de locaux successifs, les négociations menées par la direction du Collège du Sacré-Coeur arrivent à leur terme. Sous le nom d'Université de Sudbury, depuis avril 1957, le collège est entré avec deux autres collèges dans la Fédération de l'Université Laurentienne en septembre 1960.

C'est alors une nouvelle organisation de l'enseignement de la philosophie qui est menée conjointement par les collèges. À la tête de cette organisation des études philosophiques, on

place un département (conjoint) dont les professeurs vont à tour de rôle devenir chefs de département.

Tout étudiant désirant se présenter au B.A. en philosophie doit suivre six cours réguliers, en cette matière, et parmi ceux-ci trois sont obligatoires. Les cours étant dispensés par les différents collèges fédérés, en règle générale l'étudiant suit ses cours de philosophie au collège où il s'est inscrit. Cependant, avec l'accord du directeur du département de philosophie de son collège, il peut choisir de suivre les trois autres cours, soit au Collège universitaire de l'Université Laurentienne (non confessionnelle), soit au Collège de l'Université Huntington (de l'Eglise Unie), soit à celui de l'Université Thorneloe (de l'Eglise anglicane), soit au Collège de l'Université de Sudbury (catholique). Il a donc théoriquement le choix quant à la confessionnalité ou la non-confessionnalité de son enseignement philosophique. Mais, dans les faits, c'est à l'Université de Sudbury seulement que l'étudiant francophone en philosophie peut obtenir une concentration en philosophie. Les cours de l'Université de Sudbury peuvent être donnés en anglais et en français. Mais il faut signaler que c'est le seul collège proposant des cours de philosophie en français, situation qui confère de fait à l'Université de Sudbury la responsabilité de l'enseignement philosophique francophone parmi la fédération Laurentienne. Et c'est en définitive des Pères Jésuites - qui continuent d'assumer la responsabilité financière et morale de ce collège universitaire - que dépendent les vingt dernières années d'enseignement philosophique en français à Sudbury. Il ne sera pas question ici des cours de philosophie offerts en anglais par les autres collèges de la fédération (cf. les *Annuaire*s de l'Université Laurentienne).

B. Les programmes

Selon les *Annuaire*s de l'Université Laurentienne, il est possible de dresser une liste des cours qui ont été proposés en français. Par une liste statistique établie par l'administration, on peut observer quels sont parmi eux les cours qui ont été effectivement donnés. Plus la liste des cours offerts au cours des années s'allonge, et moindre en proportion paraît celle des cours donnés. Les professeurs proposent, les étudiants disposent... L'arrivée d'un nouveau professeur est souvent l'occasion de proposer un nouvel intitulé de cours.

Il convient de noter aussi que les intitulés de cours sont de plus en plus précis: depuis 1960, ce ne sont plus des matières, mais des questions précises qui sont désignées par les programmes. Ce seul fait permet de juger de la fragmentation qui s'est

opérée au cours des années dans l'enseignement philosophique. Peut-être est-il permis de parler de spécialisation dès que ce changement s'opère? S'il est possible de relever, par ailleurs, quelques noms clés, manuels à consulter les toutes premières années de ce cours universitaire, on ne retrouve plus ces indications bibliographiques pour les années suivantes. Sans doute est-ce en raison même de l'abandon de ces manuels au profit de textes d'auteurs dont l'édition se multiplie après 1960. Le dernier manuel figurant au programme de 1960-61 fut celui de Régis JOLLIVET, *Cours de Philosophie* (Paris, 1946, 3e éd.).

C. Les réformes de l'enseignement philosophique

Il est principalement notable que l'on a rejeté les manuels philosophiques après les avoir littéralement suivis; et ceci s'accompagne du rejet du thomisme que ces derniers professaient. Ce rejet du thomisme a éclaté partout au même moment d'ailleurs ²¹. Pour éviter le piège de leur présentation tendancieuse, on conseille alors plutôt que les manuels, la lecture des textes des philosophes eux-mêmes, et un certain pluralisme dans les idées est contemporain de cette attitude dans toutes les disciplines.

Face à ce refus, comment s'est exprimé de la part du corps professoral la remise en question des méthodes d'enseignement jusqu'alors en vigueur dans les collèges? On peut suivre de près l'attitude des enseignants jésuites, car chaque année à partir de 1959, a lieu le "congrès des professeurs de philosophie des collèges de Jésuites, organisé par la direction générale de ces collèges". On trouve trace en particulier, pour ces soixante années, de la recherche de méthodes visant à renouveler un enseignement qui s'est montré décevant dans tout le monde occidental: ainsi en témoigne l'enquête de l'U.N.E.S.C.O. de 1953, *L'enseignement de la philosophie, enquête internationale* (Paris, 1953) à laquelle l'Université de Sudbury fait encore écho, dix ans plus tard, par la voix de son professeur de philosophie, Nil Guillemette ²².

Le Père N. Guillemette cite dans ce rapport adressé à ses collègues un texte de la *Commission universitaire de la Compagnie de Jésus* "Mémoire à la Commission Royale d'enquête sur l'Enseignement", Montréal, 1962, p. 67: "La conception même qu'on se fait de l'enseignement de la philosophie implique déjà une option philosophique: cela ne peut être évité; notre conception basée par ailleurs sur la révélation chrétienne, implique qu'il existe une vérité objective, qu'il faut la chercher et la proposer sans l'imposer". C'est cette dernière recomman-

dation: "proposer sans l'imposer" qu'il faut retenir si l'on veut conserver l'estime des étudiants. Et l'inconvénient d'utiliser certains termes risquant de heurter l'étudiant trouve un palliatif: le Père Guillemette conseille de remplacer le terme *thomisme* par celui de *pensée médiévale*. Il invite néanmoins ses collègues à concevoir un thomisme "ouvert et audacieux".

Ceci est assez significatif du malaise qui se traduisait de façon aiguë dans l'estimation des liens entre professeurs et étudiants de philosophie. Ces liens semblent, de l'avis de Nil Guillemette lui-même, indépendants de la discipline philosophique. Dans le texte: "L'état d'esprit des élèves de l'Université de Sudbury" (*Entraide*, juil. 1963, p. 34a), il conclut ainsi la situation: "Si les élèves de ce milieu bien spécial semblent trop attendre de solutions en philosophie, c'est peut-être qu'ils mettent plus de confiance dans leurs professeurs que dans la matière elle-même. D'où la nécessité de ne pas répondre à toutes les questions".

C'est l'abandon de la philosophie dogmatique, à Sudbury comme partout ailleurs, en Europe et en Amérique, pour une philosophie questionnante qui retrouve la démarche de Socrate. Son terrain se trouve agrandi par l'éclatement des sciences et l'apparition de nouveaux champs de recherche. Et même si les réponses sont encore trop souvent posées au départ dans la pensée de l'enseignement, elles ne sont plus imposées aux étudiants philosophes.

L'évolution de la discipline philosophique est ainsi très visible au travers des différents énoncés de cours. On ne suit plus le découpage classique précédemment cité, comme au Collège du Sacré-Coeur. C'est en multiples voies que les grandes parties de la philosophie sont traitées; ainsi, la métaphysique prend une connotation particulière selon qu'on aborde le transcendant, la philosophie de l'être, l'étude du mythe, l'étude de la mystique, etc. La philosophie du langage, autre exemple, se joint à celle de la communication. La nouvelle morale prend le nom de philosophie pratique, regroupant aussi bien la philosophie de l'éducation, de la famille, des loisirs, de la vie sociale, politique, etc.

On voit que nul modèle rigide de classification des connaissances n'a présidé à ce découpage, plus proche de l'expérience quotidienne que d'une théorie du savoir pré-établie. C'est l'abandon de la classification positiviste des connaissances et de celle de la scolastique qui subsistaient encore au début du siècle, et l'on conçoit alors pourquoi aucun ordre de présentation des sujets traités ne soit exposé ou suivi de façon stricte, d'une année à l'autre.

D. Les grandes directions de l'enseignement philosophique actuel

Les programmes annoncés dans les annuaires de l'Université Laurentienne des vingt dernières années donnent l'image de l'éclatement des connaissances de l'ère technologique. Et les programmes de philosophie rendent compte de la naissance de nouvelles disciplines: sciences sociales, sciences humaines, esthétique, sciences formelles sont les nouveaux objets de l'interrogation philosophique parce que ces sciences sont autant de pistes nouvelles pour appréhender le monde. Sans qu'il soit ici question de donner une image exhaustive de l'enseignement philosophique proposé par l'Université de Sudbury, on peut donner un aperçu des nouvelles tendances qu'il semble avoir prises au cours de ces vingt dernières années, en distinguant cinq champs de recherche:

1) *Histoire de la philosophie*: Après le choc des civilisations et l'angoisse ressentie vivement au lendemain de la seconde guerre mondiale, on propose aux étudiants de comprendre "les origines de la philosophie occidentale", après l'étude de la philosophie ancienne et moderne (cours proposé à partir de 1968-69). De plus, on fait appel à l'étude de "la pensée occidentale", pour mieux comprendre la pensée contemporaine (cours offert à partir de 1973).

2) *Ontologie*: À travers l'étude des textes de Marx, Nietzsche, Sartre (Freud semble avoir été peu étudié alors), on étudie le monde de l'athéisme dès les premières années du cours universitaire. Mais, de façon générale, il semble que ce soit surtout la phénoménologie allemande et l'ontologie française qui aient été étudiées avec le plus de soin, à travers des textes nombreux et récemment parus ²³.

3) *Logique*: Les études épistémologiques, sur le formalisme mathématique en particulier, ont été dirigées dans les années soixante-dix par Yvon Gauthier qui composera alors l'ouvrage qu'il publiait peu après son départ pour les universités de Toronto puis de Montréal ²⁴.

4) *Philosophie politique*: On peut retrouver en quelque sorte la suite des cours d'économie politique dispensés au Collège du Sacré-Coeur, dans les cours sur la pensée marxiste, sur le socialisme, etc. ²⁵. La participation des professeurs de philosophie de l'Université, Léo Paré et Vladimir Berens, à un colloque sur le socialisme en 1966 témoigne de l'activité des recherches menées alors en socio-politique ²⁶.

Il faut replacer cette activité dans le contexte économique et social de l'industrie minière à Sudbury, qui provoqua à la fois l'essor économique de la région, les bouleversements sociaux

qui l'accompagnent et fit naître les luttes syndicales qui déchirèrent la ville entre les années cinquante et soixante ²⁷.

5) *L'interprétation contemporaine de l'homme et ses droits*: Plus récemment, avec l'apparition de nouveaux problèmes engendrés par le progrès des manipulations génétiques, une nouvelle discipline, la bioéthique, a été enseignée. Très tôt, à l'Université de Sudbury, on s'est soucié d'étudier les nouvelles interrogations posées par la science. Cela a mené à la création en 1972 du *Centre d'interprétation contemporaine de l'homme*, regroupant un certain nombre d'enseignants, et destiné en même temps à informer jeunes et adultes à l'extérieur de l'université, dans les écoles en particulier, de ce nouveau type de problème que rencontrent hommes et femmes devant l'euthanasie, l'avortement, l'insémination artificielle. En conséquence, à partir de nouvelles situations juridiques ainsi créées, on étudie les nouveaux droits et devoirs de la personne. Le développement du cours de philosophie du droit témoigne de l'intérêt pour ces sujets d'actualité.

Étant donné notre choix premier de ne considérer que la philosophie francophone, il peut sembler injuste et faux de dresser ce tableau restrictif, et en particulier de passer sous silence les cours de philosophie offerts en langue anglaise à l'Université Laurentienne.

Pour connaître en détails le contenu des cours offerts, que ce soit à l'Université Laurentienne ou à l'Université de Sudbury, qu'ils soient donnés en français ou en anglais, qu'ils figurent ou non dans le bref tableau que nous venons d'ébaucher, il convient absolument de se reporter aux *Annuaire*s de l'Université Laurentienne.

CONCLUSION

Au sein de l'Université Laurentienne, fédération bilingue et ontarienne, - et dont les structures sont susceptibles de changements prochains, - l'étudiant franco-ontarien continue de chercher les racines profondes de son biculturalisme actuel. L'Institut franco-ontarien de Sudbury, créé en 1977, y offre un lieu de prise de conscience et d'appréciation des divers modes d'être.

Il n'est peut-être pas adéquat d'évoquer - pour l'opposer à la présente américanisation avancée - la valeur de l'humanisme classique et l'idéal éducatif d'autrefois. Ce n'était pas notre propos non plus de rappeler quels adversaires furent les protestants anglo-saxons pour les Jésuites qui vinrent de France

dès la seconde moitié du XVII^e siècle pour enseigner et créer des collèges au Canada²⁸. Point n'est besoin d'insister davantage sur l'influence ultramontaine qui s'est propagée à travers le néo-scolasticisme. Ce serait faire revivre sur le terrain religieux une lutte d'influence qui ne semble pas avoir de fin. Mais l'histoire des Jésuites à Sudbury, à travers leur enseignement philosophique, reste passionnante à tous ces égards. Et l'on peut évoquer le travail qu'ils ont accompli depuis soixante ans dans le nord de l'Ontario pour doter de cadres institutionnels la pratique d'une philosophie tournée vers l'avenir et l'action.

NOTES

1 Voir Yvan Lamonde: *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)*, Montréal, Hurtubise, 1980, 312 pages. Le chapitre I porte sur l'impulsion philosophique donnée par les Jésuites à tout le clergé de Nouvelle-France jusqu'à la fermeture du Collège de Québec en 1759.

2 Sous le titre "Coup d'oeil sur l'histoire de l'enseignement philosophique canadien", l'étude que Mgr Paquet présenta en mai 1917 devant la Société Royale a été publiée en 1918, et à nouveau dans le recueil de Yvan Lamonde: *Historiographie de la philosophie au Québec (1853-1971)*, Montréal, Hurtubise, 1972, 241 pages; texte cité: page 59.

Pour la présente étude, il convient de se reporter à la très riche bibliographie présentée et commentée dans les deux ouvrages fondamentaux de Y. Lamonde, qui comportent par ailleurs des références aux sources canadiennes, anglo-américaines et latino-américaines. Il conviendrait aussi de consulter différents centres universitaires, tel qu'à l'Université de Montréal le Centre de Documentation en Philosophie canadienne, fondé en 1966. L'historiographie de la philosophie canadienne a pris son essor depuis, et nombre de facultés de philosophie tendent à la considérer comme discipline spécifique. Ainsi, à l'Université McGill, à l'Université Laval et à l'Université d'Ottawa, les départements d'études canadiennes-françaises s'y intéressent de plus en plus.

3 Les Jésuites, revenus au Canada en 1842, installèrent des Collèges à Montréal, Québec, Gaspé, Sudbury, Saint-Boniface, Edmonton. Voir: Claude Galarneau: *Les Collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 287 p. (p. 97). Fruit de nombreuses années d'enquête sur tout le territoire canadien, cet ouvrage comporte des références fondamentales sur les conditions d'enseignement des deux dernières années d'études classiques consacrées à la philosophie.

4 On suivait les préceptes de la *Ratio Studiorum* de 1586, au Collège de Québec, la philosophie y étant la servante de la théologie, (voir texte cité *supra*, note 1).

Bien que l'on ait contesté par après l'importance donnée au thomisme des Jésuites avant la conquête, c'est avec insistance que Mgr Paquet, (dans le texte cité *supra* note 2), rappelle le maintien de l'enseignement philosophique dans les traditions scolastiques par les supérieurs de l'Ordre en France, en citant Camille de Rochemonteix, s.j.: *Un collège des Jésuites au XVII^e et XVIII^e*, Le Mans, Le Guicheux, 1889, 4 tomes, (tome IV), et, sur l'influence des Jésuites de France sur l'enseignement jésuite au Canada, voir Mgr Amédée Gosselin: *L'instruction sous le régime français 1635-1760*, Québec, Laflamme et Proulx, 1911, 501 p.

5 Cl. Galarneau: *Les collèges classiques...*, p. 195: "Les Jésuites une fois rentrés en France, le Séminaire du Québec a été comme la maison-mère d'où sont partis tous les mouvements, les changements ou les modifications durant deux siècles. Impulsion qu'il a encore donnée en créant l'Université Laval en 1852".

6 Voir: Cl. Galarneau, *op. cit.*, p. 44. En 1920, la séparation des Universités de Montréal et de Québec fut, du même coup, opérée. Quant à la querelle soulevée par le projet de transformer le collège en université, 40 ans plus tard, voir: *L'Université dit non aux Jésuites*, Montréal, éd. de l'homme, 1961.

7 Loin de passer inaperçue dans les milieux philosophiques canadiens, l'influence thomiste cléricale a été philosophiquement enregistrée et "digérée" par les Canadiens eux-mêmes. Dès le début du siècle, on a fait l'historique de l'apport du thomisme canadien. Puis l'examen s'est fait critique, et l'on en vint, aux années contemporaines, à une dénonciation préconisant réforme ou changement radical. Citons, par exemple, et selon l'ordre chronologique:

Maurice Roy: "Pour l'histoire du thomisme au Canada", *Essais et Bilans. Journées du thomisme I*, Ottawa, Collège Dominicain, 1935, 17-28; ou *Le Canada français XXIII*, 2, (1935): 161-171.

Stanley French: "Considérations sur l'histoire et l'esprit de la philosophie au Canada français", *Cité Libre XV*, 68 (juin-juillet 1964): 20-26, et publié dans Y. Lamonde: *Historiographie de la philosophie au Québec (1853-1971)*: p. 147-163.

Lucien Lelièvre: *L'enseignement du thomisme dans les collèges classiques*, Montréal, Fides, 1965, 237 p.

Venant Cauchy: "Philosophy in French-Canada: its Past and its Future", *Dalhousie Review*, XLVIII, 3, 1968, 384-401.

Pierre Thibault: *Savoir et pouvoir. Philosophie thomiste et politique cléricale au XIX^{ème} siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972, 252 p.

8 "L'enseignement de la philosophie", *Recherches et débats*, no 36, Paris, Fayard, oct. 1961. À noter: le no 34 de la même revue donne un article de Noël Lajoie: "Le Canada français", mars 1961.

9 *Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada*, Ottawa, Imprimerie du Roi, 1951, p. 189; et surtout, *Le Rapport Laval: Rapport de la Commission du programme de la Faculté des Arts du Conseil universitaire*, Université Laval, Québec 1957-1960, 3 volumes, Vol. I, p. 8, etc.

10 Voir les textes cités et publiés par Y. Lamonde: *Historiographie...*, entre autres, la chronologie de la situation de la philosophie au Québec qu'il donne p. 179 et ss. Voir aussi l'ouvrage issu du Colloqué de Trois-Rivières, mars 1975, sur le thème: "Histoire de la philosophie au Québec: 1800-1950", *Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976, 263 p.

11 Marcel Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^{ème} siècle*, Montréal, Fides, 1982, 280 p. (cf. Bibliographie, 14 p.).

12 Si l'on en croit Y. Lamonde: *La philosophie...*, p.229, note 88. Dans ce passage, il est question de l'usage de manuels de philosophie dans les collèges du Québec.

13 Les *Annuaire*s et les *Palmarès* imprimés du Collège du Sacré-Coeur pour les années 1921 à 1950, sont conservés dans la collection des Archives du Collège situées à l'Université de Sudbury, sous le patronage de la Société Historique du Nouvel-Ontario. Nous remercions le P.R. Toupin de nous en avoir facilité l'accès. Pour les années 1950-1960 qui furent des années de transition dans la vie du Collège, les *Annuaire*s et les *Palmarès* ne figurent pas. Afin d'avoir une idée des programmes de philosophie au Collège, pour ces années, il faut se reporter au document conservé dans ces mêmes archives sous la cote

(M - 3 - 6), sous le titre: "Préfet des études du Collège du Sacré-Coeur, cours secondaire: Direction et programme de transition - 1956", qui sont les directives pédagogiques datant d'août 1956 de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et donnant le "Programme d'études du baccalauréat ès arts - Philosophie". On a tout lieu de penser que ces directives ont été suivies. En particulier, en ce qui concerne les ouvrages au programme, on peut consulter les pages 11 à 14 de ce document recommandant "les ouvrages jugés les plus importants".

14 Sur le Collège Saint-Michel de Toronto, fondé en 1929, cf.: Shook, Laurence K., *Catholic post secondary education in english-speaking Canada - A History*, Toronto, University of Toronto Press, 1971: voir aussi les pages consacrées au Pontifical Institute of Medieval Studies à Toronto. L'ouvrage rend compte du contexte historique et des institutions anglophones de l'Ontario, contexte très anglophone dans lequel s'est développé l'enseignement à Sudbury.

15 Il faut noter que l'Université d'Ottawa a travaillé alors à la refonte de son enseignement philosophique. Et en particulier, cette refonte mène à la création en 1931 d'un Institut de philosophie ouvert aux laïcs et non plus seulement aux religieux. Dans la brochure de cet institut (1932), que le Père Gaston Carrière, o.m.i., a bien voulu nous transmettre, on peut lire: "On a voulu offrir à l'élite de notre jeunesse, ... une formation en profondeur à base de philosophie et répondant intégralement aux aspirations des plus ambitieux".

16 Cf. Cl. Galarneau: *Les collèges...*, p. 119. On peut voir dans cette correspondance un exemple des liens d'obligation et d'assistance qui reliaient les collèges fédérés à Laval.

Par ailleurs, on peut relever avec quel intérêt Mgr Camille Roy s'inquiétait de l'avenir du Collège du Sacré-Coeur, préoccupant en cette période de crise. À en croire certains témoignages, il s'en inquiéta jusque sur son lit de mort.

17 Sur cette élite, voir le texte cité plus loin, note 27, de S. McLeod-Arnopoulos.

18 "Directoire de l'enseignement de la philosophie", en juin 1964 à Sudbury. Texte dactylographié de Nil Guillemette, conservé aux Archives de l'Université de Sudbury, L2-1.41933.

19 Cl. Galarneau: *Les collèges...*, p. 84, rappelle le petit nombre des finissants: sur 1600 élèves, passés par le collège au cours du premier quart du siècle, 70 seulement ont obtenu le baccalauréat.

20 *États généraux de la philosophie*, 16-17 juin 1979, Paris, Flammarion, 1979.

21 Cf. *Introduction*, note 8.

22 N. Guillemette, *op. cit.*, cf. la note 18.

23 La bibliothèque de l'Université de Sudbury, constituée dès les débuts de l'Université, - elle reçut les fonds jésuites du Collège du Sacré-Coeur et de la paroisse Sainte Anne - est d'une étonnante richesse en textes ontologiques de l'avant et l'après-guerre de 39-45. Pour donner un exemple, on trouve sous le nom de Jean Wahl, philosophe français de l'expérience et traducteur de Kierkegaard, une dizaine d'ouvrages.

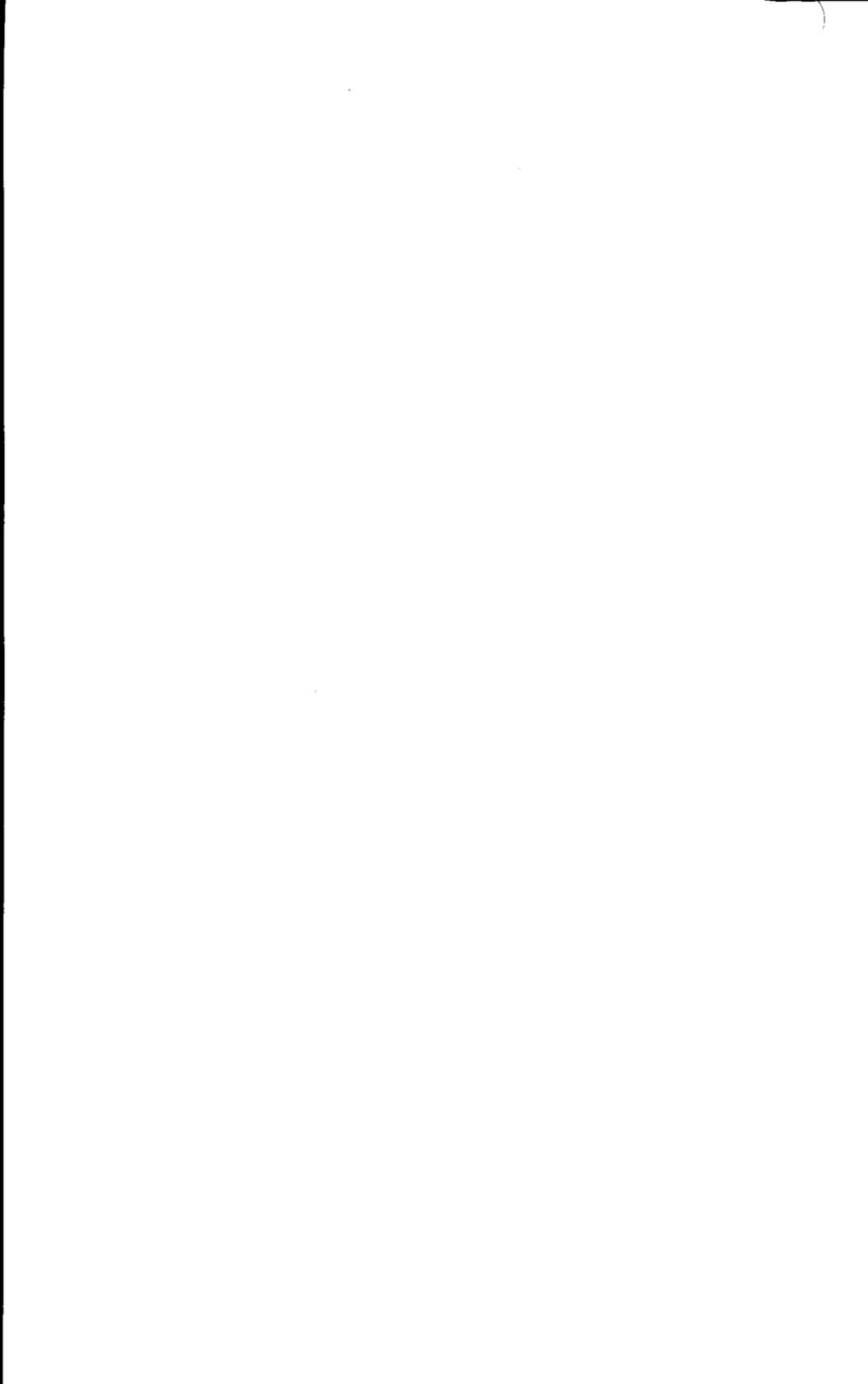
24 Yvon Gauthier: *Les fondements des mathématiques. Introduction à une philosophie constructiviste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1976.

25 On note ici le constant souci d'une formation sur le marxisme, de la part des Jésuites canadiens, ce qui en particulier a conduit certains à reprocher le rôle d'incitation aux changements sociaux joué par la revue *Relations*.

26 "Actes du Vième Congrès annuel de l'association des professeurs de philosophie des collèges de la Compagnie de Jésus, 7, 8, 9 juin 1966", *L'Entraide*, 1967, 41^e année, no 2.

27 Sur le rôle que l'on impute à la création à l'Université de Sudbury d'un cours de syndicalisme destiné aux adultes, voir Sheila McLeod-Arnopoulos. *Hors du Québec, point de salut?* Montréal, Libre Expression, 1982, p. 169. Et voir aussi, p. 109 sur le rôle du Collège du Sacré-Coeur sur l'élite traditionnelle de Sudbury.

28 Cf. Claude Galarneau, *Les collèges classiques...*, p. 175; et p. 211: "Les Jésuites, champions de la réformation catholique... la fondation de collèges devint l'un des objectifs de la reconquête catholique"



L'évolution des sciences infirmières chez les Franco-Ontariens de Sudbury

par Jeannette Bouchard

Depuis les premières heures de l'existence des soins infirmiers au Canada, soit en 1642 quand la première soignante laïque Jeanne-Mance fit preuve de dévouement et d'habileté, plusieurs siècles se sont écoulés, et avec eux, plusieurs tendances se sont transformées en ce qui est aujourd'hui une tradition de services professionnels, scientifiques et humanitaires. Cette progression à travers les âges s'est effectuée très lentement à cause de l'état d'urgence dans lequel les pionniers se trouvaient, mais elle a persisté pendant l'ère industrielle jusqu'à l'époque spatiale dans laquelle nous vivons. Que de transformations en ces quelques trois siècles et demi!

Voyons ensemble comment cette évolution s'est sensiblement accélérée surtout depuis la création des écoles d'infirmières à Sudbury. Il est, bien sûr, inutile de considérer que l'éducation formelle des infirmières ait pu se réaliser avant la fondation d'un premier établissement hospitalier. La population de Sudbury n'a pu profiter de son premier hôpital qu'au tournant du vingtième siècle, et jusqu'à ce que ce droit lui fût acquis, elle a dû compter sur des soins appréciés, mais de nature bénévole et non-professionnelle. Puis, à l'époque post-industrielle, les gens revendiquèrent des soins de santé plus sophistiqués et parallèles aux progrès scientifiques médicaux. Les citoyens d'alors comptaient parmi leurs rangs une importante proportion de francophones intéressés à se dévouer, selon la tradition, et impliqués dans le perfectionnement des services à la population. Les communautés religieuses d'abord concentrèrent leurs efforts surtout en éducation et en soins infirmiers. Le courant était irrésistible, et la population y fut entraînée. Au début de cette époque, les niveaux d'enseignement de sciences infirmières étaient diffus, flexibles, selon l'urgence et l'intérêt des diverses régions; à Sudbury, on décelait pourtant un fort degré de perfectionnisme, d'élan vers le professionnalisme, et un ardent désir d'innovation. Le personnel francophone, par la qualité et l'efficacité de ses soins et de son administration, a beaucoup investi dans cette discipline et a tou-

jours cru que l'avenir lui apporterait la juste représentation qu'il méritait. La persévérance et la ténacité, nous le verrons, auront raison de nombreuses difficultés.

HISTORIQUE

L'éducation formelle des gardes-malades débute en 1911 avec l'établissement de l'École Sainte-Elizabeth, soit quinze ans après la fondation de l'Hôpital Saint-Joseph, le premier à ouvrir ses portes à Sudbury en 1896. Deux des trois premières élèves inscrites à cette école étaient francophones: Soeur Saint-Firmin, s.g.c., et Mlle F. Beauchesne. À cette époque, un des quatre membres du premier conseil médical de l'hôpital était le sénateur J.R. Hurtubise qui assurait la présence francophone. La nouvelle école, qui fut enregistrée au Ministère provincial de la Santé en 1922, conformément à l'acte de 1922, entretenait des liens étroits avec l'administration de l'hôpital. En 1946, elle se joignait à l'hôpital Saint-Joseph pour célébrer le jubilé d'or de ce dernier. À cette occasion, le juge J.A.S. Plouffe de Sudbury reconnut le dévouement héroïque de la mission des Soeurs grises de la Croix en disant:

"Femmes de progrès elles l'ont été;
Progressives, elles resteront."

Au cours des années cinquante on souligne la fondation de plusieurs institutions importantes: l'Hôpital Général de Sudbury et l'École Marymount de Nursing qui lui est affiliée, la résidence officielle de l'École Sainte-Elizabeth rattachée à l'Hôpital Saint-Joseph, le Sanatorium Algoma destiné aux soins des tuberculeux et le Centre éducationnel des aides-infirmières. Des trois hôpitaux généraux ci-haut mentionnés, on remarque que deux jouissaient de l'apport d'écoles de gardes-malades. En 1958, le troisième¹ envisageait également la possibilité de fonder une telle école.

Les années soixante marquent une transition dans les soins de la santé. Le monde du travail, par la voix des infirmières graduées, cherche à s'éloigner, au moins dans la pratique, du concept purement axé sur le dévouement et la charité pour se rapprocher d'un concept plus réaliste et professionnel. On allège donc les heures de travail à une semaine de quarante heures et on restructure les années de cours fixant un terme de deux ans pour l'apprentissage de la théorie intégrale et d'un an pour le stage d'application.

À l'École Sainte-Elizabeth, la présence francophone se fait fortement ressentir: on remarque que les directrices² d'alors,

ont un pouvoir décisionnel impressionnant et qu'elles sont, comme la moitié des élèves, d'origine canadienne-française ³. Pourtant, le cours ne se donne qu'en anglais, même si la pratique est dans la langue du patient. Ce n'est guère mieux en 1967, quand l'École des Sciences infirmières fait son apparition au sein de l'Université Laurentienne qui est officiellement bilingue. Dès l'origine de cette école, une fraction importante des étudiantes inscrites sont de langue française. En dépit de ce fait, les cours de nursing se donnent encore entièrement en anglais, mais, selon la politique "libérale" de l'Université, l'étudiante francophone peut choisir la langue de ses autres cours...

Par ailleurs, dans les deux autres écoles offrant le diplôme de nursing après trois ans ⁴, les discussions s'amorcent déjà pour que les soins de la santé et que les cours préparatoires au nursing soient régionalisés. On forme alors un comité dont le mandat est d'analyser la possibilité de regrouper les écoles de nursing existantes, ce qui se concrétise en 1968 par la création d'une école régionale indépendante des hôpitaux; le comité recommande encore d'abrèger d'un an la durée des cours, ce qui se fait en 1970.

Au cours des années soixante-dix, l'École des Sciences infirmières de l'Université Laurentienne vit des expériences accablantes, inhérentes à son développement progressif. La population suit de près ces déroulements et s'implique directement dans la prise des décisions relatives aux bachelières en nursing de Sudbury. Le quotidien *Sudbury Star* annonce bientôt avec fierté l'embauche d'une nouvelle directrice ⁵ et de nouveaux professeurs. La demande est si vive pour les soins de la santé que le collège communautaire de Sudbury, le Collège Cambrian, fonde à son tour en 1972, un département nommé "Northern Ontario Health Science Schools" sous la juridiction du Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario, dont la vocation est de regrouper les étudiants intéressés à ce programme. L'école régionale cesse alors d'exister et, en septembre 1973, le premier groupe d'étudiantes en nursing s'inscrit au Collège Cambrian. Les francophones devront attendre encore pendant quelques années avant qu'on leur accorde des cours dans leur langue maternelle. Les nombreux changements au niveau des besoins de la population s'accroissent à un rythme tel qu'on ferme l'Hôpital Saint-Joseph et qu'on le remplace en 1975 par l'Hôpital Laurentien; puis on agrandit l'Hôpital Général et l'Hôpital Mémorial et on change la nature des soins spécialisés au Sanatorium Algoma pour les transformer en soins psychiatriques. Quel dynamisme au cours de cette décennie!

BILINGUISME

Ces années se sont déroulées dans un climat politique favorable à l'expression des besoins de la population francophone qui commence à bénéficier de l'importance qu'elle prend. Dans les milieux hospitaliers, elle revendique des droits liés à l'éducation du personnel professionnel et elle affirme de plus en plus efficacement son impatience d'être écoutée et servie en français. Il en est ainsi à l'Université Laurentienne et au Collège Cambrian. Dans ces deux institutions, on note la venue de conseils respectifs qui s'intéressent au développement du bilinguisme dans des cours choisis. Par exemple, le Conseil de l'enseignement en français encourage fortement la réalisation d'un programme bilingue en nursing. L'intérêt pour l'École des Sciences infirmières et son programme bilingue a des répercussions jusque devant l'Association des Infirmières du Canada qui lui offre la collaboration d'une journaliste francophone, Mme Gertrude Pelletier-Lapointe. Celle-ci visite l'École afin de mieux connaître le programme qu'on y enseigne et souligne la nature bilingue de celui-ci ⁶. Le service des examens pour les infirmières graduées de l'Ontario invite le professeur bilingue ⁷ de l'École des Sciences infirmières à participer à une banque de questions en langue française. D'où naît l'importance d'entretenir une image française du nord ontarien vis-à-vis des autres régions et provinces du pays. Les relations publiques entre les professionnelles de nursing de Sudbury s'y voient agrandies et enrichies de par leur rôle réciproque d'informatrices et de relationnistes. Les communications, faites en français au nom des spécialistes de la santé de Sudbury, avantagent sûrement notre image en tant que professionnelles francophones. On a même constaté qu'au cours des toutes dernières années un membre francophone du personnel enseignant de l'École des Sciences infirmières a été nommé secrétaire au comité d'accréditation provincial des écoles universitaires de nursing ⁷.

Les membres de l'École des Sciences infirmières de l'Université Laurentienne sont sensibles aux besoins de développer un programme bilingue et aux efforts requis pour apprendre la langue française. On remarque une grande participation dans les cours d'immersion, même qu'une personne se déplace au cours de l'été pour se rendre à Trois-Pistoles afin de mieux connaître la culture et la langue françaises. La population de Sudbury suit de près tous les rebondissements que suscitent les changements vis-à-vis de l'embauche du personnel et des inscriptions de ses élèves francophones. Ces pressions et in-

fluences font en sorte que les programmes établis sont maintenus "aussi longtemps que la demande le justifie". Entre 1976 et 1979, le gouvernement et l'Université Laurentienne ont enfin reconnu la nécessité et l'importance de fonder des programmes bilingues dans les écoles professionnelles. Et c'est depuis ce moment que l'Université reçoit des octrois en vue d'établir de tels programmes.

Il faut de plus remarquer que selon une politique établie à l'Université depuis son origine, on reconnaît à l'étudiant le droit de suivre des cours dans la langue de son choix, en autant bien sûr que ceux-ci soient disponibles et que les étudiants soient suffisamment nombreux pour justifier l'emploi d'un professeur qualifié. Depuis deux ans, ces deux critères sont réunis en nursing et le cours de première année se donne en français. Les francophones, tant les professeurs que les élèves, témoignent d'une vive satisfaction de donner et recevoir l'information requise sous des formes pédagogiques modernes et françaises: entre autres, mentionnons le matériel didactique à la page et la traduction professionnelle de modules d'apprentissage.

La vie et le progrès considérable du personnel enseignant se sont manifestés vigoureusement par la formation d'un comité de bilinguisme en 1975. Par souci de perfectionnement et d'enrichissement au contact d'autres programmes universitaires, le personnel enseignant a élargi son champ d'action en sollicitant de l'information pertinente au développement d'un programme bilingue. Le dit comité de bilinguisme de l'École des Sciences infirmières prend connaissance des rapports "Bordeleau et Desjardins" et "Pas de Problèmes" publiés en 1976 car vingt-quatre des cent trente-deux recommandations s'adressent à l'éducation des professionnels de la santé. En outre, l'Association des Infirmières diplômées de l'Ontario prévoit déjà que pour les années 2,000, les infirmières devront obtenir un baccalauréat en sciences infirmières afin d'exercer leur profession. L'École des Sciences infirmières de l'Université Laurentienne offre depuis 1976 un cours visant à l'obtention de ce degré par les infirmières diplômées. Grâce à ce cours, l'Université Laurentienne attire des candidates de la province de Québec qui, à cause de la nature bilingue de l'Université, viennent à Sudbury pour étudier dans un cadre intégré.

La situation n'est toutefois pas de tout repos. En effet, les octrois en provenance du gouvernement sont spasmodiques et toujours liés à des conditions annuelles. Ainsi, en 1977, l'École des Sciences infirmières a bénéficié d'un octroi de deux ans qui ensuite a été suspendu pour des raisons inconnues de l'auteure. Par contre, pour l'année en cours, l'École des

Sciences infirmières de l'Université Laurentienne jouit d'un octroi permettant d'embaucher deux professeurs bilingues pouvant enseigner en français.

PRÉVISIONS

D'ores et déjà, on peut formuler quelques améliorations quant aux objectifs à atteindre à court et à long terme. Dans un ordre prioritaire, on prévoit que les cours déjà existants seront maintenus malgré la fluctuation des inscriptions afin de ne pas décourager des étudiantes qui pourraient en être les victimes. Attendu que ces dits programmes à divers niveaux continuent à répondre aux besoins grandissants des étudiantes et qu'ils sont constamment à la page d'une technologie évoluant rapidement, il faut faire en sorte que l'option de faire ses devoirs dans sa langue maternelle soit conservée. On pourrait aussi s'assurer de la capacité des étudiantes de donner les soins infirmiers aux clients dans leur langue. Il serait également souhaitable d'augmenter le nombre et la qualité des ressources pédagogiques en français, tels que films, publications et outils de consultation en bibliothèque. Ce faisant, l'enseignement des sciences infirmières à l'Université pourrait se maintenir à un niveau enviable.

En ce qui a trait à l'enseignement du nursing au niveau collégial, le Collège Cambrian offre à ses étudiants un cours de trois ans. Les collèges ontariens des arts appliqués et de technologie ont reconnu deux approches possibles dans l'éducation des élèves de langue française. La première approche est d'offrir un cours entièrement en français; l'autre approche, dite "bilingue", est d'employer les deux langues officielles⁸. Comme le but primordial de ces collèges est de préparer les gradués pour le marché du travail en Ontario, on a retenu cette deuxième option. Afin de concrétiser ce projet, on a procédé à l'embauche d'un professeur bilingue en 1977⁹. Au cours des démarches encourues la même année pour la planification d'un programme bilingue en nursing, la personne responsable a visité les deux endroits où on offre des programmes comparables¹⁰. Les opinions recueillies à cette occasion s'avèrent opposées, les unes donnant préférence à un programme bilingue, les autres favorisant plutôt un programme unilingue, et ce, respectivement. Après les démarches citées ci-dessous, le Collège Cambrian opta pour le cours bilingue afin de mieux répondre aux besoins des gens de Sudbury.

ENQUÊTE

Devant une réalité aussi imminente, les responsables du Collège Cambrian élirent en février 1977 un comité dont les objectifs étaient d'évaluer le besoin de la communauté vis-à-vis d'un tel programme, aussi bien que d'évaluer la possibilité de l'implantation de celui-ci. Pour établir la nécessité et l'intérêt de ce programme, on procéda à la cueillette des données provenant des trois groupes impliqués: les employeurs¹¹, les étudiants du niveau secondaire du nord de l'Ontario¹² et la communauté francophone du Sudbury; en outre, le comité eut recours à la documentation conservée au Collège Cambrian¹³.

Il faut souligner, au mérite de ce comité, qu'on n'a jamais douté du bien-fondé de cette enquête. La population francophone de Sudbury s'était gagnée par son attitude persévérante le droit d'être consultée. À ces deux côtés positifs, ajoutons le fait que cette enquête est très récente, régionale et basée sur la population concernée par cet article. Il serait donc inopportun de ne pas la mettre en valeur. Elle présente le problème dans son aspect le plus cuisant. Ces résultats sont toujours actuels et combien pertinents puisqu'ils s'adressent à tous les gens touchés par l'application du programme.

En ce qui concerne le groupe des employeurs, vingt-deux des vingt-sept questionnaires distribués aux hôpitaux du nord de l'Ontario ont été complétés et compilés, ce qui dénote un grand intérêt pour ce projet. Douze des vingt-deux répondants reconnaissent les bienfaits d'une école bilingue, six préfèrent un programme anglais et aucun ne voit la nécessité d'un programme francophone. Pourtant, ces employeurs reconnaissent tous l'importance de permettre au patient de s'exprimer en français lors de son hospitalisation.

Du côté des étudiants, six écoles ont participé au sondage: ceci impliquait un total de soixante-sept étudiantes d'onzième, douzième et treizième années. Celles-ci étaient toutes candidates éventuelles à l'École des Sciences infirmières du Collège Cambrian. Se basant sur les statistiques d'inscriptions possibles, et l'intérêt exprimé pour les sciences infirmières, ce comité de prévisions avait jugé qu'il obtiendrait trois cents réponses des élèves intéressées. Quatre vingt-six pour cent (86%) des élèves (64 élèves) désignaient le français comme étant leur langue maternelle, et soixante-treize pour cent (73%) préféreraient une éducation en nursing dans un programme bilingue. Vingt-quatre pour cent (24%) optaient pour un programme unilingue français, et trois pour cent (3%) désiraient un cours en anglais.

Finalement, le sondage qui s'adressait à la population de Sudbury a été distribué à mille personnes francophones choisies au hasard. Cent cinquante-sept répondants seulement ont fait savoir leur opinion concernant leur préférence pour la langue de communication choisie en cas de maladie. Quarante-huit pour cent (48,4%) préféraient le français; trente-cinq pour cent (35,3%) optaient indifféremment pour le français ou l'anglais; moins de deux pour cent (1,9%) préféraient l'anglais, et quatorze pour cent (14,6%) ne répondaient pas à la question. Seul l'Hôpital Laurentien possède des statistiques concernant la langue que sa clientèle emploie, les autres hôpitaux offrant un pourcentage approximatif.

Comme on peut le constater, les résultats des sondages supportent le fait qu'il existe des besoins réels à Sudbury et qu'on a eu raison de réclamer l'implantation d'un tel service. C'est maintenant un fait établi depuis déjà cinq ans et les recommandations du comité se sont déjà concrétisées¹⁴. Ces recommandations répondent aux critères établis par le Bureau des gouverneurs du Collège Cambrian et le Collège des Infirmières de l'Ontario. En 1980, le programme à Cambrian est redevenu un programme d'une durée de trois ans.

CONCLUSIONS

C'est donc à juste titre que l'on peut depuis trois décennies affirmer que le progrès s'accélère à un rythme éloquent. On reconnaît la présence francophone et on lui assure des services de santé plus fréquemment à chaque année dans la région de Sudbury. Certains hôpitaux sont plus sensibilisés aux requêtes de leur clientèle francophone. Cette conscience du problème actuel est attribuable sans doute au personnel bilingue et à la valorisation de celui-ci en tant que groupe de professionnels conscients de l'importance d'une communication urgente et efficace avec le patient. Par contre, il est surprenant de constater que certains milieux hospitaliers ne se soucient guère de ce problème pourtant crucial pour des malades.

Depuis, les revendications se font plus pressantes du côté des services à domicile. On y trouve des gens très qualifiés mais très peu de personnel bilingue. Cette lacune ressort particulièrement au moment de l'hospitalisation d'enfants du niveau de l'école primaire, car ils sont parfois victimes de ce manque de compréhension d'une autre langue que la leur. N'y aurait-t-il pas lieu d'améliorer également le bilinguisme à l'intérieur des cours pré-nataux et d'hygiène préventive? De là,

l'importance de soutenir les étudiantes à l'intérieur des cours de quatre ans en nursing à l'Université Laurentienne, puisque c'est là que s'opère le recrutement des infirmières hygiénistes.

En ce qui concerne les étudiantes du cours de trois ans au Collège communautaire Cambrian, il serait fort souhaitable que la recommandation formulée par le comité du "Task Force" soit réalisée, car ceci permettrait que cinquante pour cent (50%) des étudiantes inscrites au programme de nursing soient admises au programme bilingue. De même, si les octrois attribués au développement du bilinguisme devenaient stables et prévisibles, la qualité des cours serait sans doute amplifiée par le climat plus serein et plus optimiste. De là, le personnel sécurisé et les étudiantes plus confiantes en leur avenir s'achemineraient, l'un, vers un plus grand développement professionnel et, les autres, vers une conscience grandissante de travailler efficacement. La population de Sudbury en serait doublement bénéficiaire!

Par respect pour la population française de Sudbury et soutenus par la tradition, nous avons jusqu'à maintenant fourni des efforts tenaces pour garder nos droits d'individu. Cependant cet acquis ne nous est pas garanti et notre survie dépend de notre vigilance.

NOTES

1 L'Hôpital Mémorial de Sudbury. Le comité d'examen pour la venue d'une école des infirmières par le Dr R.M. Mitchell, 30 mars 1960.

2 Soeur Françoise de Chantal, s.g.c. (1952-1960), Soeur Elisabeth-Marie (1961-1964), Soeur Charles Borromée (1964-1965), Soeur Paul-Armande (1965-1973).

3 Classe de 1961.

4 Le Marymount School of Nursing et l'École des Infirmières Sainte-Elisabeth.

5 Le professeur Alma Elizabeth Reid, ancienne directrice de l'École des Infirmières à l'Université McMaster.

6 *L'infirmière canadienne*, février 1980.

7 L'auteure.

8 *The policy of the Council of Regents on Bilingual Education in Cambrian College of Applied Technology*, July 27, 1976.

9 Mme Patricia Anne Lang.

10 L'Université d'Ottawa et le Collège Algonquin d'Ottawa.

11 Les hôpitaux de la région qui sont aptes à embaucher les étudiants diplômés en nursing.

12 Six écoles secondaires francophones participent: l'École Secondaire de la Rivière-des-Français (Noëlville), l'École Macdonald-Cartier (Sudbury), l'École Secondaire Hanmer, le Collège Notre-Dame (Sudbury), l'École Secondaire Franco-Jeunesse (Sudbury) et l'École Secondaire Rayside-Balfour.

13 *Cambrian College Survey of French Language Secondary Schools*, 1975.

14 Le Collège Cambrian accepte depuis 1978 des étudiantes dans son programme bilingue en nursing.

Parler français en Ontario

par Benoît Cazabon

Dans le présent article, j'ai pris le parti de mettre en veilleuse les analyses linguistiques et les résultats d'enquêtes socio-linguistiques. Je tenterai plutôt de me frayer un chemin dans le discours idéologique définissant la communauté d'expression française en Ontario.

Des données scientifiques, des analyses de comportements du groupe linguistique francophone, nous en avons beaucoup. Nous en avons tellement que nous ne savons plus comment les organiser, ni quel sens leur donner. À la fin, on se pose toujours la même question: qu'est-ce qu'un Franco-Ontarien? Comment peut-on être francophone en Ontario? Un Ontarien d'expression française, est-ce que ça existe?

J'ai donc pensé qu'il était temps que je laisse les composantes et que j'observe le tout, si tant est qu'il y en a un. Ce point de vue s'est imposé à moi beaucoup plus que je ne l'ai choisi. Plusieurs expériences personnelles, ces dernier mois, m'ont amené à revoir le sens de ma participation, de mon engagement, de mes fidélités aux réalités d'expression française en Ontario.

Il ne s'agira donc que de cela: de témoignages et de réflexions qu'il faudra lire avec indulgence. Il est vrai que je me sentirais plus à l'aise de faire part de mes enquêtes et de mes analyses. Avec elles, je peux tirer les ficelles à volonté. Je peux me faire plaisir comme chercheur, tirer les conclusions qui me plaisent, justifier les hypothèses que j'ai envie de soutenir, et même trouver satisfaction du fait que d'autres, dans des volumes plus savants, arrivent aux mêmes conclusions que moi.

Ici, je suis seul devant ma page blanche aux prises avec les contradictions qui s'entrechoquent dans ma tête. C'est humblement que j'ai tenté de me situer entre deux discours mieux connus. Je ferai souvent référence à René Guindon ¹ et à Philippe Garigue ², auteurs des discours les plus récents sur le sujet.

Pour René Guindon, si je comprends bien son discours, la collectivité française en Ontario serait constituée de deux types d'êtres. Il y a ceux qui perçoivent le fait français purement et simplement par le bout le plus étroit de la lorgnette linguistique dans la fonction pragmatique de la langue. Je parle français, donc je suis un membre de cette collectivité. Cette affirmation ne tient pas compte de la qualité des échanges linguistiques

mais uniquement d'un certain sentiment qu'on a à l'égard de la langue. Dans cette veine, le fait de comprendre la langue ou d'avoir des ancêtres d'expression française est suffisant pour que certains s'identifient à la collectivité. Lors d'enquêtes, n'entend-on pas certains dire: "Of course, I'm French, my parents spoke French"?

L'autre type de représentants croit qu'il appartient à une "communauté de personnes unies par des liens de solidarité étroits". La fonction symbolique de la langue est ici prise en compte. On ne parle pas une langue seulement, on véhicule des valeurs en le faisant. Ces valeurs sont partagées et constituent le dépôt culturel par lequel on définit une collectivité.

Ce qui me laisse songeur avec la dualité de l'identité rapidement ébauchée ci-dessus, c'est que, de l'aveu même de l'auteur, les deux pôles ne sont pas mutuellement exclusifs; que l'un et l'autre peuvent apparaître à différents moments, pour différentes raisons chez le même individu. Il semble également vrai que, dans chacun de ces deux modes d'identification, les individus doivent s'étaler presque à l'infini selon un continuum qui nous montrerait à un bout du spectre le "complet assimilé" et à l'autre bout (l'auteur ne le dit pas) le "Franco-Ontarien parfait".

Le texte laisse le lecteur aux prises avec une ambiguïté savamment entretenue: d'une part à réfléchir à deux questions, de l'autre à se satisfaire de quelques vœux sages.

"Sommes-nous Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes, membres d'une communauté distincte qui mérite de se développer? Sommes-nous au contraire des francophones ontariens bilingues? J'espère avoir montré avec suffisamment de clarté que nous sommes l'un et l'autre, dans la mesure où nous donnons et acceptons ces deux définitions de nous-mêmes. À nous de décider quelle conception nous préférons, conscients des possibilités et limites de chacune et respectueux des opinions divergentes".

Dans le discours même de René Guindon, le choix n'existe pas pour celui qui sait lire. On peut louer le mérite de M. Guindon de ne pas imposer son opinion trop ouvertement. J'ai cependant l'impression que le fruit qu'il nous offre est attaqué. Participant à la définition de l'idéologie, l'auteur souffre du complexe répandu chez ceux qui ont le malheur de dire trop directement les choses: qu'on le taxe d'être un extrémiste, ou un révolutionnaire. M. Guindon escamote une question importante, la question qui mettrait des bornes sur son continuum: la question des normes et du choix.

Toute représentation binaire en fin de compte en matière d'analyse sociale risque toujours de s'enfermer dans des oppositions plus ou moins acceptables. Le langage que l'on utilise alors frôle la démagogie ou le paternalisme. René Guindon est certainement conscient qu'en taxant l'un des groupes représentant les Franco-Ontariens de "complet assimilé" il les investit de connotations particulières de nature péjorative. En ce sens, quand il nous dit en conclusion que c'est "à nous de décider quelle conception nous préférons", il établit qu'il y a des élus et des damnés, des vrais et des mauvais sujets. Et j'en reviens toujours à la même question: Qu'est-ce qu'un Franco-Ontarien?

Mais laissons ce premier texte pour voir ce que Philippe Garigue propose dans le sien. En un sens son discours est beaucoup plus simple. Bien que les pôles ne soient pas les mêmes, on y retrouve une thèse dualiste aussi. Les pôles en sont la continuité et la rupture. Continuité dans le fait qu'une partie de la francophonie ontarienne est de vieille souche; que les familles et les communautés qui la composent, de type rural, forestier et minier, étaient aussi nourries de valeurs traditionnelles. Rupture dans le fait que:

"la diversité des situations de communautés francophones au Canada, si elle n'a pas fait disparaître l'existence d'éléments culturels communs, a obligé chacune à prendre conscience combien la solution à ces problèmes particuliers ne pouvait venir que de ces propres modes d'action. Les diverses institutions et associations francophones qui nous regroupent au niveau fédéral sont maintenant très souvent secondaires en importance à celles qui découlent de la vitalité régionale." (p. 8)

Nous aimerions croire que l'auteur a raison et nous ne sommes pas en mesure de nier son analyse. Ce qui nous importe, c'est ce qu'il fait de la déclaration que nous dégageons de son texte. Partant du postulat que la force d'*invention* des régions l'emporte sur les valeurs établies, il en tire tout naturellement que Toronto a la haute responsabilité de diriger l'avenir du bilinguisme canadien.

En effet, il est beaucoup plus question de bilinguisme que de culture franco-ontarienne dans l'esprit de M. Garigue. C'est pourquoi nous disions que son discours idéologique est plus simple que celui de M. Guindon. Il opte d'emblée pour le pôle des "assimilés" de Guindon. Il dit: "Toronto représente une dimension particulière du fait d'être Franco-Ontarien, ou d'être francophone au Canada. Mais l'importance de la question découle aussi du fait que la situation des francophones à

Toronto décide en une large part l'avenir du Canada: *c'est-à-dire d'un Canada bilingue*. Ma conviction profonde (...) c'est que l'avenir du français au Canada, le caractère *bilingue de notre pays ...*" (p. 3) (c'est nous qui soulignons)

On aura vu la glissade sémantique entre les mots "francophone" et "bilingue". M. Garigue propose une dynamique entre les pôles "continuité" et "rupture" justifiée par l'invention régionale. Qu'il ait opté pour le groupe des "assimilés", c'est moi qui l'avance et j'en ai toute l'odieuse responsabilité. Corrigions cette remarque mal fondée. Volontairement ou non, M. Garigue accorde peu d'importance à la culture franco-ontarienne, mais il a, en choisissant le bilinguisme, trouvé le système de normes que je réclamaï plus haut, pour éviter l'écueil de l'assimilation. La garantie, il la tire "de l'excellence individuelle de notre participation." (p. 17)

C'est ici que je refuse d'aller plus loin. D'une part, il est inacceptable qu'on nous demande en tant qu'individu de porter le dur fardeau du bilinguisme social et institutionnel. "Soyez de bons bilingues", propos que tenait M. Keith Spicer lorsqu'il était commissaire aux langues officielles, reste une invitation louable mais une garantie insuffisante en termes sociaux.

D'autre part, à quoi veut-on me faire participer? L'excellence de ma participation à des structures unilingues, elle est déjà réalité. Qu'on ne me la réclame pas, comme si, par hasard, je péchais en quelque manière chaque fois que j'empêche la machine unilingue de tourner en rond. C'est justement ici que le propos de M. Garigue devient agaçant. On culpabilise les mauvais bilingues que nous sommes pour conserver le monolithisme de la société canadienne-anglaise. Sous le pouvoir religieux, nous avons assez souvent été culpabilisés de n'avoir pas mis notre langue au service de la foi, il ne faudrait pas essayer, sous le couvert d'un fédéralisme bilinguisant, de nous donner mauvaise conscience une seconde fois.

Pourquoi est-il si difficile de parler du Franco-Ontarien? Probablement parce que le germe de l'ambiguïté qui nous guette toujours se situe dans les termes eux-mêmes: "francophone" et "Ontarien".

Dans un effort louable de dépasser cette impasse, le mot "Ontarois" est venu briser la chaîne. En apparence, plus de liens, mot plein figurant au dictionnaire! Mais d'où naît-il ce mot? De la bouche de l'enfant qui regarde le miroir: "Ontarois" et "Québécois", l'enfant et la mère. "Ontarois" et "Ontarien", l'enfant et son père. Plaisir fragile et éphémère d'un rapprochement fondé sur le morphème "-ois"; bataille à vie entre celui qui donne naissance au lexème "ontar-" et son rejeton. À mon

avis, le mot "Ontarois" crée une illusion. L'illusion d'offrir l'indépendance en se nommant. Mais il en faut des illusions!

Entre temps, le Franco-Ontarien doit continuer à vivre sa contradiction. Participer à la partie ontarienne de son nom, c'est accepter d'être un bilingue compétent en langue anglaise. C'est donc s'éloigner de ses racines déjà si fragiles. Réclamer la partie française de son nom, cultiver sa différence, c'est se marginaliser. Ce faisant, il a de moins en moins d'emprise sur le sociopolitique ontarien. D'un côté c'est l'assimilation, de l'autre l'asphyxie³. Les prophètes de malheur sont nombreux. Ils partent toujours d'oppositions binaires extrêmes pour souligner la contradiction, par ailleurs réelle, que doit vivre le Franco-Ontarien.

Comment cette contradiction peut-elle s'amenuiser? Comment empêcher qu'un être bilingue ne s'assimile toujours? Comment empêcher qu'un Franco-Ontarien soit un citoyen de deuxième classe?

Les modes d'intervention sont nombreux. Je me contenterai de renvoyer le lecteur à quelques écrits sur le sujet⁴. Il me suffira d'établir ici qu'il est nécessaire, pour que le noeud se défasse, d'éviter le plus possible les dualités et les polarisations. La pensée idéologique ne doit plus opérer en oppositions binaires mais évoluer en spirales contenant trois dimensions. Il faut, à la fois, opposer et intégrer: l'être franco-ontarien, un système de normes et de modes d'intervention, et la société globale dans laquelle il s'insère.

Il faut qu'il soit à tout jamais entendu qu'il y a un seul être franco-ontarien: de langue et de culture françaises. On mêle souvent l'individu et le social. Il n'y a pas deux êtres sociaux franco-ontariens, mais il y a des Franco-Ontariens de toutes espèces parce que soumis à des normes sociales plus ou moins claires, plus ou moins ambiguës, souvent dans l'intention mal dissimulée d'aggraver l'assimilation.

Le système de normes culturelles, ce sont les conditions minimales sans la présence desquelles l'être franco-ontarien ne se réalise pas. La difficulté dans le discours idéologique jusqu'ici, c'est qu'on a évité de se référer à ce système de normes.

La société globale à son tour n'est pas à tout jamais immuable. Elle doit faire preuve de flexibilité pour intégrer ses composantes. Pour l'unilingue Bill Davis, la société n'a qu'une seule face, celle de l'unilingue anglophone. En tant que premier ministre, il ne lui reste qu'un seul choix: protéger les minorités du "backlash" des anglophones en refusant d'étendre les droits aux premiers. Drôle mais pathétique!

En dernier lieu, j'aimerais commenter un certain nombre de situations où l'emploi de normes mal définies ou même contradictoires soulève des difficultés d'identification.

Au cours de l'été, un couple comme beaucoup d'autres me fait remarquer son inquiétude d'envoyer ses enfants dans une école secondaire francophone de son voisinage. Ses enfants en sont encore à leurs premières années du primaire. Pourquoi cette préoccupation? Pour s'habituer à l'idée qu'ils enverront leurs enfants dans une école anglaise et ne pas avoir trop mauvaise conscience en le faisant.

Je dis ceci parce que la conversation a montré combien ces jeunes adultes de milieu traditionnel, mais dynamiques et progressifs dans leur société, sentent en eux-mêmes des lacunes lorsqu'ils doivent fonctionner dans des structures unilingues. S'agit-il des "complets assimilés" de R. Guindon, ou de ceux qui ont compris qu'il fallait rompre avec le passé au nom de l'excellence individuelle de P. Garigue? Ni l'un ni l'autre, il s'agit de Franco-Ontariens qui saisissent mal leur système de normes. Que l'école secondaire française doive s'améliorer est une chose, mais qu'on utilise ce prétexte pour ne pas y envoyer ses enfants est un système de justifications de minoritaires mal à l'aise dans la contradiction de leur être social. J'ai donné cet exemple pour illustrer que la rupture ne se fait pas entre passé et présent comme le montre Philippe Garigue, mais plutôt entre deux images contradictoires de la culture.

Le problème dans l'opposition que propose M. Garigue, c'est qu'il ne tient pas compte du fait que nos jeunes couples de milieux ruraux utilisent des micro-ordinateurs dans leurs activités quotidiennes sans qu'il y ait pour autant contradiction avec le fait de chanter des chansons à répondre et de manger de la tourtière à Noël.

Un autre exemple de normes mal fixées. Cette année, j'ai décidé que mes enfants ne participeraient pas aux activités d'un centre de culture française. Pourquoi? Parce que la langue qu'on y entend, celle qu'on lit sur les panneaux d'affichage et la publicité n'est pas française. Par extension du même raisonnement, ne faudrait-il pas que je les sorte de l'école? Très certainement. D'autres me font remarquer qu'à cette situation que je laisse, je ne peux qu'offrir des activités anglophones à mes enfants. Et ils ont raison. *C'est là le conflit du Franco-Ontarien: se contenter de peu ou n'avoir rien. Je ne prétends pas avoir la réponse mais je sais que l'excellence individuelle perpétue la francophonie de l'élite. Les meilleurs à l'école, ceux qui se retrouvent dans les centres de culture fran-*

cophones, ce sont les enfants des enseignants.

Or ce genre de situation ne peut pas permettre à un groupe social de s'épanouir. Assez paradoxalement, avoir des normes plus strictes forcerait l'école et les centres de culture à tenir compte de l'ensemble de la population, ce qui était peut-être leur rôle premier. Aujourd'hui, isolés de la masse, ils sentent le besoin de faire appel aux bilingues anglophones pour justifier leur présence et maintenir leur nombre. Et on ne parlera pas de la qualité de ce bilinguisme.

Un autre exemple marqué par l'ambiguïté. À l'automne 1981, j'invitais le Recteur de l'Université Laurentienne à réétudier les rapports entre anglophones et francophones à l'Université. Dans une lettre ouverte, j'écrivais:

"Il n'est pas suffisant à l'Université Laurentienne d'affirmer la présence des deux langues officielles. L'Université doit être un agent de promotion des deux cultures, des deux ethnies. Il faut rendre viable l'une et l'autre réalité".

Je soulignais justement que le temps des ambiguïtés avait trop duré. Et on me répondait:

"Nous savons que le bilinguisme institutionnel ne va pas sans heurt et nous le déplorons. Vous soulevez dans votre lettre un certain nombre de points qui touchent le mandat d'un comité de bilinguisme mis en veilleuse depuis quelques années à la suite de la création d'un conseil de l'enseignement en français. Nous transmettons votre document au président de ce comité et lui demandons d'en étudier le contenu".

Des comités de surveillance qui ne se réunissent pas, des études qui définissent le rôle de l'Université, nous en avons. Je laisse au lecteur le soin de vérifier quelle action a été entreprise depuis la parution de ma lettre ouverte au Recteur et quelle place on y réserve aux francophones. On pourra revoir également le texte de Fernand Dorais à ce sujet ⁵. Où se trouve le point de convergence de ces normes disparates? Je me contente ici de soulever entre les deux lettres l'incompatibilité des auteurs en ce qui a trait aux normes strictement nécessaires pour préserver la présence francophone dans une structure bilingue. Il m'est avis qu'un fait ethnique ne se réduit pas aux considérations qu'un simple comité, fût-il sénatorial, est en mesure de débattre.

Ces exemples, on pourrait les multiplier à l'infini. Dans chacun, on pourrait y dénoncer le même manque de cohésion entre l'être franco-ontarien, son système de normes et la

société plus globale à laquelle il aspire participer à sa façon particulière.

En fin de compte, nous en arrivons à la même conclusion que Gilles Bibeau ⁶.

“Il ne fait aucun doute dans mon esprit, compte tenu de tout ce qui précède, que la politique de bilinguisme et d'éducation bilingue au Canada aussi bien que celle des États-Unis ne sont pas destinées à résoudre des problèmes linguistiques ni des problèmes pédagogiques. Elles ne sont pas destinées non plus au maintien des cultures étrangères: elles visent l'assimilation en douce des minorités ethniques. Je ne comprends pas qu'on puisse, dans ces conditions, être favorable au bilinguisme et à l'éducation bilingue généralisés et en même temps favorable, à long terme, au maintien des cultures minoritaires. Pour moi, ces deux positions sont parfaitement contradictoires (p. 170)”.

Favoriser l'épanouissement du Franco-Ontarien est une entreprise semée d'embûches. La première à éviter, c'est que le bilinguisme soit conçu par l'un des partenaires seulement. Jusqu'ici l'anglophone a tendance à voir le français comme l'imprimé en négatif de sa réalité. Dans ce sens, le tout consiste à faire en sorte que l'image sorte en clair semblable à la sienne. Beaucoup trop de francophones se perçoivent dans cette perspective limitante et acculturée.

NOTES

1 Guindon, René. “La dualité culturelle de la collectivité française d'Ontario.” *Le Temps*, août 1983, p. 4.

2 Garigue, Philippe. “L'invention d'une nouvelle culture franco-ontarienne à Toronto.” Conférence prononcée devant les associations franco-ontariennes de Toronto, le 3 mars 1983 (polycopié).

3 Gilles Bibeau se réfère plus correctement à l'endophilie et à l'exophilie pour exprimer ce dilemme. Qu'on se reporte au volume indiqué à la note 6 *infra*, p. 156 et suivantes.

4 En particulier, on peut lire: *Minorités linguistiques et interventions*. Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme. Québec, Presses de l'Université Laval, A-15, 1978.

5 Dorais, Fernand. “Bilinguisme d'ici: pratique du bilinguisme à l'Université Laurentienne.” Conférence prononcée dans le cadre de l'Assemblée annuelle de l'Institut Franco-Ontarien, avril 1981 (polycopié).

6 Bibeau, Gilles. *L'éducation bilingue en Amérique du Nord*. Collection Langue et société, Montréal, Guérin, 1982, p. 201.

Éperduement: imaginaire et sensualité

par Michel Liddle

Marguerite LAPALME, poétesse sudburoise, a publié en 1980 chez Prise de parole — maison non moins sudburoise — *Éperduement*, un recueil de poèmes qui ne se borne pas à reproduire une vision régionale de l'existence. Comme tout poète qui maîtrise son art, Lapalme crée une synthèse concrète de la vie émotionnelle de son univers. De fait, la superposition de ce nouveau monde sur la matérialité du quotidien est tellement étroite, tellement complète que le lecteur a l'impression de n'observer qu'une seule réalité: celle, séculaire, présente à toutes les femmes (et au double féminin dans tous les hommes), mais que l'on n'a jamais su dire.

Un commentaire proposé par une élève de Sturgeon Falls et approuvé par ses condisciples, résume bien l'écriture de Lapalme: "Ce qu'elle écrit est très clair." Si nous ajoutons à cette formule à la fois lapidaire et pertinente que son écriture puissante semble toujours couler de source, nous retrouvons dans cette critique improvisée mais sentie, une des forces structurantes de l'oeuvre.

Image principale et principe de l'imaginaire, clair et dense, force naturelle et charroyeur humain de passions humaines, le sang s'y fait discours sans jamais se coaguler, ainsi que le précise la troisième strophe du premier poème de l'ensemble "Vivre sang bras" (le recueil n'étant pas paginé, nous renvoyons le lecteur soit à des numéros de pages improvisés par nos soins, soit à des titres, le cas échéant):

"casser ma bouteille de sang
faire jaillir le vin de mes veines
te raconter une dernière fois
mon ivresse de vivre
et ma vie d'ivresse
jusqu'à ce que perle
au bout de mon doigt
la dernière goutte d'encre chaude
le point final de ce pourtoi"

La griserie devient synonyme de vie mais aussi d'écriture. Le sang bout dans les tempes et sur la page de l'"écrivaine", mais ailleurs le ketchup et le vinaigre semblent s'épancher comme une espèce d'anti-sang ou de succédané pour gens sans pas-

sion (v. Vivre sang bras, iii).

L'équivalence établie entre l'ivresse et le poème, ainsi que quelques rapprochements tel "la transparence insomniaque / de mes paupières" (p. 18) et ses résonnances d'occultisme (voyance) laisseraient entrevoir un modèle pris chez les Romantiques. Ce fond "dandy" ou "poète maudit" nous parvient assimilé par un ensemble qui le dépasse et au cours des prochaines pages nous essayerons de construire le réseau extrêmement serré d'images et d'imaginaire qui organise ce superbe recueil, si émouvant dans sa cohérence passionnée. À cette fin nous analyserons l'organisation du texte à travers le lacs décrit par trois images primordiales: le sang, étudié plus haut, les bras et les yeux.

Le premier poème du recueil introduit le lecteur (anonyme ou prénommé dans les titres: "à Raymond", "à Robert") dans l'univers-fantasme de l'oeuvre. Plus que les simples prémices d'une collection, il fait un peu figure d'un rite initiatique qui fonctionnerait sur trois niveaux: sexe, mythe et lecture. Les rapports entre le "je" et le lecteur qui construisent ce premier poème déterminent aussi l'oeuvre entière. Nous démontrerons ce fonctionnement ternaire du recueil en nous appuyant tout spécialement sur une étude approfondie de ses trois premiers poèmes.

"je suis celle qui m'écrit
je nais sous tes yeux
reste
prends-moi dans tes yeux"

Ce premier vers, écho sonore du Tétragrammaton YHWH: "je suis celui qui est", impose au lecteur une ambiance mythique-mystique à forte teneur biblique. Il sert donc de point de départ à toute une série de références, — plus ou moins explicites dans l'oeuvre, — à la religion catholique, à ses rites et à sa doctrine: depuis les enfants de chœur jusqu'à la présence réelle lors de la consécration: "le sang dans sa coupe / le vin de Tes veines / le buveur du dimanche / vivre de Ton sang" (Vivre sang bras, I).

Par ailleurs, le "je" entretient des relations très précises avec Dieu et le Christ. Elles s'expriment aussi bien par le sacrilège ("faire l'amour sur l'autel / à la lueur du cierge pascal / deux ombres embrassées / dansant follement / autour de la croix" — Vivre sang bras, VI) que par un amour que nous pourrions qualifier de mystique en d'autres lieux, mais ici, de physique sur un mode onirique:

"JE T'AIME
 ils n'ont plus de toi
 que des paroles que Tes MOTS
 ah que j'aimerais que tu reviennes
 du SANG plein les veines
 du sang neuf plein le corps
 du sang neuf plein les bras"
 (Vivre sang bras, iv).
 "ils sont plus morts que Toi
 et tu veux que je vive avec ça
 vivre SANS BRAS
 POUR ME CONSOLER DE TOI"
 (Vivre sang bras, V).

Les différences, entre l'énoncé de la théophanie et celui du "je": le féminin et le verbe "s'écrire" au lieu du masculin et du verbe "être" contribuent à la structuration du recueil. Ainsi quand, dans le deuxième vers, le "je" annonce que sa naissance, son être se subordonne entièrement à la lecture du "tu", elle affirme ne jouir d'aucune existence autre que celle de l'écrit lu (aussi, p.38: "je ne suis que sur papier"). D'où l'impératif "reste", appel, prière adressée à celui qui assure sa vie même; tout comme ce cri: "ferme les yeux tue-moi / mais ne me sangsure pas" (p. 17). Nous étudierons plus loin le rôle de sa féminité lorsque nous présenterons le lecteur-censeur (pour une plus ample discussion de cette valeur, voir notre article dans le numéro de novembre 1983 de la *Revue Laurentienne*).

Lieu de supplication et de séduction, l'espace, le blanc, renferme le recueil tout entier, dit l'échec pressenti dans un silence, un temps aussi fécond que mort :- le chaînon manquant, l'ouverture-brèche dans le cercle initiatique par où peut entrer le futur néophyte. Mais qui subit ici? qui officie? le lecteur ou le "je"? De fait, nous pouvons observer un dédoublement radical du sens du rite :- une sortie du "je" grâce à l'intervention du lecteur complète l'entrée du lecteur sous la direction du "je".

Ainsi, à la fin du recueil, ayant présenté ses prières, sa séduction, le "je" cherche à savoir si l'initiation du lecteur lui permettra, à lui, de sortir de la page et de le pénétrer:

"quand tes yeux m'auront bue
 toute entière
 et seront devenus
 Mers Rouges
 les ouvriras-tu

pour me laisser passer
 les ouvriras-tu
 assez”

Image évoquant à la fois l'alchimie et la sorcellerie, la liquéfaction du “je” coulé dans des mots, servirait de potion préparatoire, “dilatatoire” permettant la pénétration du lecteur. Cette prise de boisson aurait aussi, comme souvent dans ce genre de rite une deuxième fonction, celle de chasser les êtres maléfiques, les empêcheurs d'enthousiasme: de possession.

Ici les “mauvais esprits” se signalent par un manque de passion humaine. Un monde robotisé, plastifié, aseptisé, peuplé de créatures blanches, froides, affiche sa vacuité dans leur visage sans traits, sans caractère:

“il y a aussi le monde
 dans une boîte de plastique
 et des crânes comme des écrans
 vides et blancs”
 (p. 5).

Le “je” devra donc s'assurer que le lecteur ne préfère pas la compagnie de ces êtres à la sienne. D'où une présentation à la fois détaillée et horripilante de ces êtres exsangues et dénués de bras: “ils n'ont plus assez de sang / pour avoir des bras” (Vivre avec sang bras, iii).

Ce dernier rapprochement entre le sang et les bras nous permet d'analyser de façon plus détaillée les liens qui les unissent dans le recueil. Ainsi que nous l'avons noté plus haut, le sang, lié au vin et à l'encre, aurait force de passion humaine. Les bras fonctionnent comme une réalisation matérielle de cette passion tendue vers l'autre. Comme le sang, ils se distingueraient du reste du corps (“âmes corps sang bras corps âmes” p. 22).

Le plus souvent instruments de l'amour, par exemple ceux de Jésus, ou du “roi des bras” (p. 25), les bras peuvent aussi établir d'autres rapports passionnels tels la haine (“bras de haine”, p. 30) ou le désir violent:

“le vent dans votre lit
 qui viole notre amante
 qui vous l'arrache du coït
 qui l'emmène loin loin
 dans ses beaux grands bras”
 (p. 23))

La possession permettrait au lecteur de pénétrer dans l'univers du “je”, mais un obstacle de taille s'y oppose. “Née” grâce au regard du lecteur, elle ne peut lui proposer d'univers

autre que celui du recueil. Les moments de préparation et de possession sont nécessairement concomitants: contemporains de la lecture.

Comment parvenir à un tel résultat sinon par l'intermédiaire de fréquents appels directs au lecteur, lui rappelant ce qu'elle entend recevoir de lui, par exemple "cette page que tu lis..." (p. 33) "ferme les yeux tue-moi / mais ne me sangsure pas" ("L'ange gardien, ii") et d'écrits forçant le lecteur à vivre à répétition des moments de son univers. Les poèmes en forme de bâtiment surmonté d'une cheminée qui fume (p. 22) et de cercle (p. 37) nous semblent appartenir à cette dernière stratégie.

Malgré toutes ces précautions, le lecteur pourrait ne pas vouloir reconnaître le frémissement de la douce "marguerite" ou les désirs de son propre double féminin. Le "je" précise les deux voies qui lui seraient ouvertes: soit de détourner les yeux, soit de la "sangsure".

Choisissant la seconde solution, plutôt que de sentir une sorte de résonance sympathique avec le "je", le lecteur percevrait sa séduction et la jugerait salace. S'il la trouve stimulante, émoustillante, il la considère à distance, de l'extérieur:

"rince-toi l'oeil
si ça te choque
espèce de sangsure
va te rincer le verre
dans les yeux de chat noir
je continue"
(Vivre sang bras, IV).

Alors ce lecteur, séduit par la voix qui l'appelle pénètre dans le territoire du "je", lui assurant ainsi, nous le rappelons, son existence même. Or, dans notre culture une telle voix appartiendrait à une sirène, à un être qui attirerait le lecteur à sa perte pour ensuite s'en repaître. Ou alors à deux expressions d'un autre type féminin: celle dont on accepte les faveurs mais que l'on n'épouse pas - la femme légère, ou la putain généreuse.

Sirène, femme légère, putain, toutes ces caractéristiques appartiennent au "je" sous le regard de ce lecteur qui la "sangsure". Tout en démontrant une compréhension parfaite de cette espèce de lecture ("je jette l'encre au papier / pour pécher avec toi", p. 16), l'"écrivaine" évoque l'interprétation psycho-physiologique traditionnelle, galvaudée par ce genre de lecteur pour expliquer, pour condamner la cause - sinon les effets - de la légèreté d'une activité sexuelle généreuse: la nymphomanie. En effet, tout comme lui, le "je" lie les manifesta-

tions ouvertes du désir et du plaisir vénériens à la folie: "mes cris de Vénus déchaînée et mes rires saccadés / de folle libérée" (p. 29).

Au dernier vers, après l'espace où toutes ces possibilités s'enchevêtrent, un troisième aspect s'impose à la lecture, la subvertit: la petite fille en quête d'affection et de protection paraît ici tout aussi présente que les trois dames mûres: "prends-moi dans tes yeux".

Troisième image principale, les yeux en remplaçant ici les bras, s'ils concrétisent le fossé entre le "je" et le lecteur, introduisent le mode d'existence qui prédomine dans l'univers du "je". Les autres l'approcheraient davantage par le regard (réactions contre la sirène, la pécheresse) que par un contact plus chaleureux.

Le succès de son entreprise, non pas de séduction mais de volupté vraie, dépendrait de ce que le lecteur possède non seulement la possibilité de toiser le "je" à distance, donc de la censurer, mais aussi de la saisir physiquement, empreint d'une passion amoureuse:

"il y a tes yeux
et moi qui ose
il y a tes bras peut-être
et moi qui maudis sans relâche
l'espace et le temps qui nous
séparent
incommensurablement
qui nous limitent dans nos deux
solitudes
à cette frêle intimité"
(p. 5)

La pénétration, la possession du lecteur devrait s'accomplir en passant par ses yeux. S'ils lui opposaient une censure, le "je" tentera même de les violer, ces yeux opaques parce que comblés de chair par une attitude de duplicité, fascination-répulsion, à l'égard du sexe:

"je ne suis qu'au brouillon
dans tes mains de manchot
mais je m'aiguise le cerveau
pour te crever les yeux de peau
(p. 14)

Et pourtant ce viol souligne avec force l'existence, pour le moins paradoxale, d'un "je" autre que celui qui "naît" sous le regard du lecteur, celle d'un "je" d'avant la "sangsure". C'est, d'ailleurs, dans les premiers vers du même poème que nous trouvons l'expression la plus probante d'une distinction

entre le moment de l'écriture et celui de la lecture:

“je suis secrétaire de mes maux
je nais la nuit sans cesse
du bout de mes doigts
je m'enfante sous tes yeux
âme nue
gorge vierge”
(p. 14).

Mais la synonymie des actes d'accouchement, jointe à l'unicité du “nouveau-né”, couvre d'un air d'irréalité, sinon de réversibilité leurs rapports dans le temps. Une analyse des liens entre une absence, effective ou apparente, de bras et la présence d'yeux nous aura donc permis de mettre en évidence une hésitation significative dans le recueil. Ni synchroniques ni successives, la lecture et l'écriture occupent dans le recueil un lieu en dehors du temps. Elles exercent des rôles, non pas dans l'Histoire mais dans l'imaginaire de l'oeuvre: elles constituent des configurations spécifiques du sang, des bras et des yeux.

Quand l'univers du “je” se dédouble, quand elle le propose à la fois dans sa matérialité et sous son aspect onirique, les mêmes constantes thématiques le construisent. Ainsi, au deuxième poème, les bras sont “imaginaires”, le voyage, celui de ses yeux “perdus dans l'espace de leur myopie” et d'un rêve “d'un bel éden sanctuaire” tapi “dans l'incroyable immensité / du vide et de l'oubli”. Ce néant intersidéral l'aspire, “gouffre” intérieur où s'abîment ses “pétales de marguerite”, déchéance d'un rêve déterminé par le jeu des trois images primordiales que nous avons isolées plus haut.

Si l'essor est celui des yeux, le coeur, le sang, présente des signes de faiblesse: “bât tout famélique / ...bât tout arythmique”. Le sang lui fait défaut ou alors se rue “frénétique”, l'entraînant malgré elle à la poursuite de ses yeux, loin de son corps, se fiant à la chaleur, à la force, à la tendre protection de bras fantasmagoriques.

Elle ressent la désolation que provoque l'échec onanique, “cette spasmodie noire d'après l'acte imaginaire” (p. 25): rêver de bras ne suffit pas pour provoquer l'extase. Il lui faut la présence réelle. Cette précision à la fois physique et psychique, revêt toute son importance en évoquant un quatrième type féminin: l'amante mystique, mais aussi — pour l'établissement des valeurs du recueil — en proposant une base sur laquelle construire le sens des rapports entre le “je” et le Christ. Il importe donc de noter l'échec de la transe. Même si ce “sanctuaire” est celui de l'Exode, aucun contact spirituel, synesthésique ou autre, ne s'établit avec le But. Le “je” n'est pas une

amante mystique (conclusion à laquelle nous avons fait allusion plus haut en étudiant les références au catholicisme dans le recueil).

Le troisième poème construit un parallélisme explicite entre deux couples: "je" et "lui", "je" et "toi" où le premier couple a des rapports physiques qui leur sont sources de plaisir. Il en découle une assimilation du second au premier, génératrice d'une tension qui organise le recueil:

"tes yeux glissent sur mes mots
comme sa langue sur mon corps
un frisson me parcourt
me réveille
me ranime

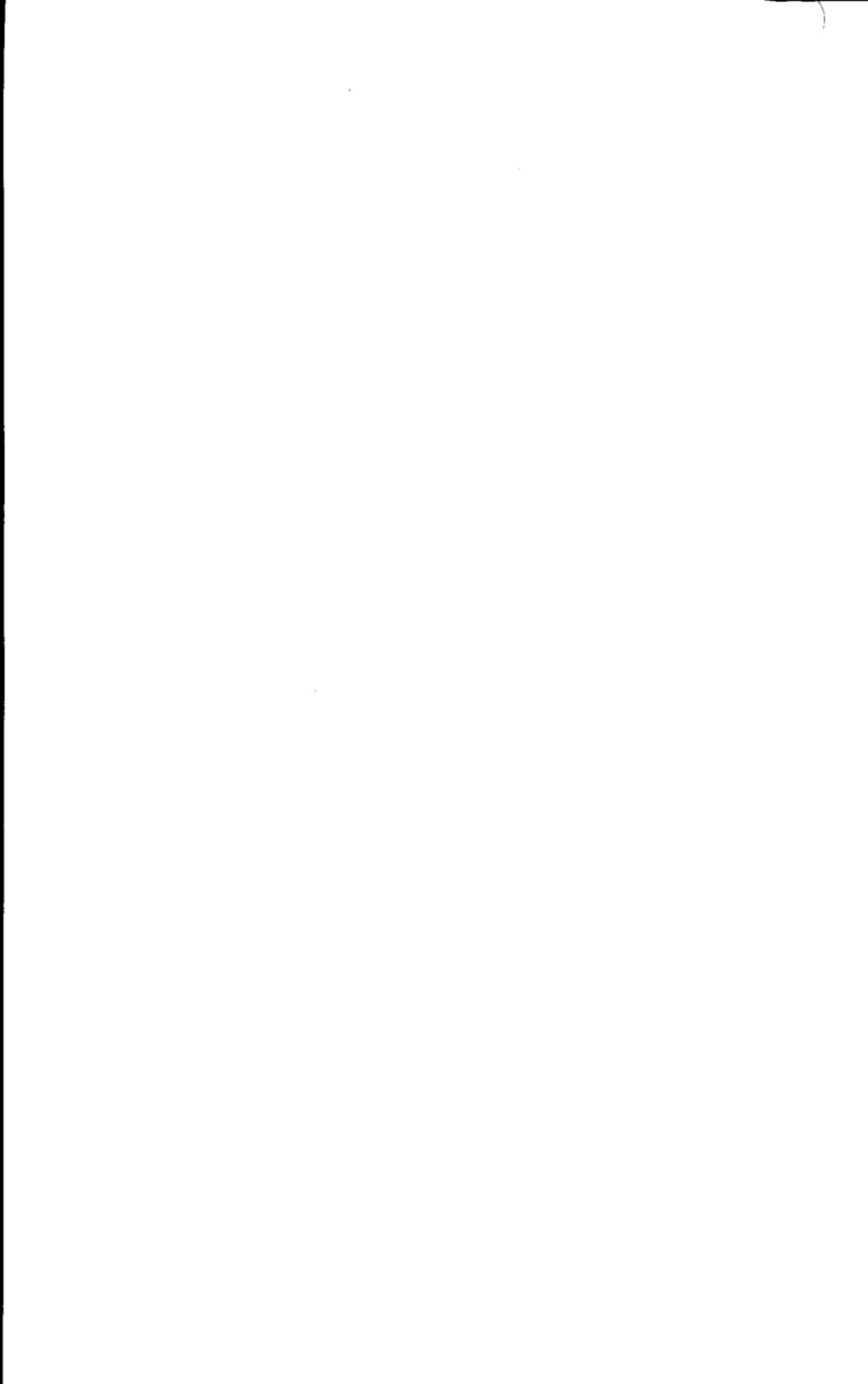
Nous avons déjà esquissé les grandes lignes de cette force, lors de l'analyse du premier poème. Mais dès cet instant, le moment de la lecture reçoit la valeur d'un mimétisme de l'amour physique réel. Deux parallèles ("l'espace et le temps qui nous séparent incommensurablement", p. 5) se cherchent grâce à la sensualité d'une femme - "je".

La quête de ce rapprochement, à la fois écriture-lecture, initiation-possession et désir amoureux, vécue par le "je" comme "un frisson" qui la "parcourt" se précise au travers d'un imaginaire dense mais qui nous semble découler presque entièrement des trois thèmes primordiaux que nous nous sommes proposé d'étudier: le sang, les bras, les yeux.

BIBLIOGRAPHIE

Lapalme, Marguerite. *Éperdument*. Sudbury, Les Éditions Prise de parole, 1980, 48 pages.

TÉMOIGNAGES



Les "Good Old Days", pas pour moi ou comment les Franco-Sudburois ont vécu la crise des années 1930

par André Girouard

NOTE DE L'ÉDITEUR

L'origine du projet

J'avais prévu pour l'année universitaire 1982-1983 l'étude, à l'intérieur de mon cours FRAN-1716, des écrits relatifs à la crise 29-39 au Canada français: ces écrits, poésies, chansons, romans, essais devaient faire comprendre comment la collectivité canadienne-française avait vécu, interprété, tenté de résoudre cette crise. Au lieu de la traditionnelle dissertation d'usage sur le thème du cours, je suggérai à mes étudiants de faire l'histoire orale de la Dépression à Sudbury, d'interroger des personnes qui avaient eu à porter le poids de la crise ou qui avaient été des témoins de la Dépression, bref de recueillir les expériences de ceux qui devaient inspirer poètes, chanteurs, romanciers, essayistes. Ces témoignages devaient être recueillis sur bande-vidéo et ultimement montés en un documentaire d'une demi-heure.

Les étapes du projet:

Huit étudiants étaient inscrits à ce cours: Josée Forest, Jean Gravelle, Monique LeBlanc, Carole Martineau, Line Poliquin, Lucie Poulin, Sylvie Renault et Pierre Soucy. Ils devaient dans un premier temps trouver chacun une personne qui avait connu la dépression et l'interviewer sur son expérience. Cette démarche faite, un questionnaire-cadre était rédigé où l'on retint les points suivants: a) la situation de l'emploi à l'époque de la crise, les mises à pied, le chômage; b) les initiatives prises pour soulager la misère: la charité publique, le secours direct; c) les répercussions au niveau de la criminalité, de l'éducation des enfants; d) le temps des fêtes à cette époque; e) une comparaison avec les temps présents. Dans un deuxième temps, les étudiants interviewaient sur bande-vidéo les personnes précédemment choisies: le tournage fut assuré par M. Bill Hart, directeur du Centre des moyens didactiques, et par M. Brian Hart. Parallèlement à ces activités, les étudiants devaient

relever, dans le *Sudbury Star*, les manchettes relatives à la crise, dans les diariums des administrateurs de la paroisse Ste-Anne et du Collège du Sacré-Coeur, dans certaines études sur Sudbury, des renseignements précis sur les effets de la crise, le nombre de chômeurs, le nombre d'assistés, l'absentéisme scolaire, etc. Des étudiants devaient également fouiller les archives de photos d'époque de la bibliothèque municipale et retenir les photos qui pouvaient illustrer notre propos. Chance extraordinaire, le Père Lucien Michaud, s.j. nous autorisait à utiliser des extraits de films tournés dans les années 30 par son père et des membres de sa famille. Les extraits retenus: un défilé de la Saint Jean-Baptiste, la parade du cinquantenaire, un film des raffineries de l'INCO, un film du centre-ville, une procession de la Fête-Dieu.

Dans une troisième étape, nous avons retenu des interviews les passages les plus significatifs, nous les avons regroupés par thèmes, ceux qui avaient été identifiés dans le questionnaire-cadre. Puis nous avons déterminé quels extraits de films, quelles photos illustraient mieux les témoignages des personnes interviewées.

La dernière étape fut consacrée au montage dont M. W.B. Hart fut le principal responsable.

L'Intérêt du projet

Dans un projet de ce genre, on part d'abord à la recherche de renseignements précis. Cet objectif est très tôt dépassé par l'intérêt que représente le témoignage des personnes interviewées: si pour elles la Dépression 1929-1939 aura représenté une expérience par moments très pénible, nous retiendrons, quant à nous, la solidarité, le sens de l'adaptation, la ferme sérénité de ces gens. Derrière l'impersonnalité d'une manchette - Sudbury, un tiers de la population en chômage - ou la froideur d'une statistique - cinq mille personnes bénéficient du secours direct - nous avons découvert des êtres de chair, qui avec les moyens du bord, ont lutté contre la misère, sont arrivés par leur simple courage et leur santé morale à triompher des plus grandes difficultés et à trouver dans leur "résilience" toute leur dignité d'homme.

Le Père Germain Lemieux, directeur du Centre franco-ontarien de folklore, dans un commentaire sur notre vidéo, abondait en ce sens: "Voilà la sorte de document qui a toujours manqué à notre histoire nationale. Après avoir lu des collections entières sur l'histoire du Canada, nous ne savons à peu près rien des petites gens, de ces devanciers qui se sont battus

avec la vie concrète, à des époques aussi difficiles que celle de la Dépression économique de 1930.”

Les personnes interviewées

Les plus jeunes des personnes interviewées sont nées en 1918: c'est dire que ces informateurs ont connu la Dépression comme adolescents. Le plus ancien est né en 1890. Ils ou elles ont pratiqué tous les métiers: dans les années 1930, l'une commencera à élever ses enfants, l'autre terminera ses études secondaires et s'engagera comme secrétaire, un de nos interviewés exercera sa profession d'avocat, deux seront surtout hommes de chantier, deux travailleront aux mines, un autre sera au service d'une compagnie de bois.

René Charbonneau

Il est né en 1911. Se marie en 1930. Travaillera à l'Inco à partir de 1939. Prendra sa retraite en 1965, sur ordre du médecin. Durant la Dépression, aura des emplois divers: travaux à la ferme, construction de chemins, réparation de ponts de chemin de fer, cuisinier.

Jean-Noël Desmarais

Il est né à Buckingham en 1894. Le père, Toussaint-Noël, fondera le village de Noëlville. En 1922, l'année de son mariage, il ouvre son premier bureau d'avocat; en 1926, il aménage dans l'édifice Mackey où il pratiquera par la suite.

Charlotte et Benoît Lagacé

Benoît est né en 1909 à Sudbury. Charlotte est née à Lachine en 1912. Se marient en 1931. Benoît travaille au Hub Store de Max Silverman. Quand le magasin ferme, durant la Dépression, Benoît travaillera à la construction de chemins dans la région de Coniston, de Hagar. Trouvera un emploi définitif chez Laberge Lumber en 1936. Charlotte aura eu sept enfants. Sera toujours intéressée par la politique.

Allidor Lapalme

Né en 1890 à Embrun. Arrive avec sa famille dans la région de Saint-Charles en 1900. Travaillera pendant une dizaine d'années, à partir de 1907, à la construction du Transcontinental. Puis sera trappeur, draveur, voyageur, de Sudbury à Sault-Sainte-Marie, sa vie durant.

Armand Parent

Né en 1903. Arrive à Noëlville en 1910. À l'époque de la Dépression, travaille au moulin à scie fondé par son père. En 1936, travaille à l'Inco, et après quelques années retourne à ses premières amours, la forêt; il sera homme de chantier et directeur d'équipes.

Omer Pharand

Né en 1918. Comme il le raconte dans le vidéo, il quitte l'école en 1932 pour travailler dans une boulangerie, à raison de 25 cents par jour. En 1937, il s'engage pour la Smith-Travers qui a les contrats de forage sous-terrain pour l'Inco.

Marguerite Whissell-Tregonning

Elle est née en 1918. Arrive à Sudbury en 1922. Ira à l'école jusqu'à l'âge de 15 ans. Travaillera par la suite comme secrétaire juridique chez les avocats Lemieux et DeDiana. A publié deux volumes, *Kitty ou le gai pinson* et *Regards sur le passé*.

Le documentaire

Le documentaire est d'une durée de vingt-huit minutes. Les textes en italiques A décrivent les images qui apparaissent à l'écran et B correspondent aux commentaires qui accompagnent les images.

André Girouard.

N.B. Les mots anglais qui pourraient présenter quelque difficulté apparaissent en italiques et sont expliqués dans le lexique qui suit le texte; quant à ceux qui sont mieux connus, ils sont simplement signalés entre guillemets.

TEXTE**LES GOOD OLD DAYS, PAS POUR MOI****Introduction:**

- A. *Le défilé de la Saint-Jean: une fanfare, des voitures de pompiers, des chars allégoriques représentent les Indiens, le Jésuite Nolin, le fondateur de Québec, Samuel de Champlain, le premier groupe d'institutrices, les martyrs canadiens et le petit Saint-Jean-Baptiste.*
- B. *14 juin 1929. Les francophones de Sudbury fêtent la Saint-Jean-Baptiste. La ville est prospère, elle compte 20,000 habitants dont 6,500 sont des Canadiens français. Ils ont déjà deux paroisses, la paroisse Ste-Anne de-*

vant laquelle passe le défilé, la paroisse St-Jean-Brébeuf où aboutit le défilé. Ils ne savent pas alors combien cette prospérité et ce bonheur sont fragiles.

- A. Aux images du défilé succèdent des reproductions de manchettes du Sudbury Star, (situation locale) et du New York Times (situation internationale).
- B. Septembre 1929. Les journaux annoncent de mauvaises récoltes à travers la province, ils signalent une pénurie aiguë de lait. Octobre 1929, c'est le krach à la bourse de New York. En deux ans les parts de l'Inco passent de 46\$ à 17\$. Novembre 1930, on relève 1300 personnes sans emploi. 1932, des chômeurs affamés réclament une plus grande assistance. 1933, 5,000 personnes dépendent, pour survivre, des allocations du secours direct.

Jugement d'ensemble

A. LAPALME

C'était pas drôle...il y en avait qui étaient dans la misère.

C. et B. LAGACÉ

C'était une dépression universelle, de partout, tout le monde était dans le même bateau...On a réussi à passer au travers.

A. PARENT

Il y en avait qui disaient: "Comment ça se fait qu'on est amanché de même au Canada?"

R. CHARBONNEAU

On nous refusait partout où on allait...La crise commençait. On avait des enseignes dans toutes les portes avec "NO HELP WANTED" parce qu'ils se faisaient achaler, tout le monde voulait travailler.

A. PARENT

C'était de 1930 jusqu'à 1933. Ça, c'était pas mal dur. On voyait le monde qui regardait pour de l'ouvrage puis qui essayait de se placer. Mais il n'y avait pas moyen.

R. CHARBONNEAU

En 1933, j'ai eu ma première petite fille, mon premier enfant et alors un agent d'assurance s'en vient pour assurer mon bébé. Ça coûtait seulement dix sous pour avoir la première police d'assurance. J'avais seulement pas ce dix sous-là pour payer.

Conditions et pertes d'emplois dans les années 30

A. Film des raffineries de l'Inco à Copper Cliff (1930).

B. Avec la crise, ils seront nombreux à devenir blancs de misère. L'Inco qui est le plus gros employeur de Sudbury, et à toutes fins pratiques, l'unique employeur autour duquel gravitent commerces et industries, pratiquera de nombreuses mises à pied.

M. WHISSELL-TREGONNING

Les Canadiens français étaient arrivés au commencement comme bûcherons et beaucoup ne savaient pas parler l'anglais; ils ne pouvaient pas obtenir des positions élevées. Et c'est surtout le mineur, ce sont ces gens-là qui se sont trouvés dépourvus durant la crise.

R. CHARBONNEAU

C'est en l'année 1930 que mes frères ont été mis à pied de l'Inco. En septembre 1930, d'abord ils laissaient aller les célibataires, les premiers; comme mes frères étaient célibataires, bien, ils ont été les premiers à sortir. L'Inco a

commencé par couper trois jours, deux jours, il y en a qui travaillaient deux jours par semaine. C'était triste.

M. WHISELL-TREGONNING

Des chômeurs, je dirais que, sur cinq voisins, il y en avait trois qui étaient en chômage, qui étaient sur le secours direct.

O. PHARAND

Les conditions des mines, c'était bien dur. Tu pouvais être congédié d'une minute à l'autre. Parce que le "boss" se promenait avec des *slips* bleus dans sa poche. S'il n'aimait pas un gars, il le "clairait" tout de suite, puis il ne recevait rien, seulement que sa paie jusqu'au temps qu'il avait travaillé. Il n'y avait aucune protection pour l'ouvrier dans ce temps-là.

M. WHISELL-TREGONNING

Pour les gens qui avaient réussi à garder leur emploi, leurs conditions de travail étaient assez difficiles parce que premièrement, c'était toujours: "Est-ce que je me ferai renvoyer pour un autre?" Il y avait des contremaîtres qui n'étaient pas trop consciencieux: même si un homme faisait bien son travail, si un ami lui avait payé de la bière, il pouvait acheter ce contremaître-là en lui donnant de la bière ou en lui donnant un montant d'argent. Le travaillant était renvoyé pour donner l'emploi à un autre qui l'aurait acheté. Ça, c'était très commun et les gens s'en méfiaient beaucoup.

R. CHARBONNEAU

Puis j'avais deux de mes frères, c'est pas croyable, je le crois pas moi-même, ils sont venus travailler sur le chemin pour le gouvernement à Coniston; ils ont pas été longtemps parce que c'était des affaires impossibles. Ils travaillaient pour les contracteurs, puis on se faisait fouetter. Fallait travailler. On travaillait fort, il y avait toujours un "boss" sur nous autres.

Les hobos

- A. *Photo d'un homme relativement jeune marchant sur la voie ferrée, à la sortie de Sudbury.*
- B. *À l'été 1933, 50 hommes sont engagés par l'Inco pour qu'ils aident la Gendarmerie Royale à repousser hors des limites de Sudbury des gens venus de l'extérieur, à bord des box-cars du C.N. et du C.P., afin de trouver de l'ouvrage à Sudbury.*

R. CHARBONNEAU

On avait des gens de l'Ouest qui se promenaient sur les *freights*. On les appelait des *hobos*. Ils débarquaient sur les *freights* à Caprèol, puis ils marchaient à Sudbury pour essayer d'avoir des emplois dans les mines de Sudbury. Ils arrivaient là le nez cassé. Parce que plutôt qu'employer, on *lay-offait*, tout le monde perdait leur emploi.

O. PHARAND

Ah! les gars qui demeuraient dans les *box-cars*! Disons, à partir du Moulin à Fleur aller jusqu'au cimetière, il y avait une lignée de *box-cars*, c'était les *box-cars* du CNR qu'il y avait là et puis il y avait du monde qui demeurait là-dedans, qu'est-ce qu'ils appelaient des *hobos*; on appelait ça des "bums" mais c'était pas des "bums", c'était du monde sans ouvrage. Ils ramassaient du bois, ils faisaient de petits feux, ils faisaient leur thé, ensuite de ça ils allaient de porte en porte pour ramasser du manger. Ensuite de ça, il y avait une autre place qu'on appelait la jungle qui était au premier pont sur la "track" du CNR, le premier pont du Moulin à Fleur. Là, il y avait des gars seulement, pas de familles, qui demeuraient là. Ils se bâtissaient des cabanes avec des branches, tout qu'est-ce qu'ils pouvaient ramasser: en partie du papier goudronné, puis

ils prenaient leur eau dans le *crique* pour faire leur thé, puis, il y avait un petit peu de bois au long de la montagne, puis c'est là qu'ils ramassaient leur bois.

Criminalité au temps de la crise

- A. *Photo de policiers en uniforme devant le poste de police de Sudbury.*
- B. *Le curé de la paroisse Ste-Anne écrit dans son journal du 18 avril 1932: "Cette nuit, on nous a volé un calice." On note quelques incendies d'origine criminelle. Ici et là, il y a quelques vols à main armée. Il faut bien manger, payer son logement, réussir à se chauffer durant l'hiver.*

A. LAPALME

J'avais coupé du *pulp* et puis j'avais charrié à Warren, "shippé", pour vendre, pour s'aider - et puis en hiver ç'a tout été volé. Le monde, ils voulaient avoir de quoi manger, ils ont volé mon *pulp* et puis pour s'acheter de quoi manger eux autres - c'était le temps de la Dépression - ça ç'a été dur. D'autres avaient des animaux, de la volaille de volés, du grain, puis ils revendaient ça pour vivre. La Dépression, on l'a vue passer nous autres, comme de raison.

M. WHISELL-TREGONNING

Les gens dans ce temps-là étaient dominés beaucoup par la religion et, eux, ils pouvaient voler deux poules ici et là mais pas plus, parce que plus de cinq dollars c'était un péché mortel; donc ils s'en tenaient à des petits vols en bas de cinq dollars. Les enfants entraient dans une épicerie, avaient pris une pomme ou quelque chose comme ça, mais c'était pas plus que d'habitude.

L'assistance publique

- A. *Rangée de maisons abandonnées.*
- B. *À mesure que le pays s'enfonce dans la crise, la situation des Sudburois devient critique. 1932: 400 personnes sont chassées de leur logement faute de pouvoir payer leur loyer; les marchands refusent de faire crédit à leurs clients. Le secours direct est créé: 875 familles en 1933 en profitent; la ville distribue des billets d'alimentation, les trop célèbres ordinaires.*

R. CHARBONNEAU

Les seuls à qui on pouvait faire du crédit, c'est ceux qui avaient un emploi à l'Inco; parce que, nous, on nous *trustait* pas, on travaillait pas. Comme est-ce qu'on pouvait faire des paiements? Donc, fallait attendre d'avoir de l'argent...

J.N. DESMARAIS

S'ils étaient sur le secours direct, ils n'étaient pas en mesure de payer et le marchand ne pouvait pas faire des avances sur des comptes qu'il était à peu près certain qu'ils ne seraient jamais payés, sous les circonstances. Alors, pas de crédit pour ces gens-là. Tout ce qu'ils pouvaient avoir, c'était de faire des demandes pour obtenir le secours direct du gouvernement, quels que soient les besoins.

M. WHISELL-TREGONNING

Les gens pouvaient pas avoir de crédit nulle part, eux non plus. Donc les gens étaient vraiment dans la misère, et puis le bureau de santé de Sudbury a été témoin des grandes misères de gens qui avaient pas de nourriture. On a fait appel à la ville et la ville a fait appel au gouvernement et on a eu ce qu'ils ont organisé en novembre 1930, le secours direct qui a commencé à aider aux gens. Il y avait M. Mason en tête. Le loyer était payé deux fois par mois, la nourriture était donnée une fois par semaine et les nécessiteux étaient obligés de se mettre en filées sur le trottoir pour attendre, à toutes les semaines, pour avoir du secours, et puis il y avait pratiquement pas de place en dedans; donc,

aux gros froids d'hiver, les gens attendaient en grandes filées sur le trottoir pour avoir de l'aide.

J.M. DESMARAIS

Le type qui faisait la demande pour le secours direct, il faisait une liste de la marchandise qu'il avait de besoin pour sa famille, puis il la montrait à l'agent du gouvernement qui, si c'était satisfaisant, signait cette liste qui pouvait après cela être présentée à l'épicier. Et l'épicier, lui, fournissait la marchandise et le gouvernement était responsable de payer ça.

B. et C. LAGACÉ

On avait un appartement chauffé, mais c'est la ville qui payait ça, le loyer, l'éclairage, puis le chauffage. Ils nous donnaient un *voucher* pour le manger, puis un *voucher* pour les habits. Ceux qui voulaient s'habiller chaudement pour l'hiver, ils nous donnaient un *voucher* pour ça, fallait aller au magasin, eux autres prenaient les *vouchers*; si tu voulais du linge de "dessous", des coats, des Mackinaws, de l'huile à lampe pour nos petits poêles à l'huile d'été.

A. LAPALME

Les "campes" ont fermé ces années-là. Les mines ont fermé ces années-là. Eux autres avaient cinq piastres par mois, un petit papier blanc. Avec ça, ils allaient au magasin et ils s'achetaient pour cinq piastres de provisions. On sait qu'est-ce que c'est: du sel, du thé, du sucre, des allumettes et puis de la poudre pour les fusils. Avec ça, ils avaient de quoi manger et ils en avaient en masse dans le bois.

La charité publique

A. *Procession de la Fête-Dieu: une bannière du Sacré-Coeur portée par des adultes ouvre la marche. Suivent jeunes enfants, garçons et filles en vêtements de première communion. Puis vient le cortège des enfants de Marie et des dames de Ste-Anne: les ligueurs du Sacré-Coeur ferment la marche; sous le dais, soutenu par les marguilliers de la paroisse, on aperçoit, recueilli, le curé qui porte l'ostensoir. La procession s'arrête au reposoir, construit cette année-là, devant la résidence de la famille Michaud.*

B. *Au printemps de 1933, comme à tous les printemps, il y eut la procession de la Fête-Dieu. Sans doute les nombreux Ave qu'on y récitait, les cantiques qu'on chantait s'adressaient-ils au ciel pour que soient allégés les effets de la crise. Les églises, elles, s'activaient à soulager la misère. Dans une lettre adressée aux paroissiens de Ste-Anne, les membres de la Saint-Vincent-de-Paul demandaient des secours en nature pour les plus démunis.*

J.N. DESMARAIS

Les églises, jusqu'à ce temps-là, c'étaient elles qui s'occupaient au sujet de la charité. Et il y avait certaines œuvres qui marchaient pour collectionner soit de l'argent ou de la marchandise et ce qu'ils avaient de besoin pour les gens et puis qui distribuaient ça.

Naturellement, avec le temps, la demande s'est faite tellement grande qu'il était impossible que les institutions religieuses ou autres institutions quelconques puissent satisfaire la demande, alors c'est là qu'on a fait des représentations aux gouvernements pour qu'on remplisse cette lacune-là.

A. PARENT

Il y en a bien qui prêchaient mais c'était pas des affaires qui pouvaient aider personne. C'est pas une église qui va t'apporter à manger... C'est pas le clergé qui est capable de nous donner de l'argent puis nous mener en avant... C'est l'univers entier... qui doit *settler* ça... il faut baisser les prix.

C. et B. LAGACÉ

Pour un, Monseigneur Coallier a beaucoup aidé. Comme il y avait des gens qui allaient au presbytère puis il donnait des repas, Mgr Coallier a fait sa part.

O. PHARAND

Il y avait une *soup kitchen* dans le Donovan. C'était une place où tout le monde allait manger. Ceux qui pouvaient pas en ramasser aux portes, c'était ouvert pour la journée, vers l'heure des repas. Il y avait une autre place qui aidait les gens, c'était au Collège du Sacré-Coeur... Le Collège était bien bon, il donnait bien des repas... Nous autres mêmes, on refusait jamais à personne un repas.

Les initiatives individuelles

A. *Photo du Collège du Sacré-Coeur en 1930: vue de la partie ouest, vue de face.*

B. *L'administrateur du Collège du Sacré-Coeur note dans son journal du 28 septembre 1932 qu'il vient d'acheter 100 cordes de bouleau qui lui reviendront bien moins cher que le charbon. Les individus comme les institutions appliquent dans la vie de tous les jours la recette classique: ils allongent la sauce.*

C. et B. LAGACÉ

Fallait savoir comment préparer des repas, comment s'arranger avec le linge. Moi j'ai beaucoup tricoté, beaucoup cousu. Ça beaucoup aidé, mais quelqu'un qui cousait pas, ou tricotoit pas, bien ça a dû être difficile pour eux autres.

A. LAPALME

La misère!... celui qui avait un peu de quoi était correct. Mais les voyageurs, par exemple, comme j'ai parlé tout à l'heure, les mineurs, les voyageurs, les grosses familles qui ont bien des garçons, fallait qu'ils partent de chez eux pour s'en aller dans le bois pour vivre avec cinq piastres. C'est tout ce qu'ils avaient. Fallait profiter des animaux du bois: le lièvre, la perdrix, même le chevreuil.

R. CHARBONNEAU

Tous les sous qu'on avait, fallait les garder pour manger. Mais le Bon Dieu a été bon pour nous autres encore, il nous a donné les lièvres dans le bois. J'étendais des collets pour poigner les lièvres, puis on mangeait du lièvre plus qu'à notre faim. À part de ça, on achetait le "baloney" trois livres pour vingt-cinq cents dans ce temps-là. On achetait les tomates trois "cans" pour vingt-cinq cents, des "cans" de vingt-huit onces. La *garbage* était pleine de "cans" de tomates. Mais on engraisait pas avec ça.

L'absentéisme scolaire

A. *Photo de classe d'un groupe d'enfants.*

B. *En octobre 1932, le Sudbury Star rapporte que 185 enfants, dans le seul secteur séparé, n'ont pu aller à l'école parce qu'ils n'avaient pas de quoi s'habiller convenablement. Et encore, il ne parle pas de ceux qui ont quitté l'école dans l'espoir de se trouver de petits emplois qui rapporteraient quelques sous de plus à la maison.*

O. PHARAND

Il y en a qui étaient obligés de lâcher l'école pour essayer de travailler. Puis il y avait bien du monde qui n'était pas capable d'envoyer leurs enfants à l'école parce qu'ils n'avaient pas d'argent. Dans ce temps-là, un gars qui partait pour aller travailler, là tu pensais que tu étais un homme.

M. WHISSELL-TREGONNING

Il y avait certainement un problème là, parce que beaucoup de gens ne pouvaient pas aller à l'école parce qu'ils avaient pas les habits nécessaires. Le secours direct donnait deux *vouchers* par année: un, au mois de mars, pour, peut-être, des sous-vêtements, ces choses-là, puis un, au mois d'octobre, pour donner des chaussures d'hiver, des "rubbers" aux enfants. Donc, beaucoup d'enfants, rendus au mois de mai, juin, qui avaient pas de chaussures pouvaient pas aller à l'école parce qu'ils n'étaient pas acceptés s'ils n'étaient pas chaussés. Mais d'abord qu'ils avaient des habits raccommodés par exemple, pas avec des trous, ça non plus, on voulait pas des gens en guenilles à l'école.

Le temps des fêtes

A. Scènes d'hiver.

B. *Les années 1930 sont dures pour les Franco-Sudburois: le temps des fêtes constitue une trêve dans la misère générale. Il va sans dire que l'argent ne se trouve pas sous chaque porte, mais Noël est un temps sacré où chacun oublie ses malheurs.*

A. PARENT

La Dépression, ça n'empêchait pas d'avoir du "fun". Par où j'étais, on avait des petits "parties" puis on avait du "fun", on faisait du *moon shine*. Ça allait bien, on prenait un petit coup puis on dansait! Noël, c'était pas la même chose qu'aujourd'hui, par rapport que les cadeaux n'étaient pas si gros. Mais on avait tous les cadeaux pour les enfants, puis on se faisait tous des petits cadeaux entre nous autres. On arrivait correct... Il y avait certaines choses: des *sweaters*, des tuques, des mitaines. Ça nous était donné puis aux enfants. Mais il y avait une partie du monde qui avait de l'argent pour acheter quelques petits cadeaux. Les cadeaux, dans ce temps-là, pour une piastre, on avait un beau petit cadeau. Aujourd'hui, on paye dix piastres. On voit la différence. Moi, j'avais mes enfants puis on leur faisait un arbre de Noël, puis on avait des cadeaux à leur mettre dans l'arbre, puis on avait tous chacun un petit cadeau.

C. et B. LAGACÉ

Le temps des fêtes, on avait du plaisir. Les enfants, on leur achetait des cadeaux; c'était pas comme Matel aujourd'hui, mais on passait de beaux Noël. La mère de Ben nous donnait une grosse dinde, puis maman nous donnait autre chose. On a toujours eu de belles fêtes.

R. CHARBONNEAU

Les fêtes de Noël, on avait toujours un peu de vin, on faisait notre vin avec du trèfle, pissenlit, ces choses-là. On avait pas d'argent pour aller au magasin de liqueurs pour acheter une bouteille de gin. On se réjouissait durant les fêtes. Ça nous a jamais empêchés de se réjouir, se rencontrer en famille.

Comparaisons avec la situation présente

A. *Film de maisons abandonnées.*

B. *En janvier 1983, 30% de la population ouvrière de Sudbury était en chômage. On peut se demander qui des francophones de 1930 ou ceux de 1983 éprouvent le plus de difficultés?*

O. PHARAND

Moi, d'après ce que je puis voir, la crise comme elle est là, là je passe souvent sur la rue Notre-Dame, le MacDonald's, le A & W, le midi c'est toujours plein de chars. Dans ce temps-là, le pauvre monde allait pas manger au restaurant. On n'avait pas d'argent. Puis moi, quand j'ai travaillé à la boulangerie, je faisais une piastre par semaine, mais il y avait une bonne chose,

j'avais trois pains par jour, je fournissais le pain chez nous.

A. PARENT

L'affaire qu'on a aujourd'hui, il y a une grosse différence. Avec le coût de la vie, quoi c'est qu'on achetait avec une piastre en 1931-32, à ce temps-ci, c'est une affaire de quinze à vingt piastres... J'ai travaillé, j'avais seize piastres par mois, aujourd'hui je retire quatre-vingt-seize piastres, puis faut faire attention quoi c'est qu'on dépense. Dans ce temps-là, on pouvait acheter du rye pour deux piastres et demie, aujourd'hui on paye quatorze, quinze piastres, ça fait une grosse différence.

R. CHARBONNEAU

L'année 1982, c'est une crise, mais c'est pas comparable à 1930 parce que, dans ces années-là, on avait pas tous les revenus qu'on a aujourd'hui. L'assurance-chômage, on avait pas ça, donc il fallait vivre par nous autres mêmes.

M. WHISSELL-TREGONNING

On nous disait toujours: "Le Bon Dieu éprouve ceux qu'il aime". Donc, les bons chrétiens se voyaient éprouvés. Comme mon père disait: "Bien, le Bon Dieu nous a tout donné." Mais ma mère, qui était un peu plus jeune, disait: "On est pas pour se laisser faire comme ça, on va essayer de se défendre, on va essayer de s'en sortir!"

A. *Défilé du cinquantenaire de 1933. Sudbury fête ses cinquante ans: il y a des chars allégoriques, des voitures chargées de fleurs, des attelages de chien, un couple d'Ukrainiens en costume national; un bon groupe d'Américains termine la parade. Le défilé passe aux accents d'un "Charleston".*

A. LAPALME

A fallu passer ce temps-là, ç'a été long.

R. CHARBONNEAU

Je pense pas qu'on pouvait se réjouir d'une vie comme ça. Ceux qui disent: "THE GOOD OLD DAYS"... PAS POUR MOI!!!

A. *Le documentaire s'achève sur des images qui illustrent le thème comparaisons avec le temps présent: des rues du centre de Sudbury, rue Durham, rue Elm, des années trente, alternent avec des prises de vue tournées aux mêmes endroits en 1983. Sur ces images, défile le générique suivant:*

Photos:	Archives du Canada Archives de la Bibliothèque municipale J. Gravelle, B. Hart, L. Poulin, F. Robillard, M. W. Tregonning
Film d'époque:	Archives de la famille Michaud
Musique:	La Manitouswadge de D. Poliquin (Musique: L. Tanguay)
Son du défilé:	Les Plouffe
Scripte:	C. Renaud
Caméra:	B. Hart W.B. Hart
Montage:	W.B. Hart

- Réalisation: J. Forest, A. Girouard, J. Gravelle, M. LeBlanc,
C. Martineau, L. Poliquin, L. Poulin, S. Renault,
P. Soucy.
- Production: Université Laurentienne; fonds spéciaux de
recherche du Recteur.

Lexique

- Box-car*: wagon de marchandise.
Criquet: ruisseau.
Freight: train de marchandises.
Garbage: poubelle.
Hobo: vagabond.
Lay-offer: licencier.
Moon shine: alcool de contrebande.
Pulp: bois servant à la fabrication du papier.
Settler: arranger.
Slip: avis de renvoi.
Soup kitchen: oeuvre de la soupe populaire.
Sweater: chandail.
Truster: faire confiance.
Voucher: bon, billet d'alimentation.

Entrevue avec le Père Germain Lemieux, ethnologue

_____ par Michel Morin, Jean-Pierre Pichette

NOTE DE L'ÉDITEUR

Le Père Germain Lemieux est le directeur du Centre franco-ontarien de folklore qu'il a fondé en 1972 à l'Université de Sudbury et qui loge depuis mars 1981 au Centre des Jeunes, Place Saint-Joseph, 20 chemin Sainte-Anne, à Sudbury (Ontario, P3C-5N4). Il est né à Cap-Chat, dans le comté de Gaspé au Québec, le 5 janvier 1914 et il vit en Ontario depuis 1941. Sa carrière de folkloriste, commencée en 1948, a été remarquée au Canada comme à l'étranger et la valeur de son oeuvre consacrée par plusieurs prix et institutions de prestige dès 1972: cette année-là, il recevait le prix Champlain; puis ce furent des doctorats honorifiques de l'Université York en 1977 et de l'Université d'Ottawa en 1978, de même que la médaille Luc-Lacourcière de l'Université Laval en 1979 et le prix du Nouvel-Ontario en 1983.

Le texte que nous présentons ici est une transcription fidèle des propos que tenait le Père Lemieux le 18 décembre 1982 à l'émission *Le Voisin de la semaine* diffusée sur les ondes du réseau français de Radio-Canada. Cet entretien a été animé et réalisé par Michel Morin du poste radiophonique CBON à Sudbury dans le cadre du programme *Enfin Samedi* sous la direction de la réalisatrice Nicole Beauchamp.

Au cours de cette causerie, le pionnier du folklore franco-ontarien livre au public quelques confidences sur son enfance en Gaspésie, sa vie d'étudiant, sa vocation jésuite, ses études à l'Université Laval, ses publications et ses rêves. Tel est l'intérêt de ce document qui résume sur un ton familier la formation et les options de ce chercheur particulier en même temps qu'il nous fournit des témoignages inédits qui éclairent son oeuvre.

Ceux qui désirent prolonger leur entretien avec cet ethnologue de métier et approfondir leurs connaissances de son travail monumental pourront consulter les ouvrages suivants dont la description complète apparaît en annexe dans la liste de ses publications: *Chanteurs franco-ontariens et leurs chansons* (1963-1964, pp. 10-14 et pp. 108-112) sur les

premières enquêtes qu'il a menées et les organismes qui ont supporté le Centre de folklore à ses débuts; *Les Jongleurs du billochet* (1972) sur son expérience de collecteur de contes; *Témoignages de reconnaissance d'un fervent disciple de Luc Lacourcière*, Léméac, 1978, pp. 39-42) sur le rôle déterminant de son maître dans la cueillette ontarioise du conte populaire; et *L'Ethnologie dans le Nouvel-Ontario* de Jean-Pierre Pichette (tiré à part de *Quatre siècles d'identité canadienne*, Bellarmin, 1983, pp. 113-128) sur l'évolution de la recherche et de l'enseignement du folklore à partir de 1948. Enfin, on peut toujours contacter le Père Lemieux qui "n'est pas mort" et qui "vit encore".

Nous voulons remercier Madame Carole Lamontagne qui a effectué la première transcription de ce texte, le Père Germain Lemieux lui-même qui a d'abord consenti à la diffusion de ses propos et qui a par la suite bien voulu les relire et y apporter quelques corrections ou précisions, et Monsieur Michel Morin et la Société Radio-Canada qui nous ont donné l'autorisation d'utiliser et de publier cet enregistrement préparé par leurs soins.

Jean-Pierre Pichette

N.B. Les initiales GL identifient les réponses de Germain Lemieux aux questions de l'animateur MM, Michel Morin.

TEXTE

Présentation

GL Bonjour! Je m'appelle Germain Lemieux. Je suis un citoyen de Sudbury.

MM Bonjour! Ici Michel Morin. Au voisin de la semaine aujourd'hui, mon invité est le Révérend Père Germain Lemieux de la communauté des Jésuites qui, depuis plus de trente ans, consacre sa vie à recueillir et promouvoir chansons, contes et culture canadienne-française. Je l'ai rencontré pour vous.

Enfance et formation

GL Tout ce que je pourrais vous dire de mon enfance se résumerait en ceci: j'étais habitué à travailler. Je me rappelle, j'étais ambitieux, peut-être orgueilleux. À la petite école, l'école élémentaire, je n'aimais pas me faire dépasser facilement; alors je travaillais. Plus tard, quand j'ai quitté l'école élémentaire, je suis allé à une espèce d'école intermédiaire pour me préparer au collège.

MM Est-ce qu'on est toujours en Gaspésie?

GL Toujours en Gaspésie.

MM À quel endroit au juste?

GL À Cap-Chat.

MM Votre lieu de naissance?

GL Cap-Chat, dans le comté de Gaspé; actuellement c'est dans le comté de Matane - c'est-à-dire au fédéral, c'est dans le comté de Matane mais, au provincial, c'est dans le comté de Gaspé - donc, je suis allé à cette école intermédiaire, pour me préparer au collège. Et là, la religieuse qui m'enseignait et qui enseignait à un autre groupe aussi - nous étions à peu près vingt-deux ou vingt-quatre dans la classe, mais sur ces vingt-quatre-là, elle en avait choisi quatre pour les pousser davantage, et les préparer à ce qu'elle croyait être les éléments français d'un collège classique - elle nous donnait des cours sept jours par semaine. Et ça, c'était sept jours bien comptés. Tout était absolument planifié. De sorte qu'à la fin de l'année, nous étions passablement "ferrés". Nous étions quatre à nous être préparés de cette façon et, sur les quatre, nous sommes allés trois au collège.

MM Au collège classique?

GL Au collège classique à Gaspé, au séminaire de Gaspé.

MM Est-ce que toute cette période pour vous est une période de beaux souvenirs?

GL Très beaux souvenirs.

MM Alors l'élève brillant que vous étiez a traversé son cours classique et s'est rendu au séminaire directement après, quoi?

GL Non. C'était déjà un séminaire. C'est-à-dire, on appelait ce collège classique le séminaire de Gaspé. C'était destiné avant tout à donner des vocations au diocèse. Lors de notre dernière année, sur une classe de douze, sept ont choisi le sacerdoce, soit chez les prêtres séculiers, soit chez les Jésuites.

MM Comment avez-vous fait justement, Germain Lemieux, ce choix de communauté?

GL C'est parce qu'il y avait plusieurs de mes professeurs qui m'avaient littéralement épaté justement à cause de leur travail, à cause de leur simplicité, et puis jusqu'à un certain point, leur science. Et en 1934, j'étais en deuxième année de philosophie. C'était une année assez mémorable pour nous, Gaspésiens, parce que c'était le quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier (1534-1934), et on a planté une croix sur la pointe de Gaspé lors de ces fêtes. Et là, il y a eu beaucoup de délégations françaises qui sont venues à Gaspé et entre autres, le commandant Beaugé qui venait d'avoir, deux ans plus tôt, un bateau-école destiné à l'océanographie. Ce commandant Beaugé était venu au collège, en délégation de la part du gouvernement français, et il avait dit au recteur - il avait donné une petite conférence, une causerie, pour nous expliquer quel était son métier - et puis il nous avait dit entre autres, devant Monseigneur Ross, que l'on devrait spécialiser quelques Gaspésiens en océanographie, ce qui aiderait énormément aux pêcheries, à l'organisation des pêcheurs. Et il avait dit: "Je donnerai une bourse à n'importe quel Gaspésien ou de gens qui sont ici dans le diocèse, à ceux qui, après avoir passé un certain nombre d'exams ou avoir manifesté certains talents, pourraient entrer à l'école d'Halifax. Et ce sera le gouvernement français qui paiera un cours de cinq ans." Le jour du concours, on est allé en classe. Je ne m'en suis pas fait plus que ça. Je n'avais aucune ambition de remporter le prix. Un peu par hasard, - ce n'est pas parce que j'étais le premier, c'est parce que les autres sont arrivés après moi - j'ai eu la première place.

MM Alors, ça vous destinait donc à l'océanographie?

GL Et ça me faisait plaisir, parce que j'aimais la mer comme un fou. Et je me rappelle qu'à l'occasion de la guerre de 1939, j'aurais tellement aimé être prêtre à ce moment-là et m'embarquer comme aumônier sur un navire. J'ai pensé à la profession d'océanographe, et j'en ai causé avec le père spirituel. J'avais aussi pensé un peu à la prêtrise, en rhétorique, mais c'était vague. J'ai dit à mon directeur de conscience: "J'aimerais faire des sciences." Il m'a dit: "Fais ce que tu voudras. Tu pourrais aussi bien faire la même chose, étant prêtre. Tu pourrais te lancer dans les sciences aussi bien que dans l'enseignement." Et puis finalement j'ai dit non au projet d'océanographie. Entre-temps, j'ai décidé de faire un Jésuite. Justement un peu dans cette perspective-là.

MM C'était le goût des sciences qui vous a fait choisir un peu l'orientation des Jésuites.

GL Les sciences, oui, et puis le travail que les Jésuites faisaient là-bas, l'enseignement; et finalement je me suis cru apte à devenir Jésuite. Et au lieu d'aller annoncer à Monseigneur Ross que j'acceptais la bourse pour aller à Halifax étudier l'océanographie, je lui ai demandé d'entrer chez les Jésuites.

Enseignement

MM Devenu Jésuite, je pense que vous avez enseigné.

GL J'ai enseigné ici au Collège du Sacré-Coeur. J'y ai fait mes premières armes.

MM En quelle année êtes-vous arrivé d'abord dans le nord de l'Ontario.

GL En 1941, le 15 août 1941.

MM On est en pleine seconde guerre mondiale?

GL Oui, absolument!

MM Vous n'avez pu réaliser ce rêve d'aller sur un navire comme aumônier.

GL Non. La guerre n'a pas été assez longue pour que je me rende à la prêtrise.

MM Était-ce un choix de votre part, votre venue dans le nord de l'Ontario, ou était-ce une suggestion de la communauté?

GL Non. C'était, à ce moment-là et encore actuellement, c'était le provincial qui, à chaque année, le 31 juillet, faisait ce qu'on appelle le "status": il faisait la liste de ceux qui devaient remplir tel poste dans tel collège, dans telle institution. Quant à moi, je ne sais pas s'ils ne m'ont pas trouvé assez intelligent pour enseigner à Montréal ou dans un grand collège, mais ils m'ont destiné ici au Collège du Sacré-Coeur. On m'a donné la raison que voici: "Ils ont besoin d'un directeur de chorale à Sudbury. Allez là, vous enseignerez la versification et puis vous aurez l'oeil sur la chorale." Entre nous autres, c'est seulement à la fin de ma deuxième année d'enseignement, et un peu par accident, que j'ai pris la direction de la chorale.

MM Est-ce que ça chantait chez vous? Est-ce que ça jouait du violon également?

GL Mon père chantait un peu. Il avait un violon, un vieux violon que j'ai d'ailleurs, que j'ai ici, et puis il jouait, il employait l'expression "gratter". Il y avait un de mes frères qui jouait bien. C'était pour nous un centre d'intérêt et puis ça nous amusait.

MM Est-ce qu'on chantait également un peu?

GL Oui. Ce n'était pas nous qui chantions, c'était surtout les visiteurs. Il y avait beaucoup de filles chez moi. Il y avait cinq filles. À un certain moment, il y avait beaucoup de "cavaliers" comme on disait, beaucoup de

jeunes gens qui venaient voir mes soeurs et l'on chantait.

MM Vous étiez combien d'enfants chez vous, en passant?

GL Douze, onze vivants, nous avons été douze: il y en a une qui est morte de la grippe espagnole à l'âge de trois ans. Mais on ne dansait pas souvent, sauf les giges simples. La danse par chez moi était prohibée, même les "sets carrés" c'était défendu. Ça prenait une permission spéciale du curé dans bien des circonstances. On ne se risquait pas souvent. J'avais toujours chanté à l'oreille. Au séminaire de Gaspé, nous chantions le grégorien à ce moment-là. J'étais dans la chorale; nous chantions parfois de la polyphonie, mais c'était toujours à l'oreille. J'avais l'oreille assez cultivée, parce que j'avais été violoneux de sept ans jusqu'à mon âge de collègue. J'étais capable de mettre un violon d'accord, j'étais capable de savoir si un quelconque instrument était d'accord ou non. Donc, en arrivant ici à Sudbury, on m'avait nommé - pas nommé, mais on m'avait dit: "Vous aurez soin de la chorale". Je ne m'en suis pas occupé au début parce qu'il y avait un autre maître de chapelle.

MM Alors arrivé ici à Sudbury au début des années 1940, il faudra attendre quoi, tout près d'une dizaine d'années, avant que Germain Lemieux ne recommence à s'intéresser aux traditions?

GL Non, je m'y suis intéressé avant. À ce moment, en 1941-42-43-44, j'enseignais ce qu'on appelait les institutions grecques et latines. C'était au programme. Je me suis aperçu qu'en parlant de la mythologie grecque - d'ailleurs je l'avais déjà constaté pendant mes études de philosophie dans des lectures - qu'il y avait beaucoup de choses dans la mythologie grecque qui étaient dans nos contes, nos contes folkloriques, ceux que j'avais entendus quand j'avais sept, huit ans, dix ans, assis en plein derrière sur le plancher pour écouter un vieux conteur à barbe blanche. Et un point me frappait: comment se fait-il que Ti-Jean Poilu, ou le Géant Brigandin, fasse les mêmes choses qu'Hercule? Je faisais part de cette constatation à mes élèves. "Vous savez que Hercule, quand il a fait de la propreté dans les écuries d'Augias, notre Petit-Jean canadien en a fait autant!" Je constatais un fait: dès que je leur racontais un petit bout de conte, ils venaient les yeux, comme on disait autrefois, grands comme des piastres, et ils avaient l'air à me suivre; la classe avait l'air plus intéressante que de suivre un manuel. Alors je m'étais dit: si je pouvais commencer à recueillir des faits ou des contes, ou des légendes, ça pourrait m'aider à renouveler un peu l'enseignement asséchant de ces institutions grecques et latines. L'étudiant me suivrait peut-être davantage et il en apprendrait beaucoup plus.

Recherche folklorique

Pendant la période 1944-1948, pendant les études théologiques, j'ai eu le temps de repenser mes anciennes expériences de la période de régence, comme on appelait alors l'enseignement, le premier enseignement, et puis de penser un peu à ce que je ferais si je retournais dans l'enseignement. Et un de mes premiers gestes en revenant à Sudbury - j'enseignais encore la versification, donc à peu près encore les mêmes matières: le latin, le grec, un peu de grec et puis de français, de l'histoire - j'ai retrouvé mon ancien professeur, le Père Lorenzo Cadieux, que j'avais connu à Gaspé. Il avait enseigné la rhétorique à Gaspé et je savais qu'en 1942 il avait fondé la Société historique du Nouvel-Ontario. Je travaillais avec lui d'une façon assez régulière à des manuscrits, on jasait de plans et, tout à coup, je lui ai suggéré: "Si l'on menait une enquête; parlez donc à la Société historique. Qu'est-ce que les membres diraient

ou que le comité directeur dirait d'une enquête dans la région pour s'enquérir auprès des gens de ce qu'ils ont retenu de la vieille civilisation française, du folklore ou des coutumes." Mais il dit: "On va en parler certainement." Il m'a rapporté la nouvelle qu'on était d'accord pour lancer une sorte d'enquête. Il dit: "Il y en a pas d'autres que vous qui pourriez le faire. - Eh bien! lui dis-je, je m'offre pour le faire en autant que j'en aurai les moyens." À ce moment-là, il n'était pas question de parler de finance! Et j'ai profité du sens charitable, de la charité des gens de la Société historique; entre autres, Monsieur Bergeron - je pense que c'était le père du docteur Aurèle Bergeron, ici de Sudbury -, de même que Monsieur Lacourcière qui est devenu juge à Toronto. Il était "jeunesse" comme on dirait entre guillemets, il n'était pas encore marié, et il était très disponible. Il avait une voiture, et me conduisait. J'ai commencé mes premières enquêtes à Verner, ensuite je suis revenu ici dans le Moulin à Fleur et puis les gens, les bonnes gens, me voituraient d'une maison à l'autre.

MM Vous recherchez quoi, en allant chez ces gens-là?

GL Je demandais surtout des chansons, parce qu'à ce moment-là, imaginez-vous que j'avais comme enregistreuse ce qu'on appelle le "wire-recorder". C'était une enregistreuse sur fil. Je l'ai encore dans mon musée. Ça surprend bien des gens, surtout les jeunes de moins de quarante ans. On enregistrait sur un petit fil qui était fin comme un cheveu. L'appareil n'avait que deux vitesses: une vitesse de reculons et d'avant. Alors si on prenait une chanson à la cinquième minute et que le lendemain on voulait retourner à cette chanson-là, il fallait attendre cinquante minutes pour que le fil se déroule. Comme vous le soupçonnez, c'était un petit exercice de patience. Mais au moins, à ce moment-là, c'était ce qu'il y avait de plus moderne. Je traînais donc cette enregistreuse. Elle n'était pas très pesante; elle pesait tout de même quarante-cinq ou cinquante livres. Et puis ensuite, ce qui était embarrassant, c'est que les maisons, surtout à la campagne, n'étaient pas toutes électrifiées de la même façon; c'était assez primitif. On électrifiait la maison, et sur le même fil, on branchait un, deux, trois, quatre, cinq moteurs. Je me rappelle, entre autres, à certains endroits quand, ce qu'on appelait "stroker" démarrait, tout de suite l'électricité baissait. S'il y avait un autre moteur qui fonctionnait, je ne sais pas trop quoi, le réfrigérateur par exemple, l'énergie exigée augmentait et l'électricité, au lieu de se maintenir à 119, descendait à 100-102. Vous voyez le résultat quand j'étais en train d'enregistrer une chanson.

MM Ça affectait l'enregistrement?

GL Le son était gâché complètement. Il fallait que je traîne avec moi une espèce de transformateur, - c'était assez pesant, une trentaine de livres - des fils très longs, parce que parfois j'étais obligé d'aller chercher l'électricité chez le voisin ou d'amener les chanteurs chez le voisin. C'était un peu délicat, au début. Pendant dix ans, j'ai surtout voyagé en autobus. Alors, il fallait transporter tout ce matériel assez lourd. Et surtout c'était l'horaire de l'autobus. Je me rappelle qu'une fois ou deux, j'étais en train d'enregistrer un conte et tout à coup je vois passer l'autobus: ça voulait dire que dans dix minutes, il fallait être rendu à la gare. Il fallait donc paqueter le bagage. Souvent l'horloge indiquait dix heures et quart, dix heures et demie du soir, à Verner ou à Sturgeon, je ne sais pas trop. Il fallait faire vite. Ce furent mes premières expériences, mais par contre, ce travail apportait une certaine consolation; ainsi, j'ai vu, dès la première enquête, que les gens avaient vraiment conservé l'ancien répertoire canadien et qu'ils le chantaient très bien.

Au début, comme je vous disais, j'avais une enregistreuse électronique

sur fil, donc ce n'était pas très commode pour prendre des grand contes. Alors je n'ai pris qu'un conte si je me rappelle bien dans trois ans, sur ce fil-là, et j'ai enregistré à peu près trois cents, trois cent cinquante chansons.

- MM Et comment en êtes-vous arrivé justement à passer de la chanson au conte?
- GL C'est parce qu'en 1953, je suis allé étudier à Laval. Je sentais le besoin quand même d'enregistrer le conte parce que je sentais que c'était là-dedans que j'allais retrouver Ulysse et puis bien d'autres héros de la mythologie grecque. Mais je n'avais pas les moyens d'acheter beaucoup de ces rubans, de ces bobines de fil, et puis on économisait. Alors je m'étais dit: si ça peut évoluer un peu, dans le domaine de la mécanique, je tâcherai d'avoir un autre système. Et à ce moment-là, je n'avais pas beaucoup pensé à la technique de l'enregistrement des contes. J'en avais enregistré un, comme je vous ai dit. Mais je suis allé à Laval en 1953-1955 et là, au contact de Monsieur Lacourcière, j'ai compris exactement quelle était toute l'ampleur du conte.

Publications

- MM *Les vieux m'ont conté*, cette série dont dix-huit livres sont jusqu'à maintenant parus, publiés, c'est justement un peu le recueil mis par écrit de toute cette recherche, de tous ces enregistrements qui remontent en 1953 à venir jusqu'au début des années 1960, même fin des années 1960.
- GL Oui. Même il y en a un que j'ai enregistré, je pense, en 1949; un de mes premiers contes, à Sturgeon Falls, du vieux Monsieur Miville. Oui, c'est la documentation orale que j'ai enregistrée depuis au-delà de trente ans. Et je me suis dit que cette documentation-là, en particulier, les contes, il faudrait les repiquer, les retransplanter dans la mémoire des jeunes si on veut que cette culture canadienne ancestrale ne se perde pas. Et pour cela, il faut que les gens viennent en contact avec le texte. En le publiant, voici ce que je me disais - et c'est arrivé plus tôt que je ne le croyais: il va y avoir certainement des gens qui vont le lire et qui vont le conter à d'autres, qui vont le lire à des jeunes. Et dans quinze ans, vingt ans, vingt-cinq ans, trente ans, les jeunes d'aujourd'hui, quand ils seront pères ou peut-être grands-papas, reviendront à ces souvenirs-là, pour endormir leurs bébés, pour les pacifier. J'ai connu une jeune fille qui a travaillé dans une garderie et qui réussissait merveilleusement en racontant des contes aux enfants. Elle les prenait dans mes livres ou ailleurs, et elle les racontait à sa façon: elle les adaptait aux petits gars et elle réussissait merveilleusement. C'était exactement ce que je voulais: retransplanter dans la mémoire des jeunes cet immense bagage qui va se perpétuer dans les années à venir.
- MM Sont-ce ces mêmes ambitions que vous voudriez voir se transplanter dans ces générations à venir avec cette nouvelle série des *Vieux m'ont chanté*?
- GL *Les Vieux m'ont chanté!* Eh bien! vous me faites rire un peu, parce que j'avais lancé cette boutade une fois à la radio ou à la télévision: à partir de quatre-vingt-cinq ans, j'aurai soixante-cinq volumes à publier sur les chansons des vieux, et je publierai à ce moment *Les Vieux m'ont chanté*. Mais cela, c'est une nouvelle collection. Je pense bien que j'aurais à peu près, mettons 5,500 versions, mais elles ne sont pas toutes bonnes, et très souvent elles sont tellement rapprochées que ça ne vaut pas la peine de publier toutes les versions. Il est plus sage de se rabattre sur un certain nombre, peut-être 200, 300, 400 versions, en publier quelques volumes, quatre, cinq, six volumes, d'ici cinq ou six ans. Et je pense bien que je

serai d'âge de prendre ma retraite à ce moment-là.

- MM Et des volumes comme *La vie paysanne* qui sont parus cette année en 1982, elles sont quand même importantes également ces publications dans l'oeuvre de Germain Lemieux.
- GL C'est important pas pour moi nécessairement, mais c'est important pour les jeunes qui doivent connaître ce qui s'est passé, il y a cent ans, pour apprécier justement ce talent, ce sens de l'adaptation extraordinaire de nos ancêtres, cette ténacité qui caractérisent le paysan canadien-français; malgré sa misère, le manque d'argent, il s'est tiré d'affaires. Il élevait une grosse famille. Il a fait, comme on dit, il a fait beaucoup de terre. Il a abattu des arpents et des arpents, on pourrait dire des milles de plaines boisées pour en faire de la terre arable. Il faut que les jeunes sachent que les ancêtres n'avaient pas toujours le bélier mécanique pour arracher les souches; ils n'ont pas toujours eu la "combine", qui coupe et bat le grain sur le champ; il y a eu d'autres époques où l'on avait beaucoup plus de misère. Le travail était plus lent, mais on était heureux quand même. On bâtissait des maisons en bois équarri, à queue d'aronde, d'après de vieilles techniques. On était bien dans ces maisons-là, on chauffait au poêle à bois; d'ailleurs, on s'aperçoit que ce n'était pas si mal d'utiliser le poêle à bois. On revient à ce système très couramment. Je viens de publier aussi *Le four à pain* et, savez-vous, il y en a une dizaine déjà qui ont manifesté le désir assez sérieux de se bâtir des fours à pain.

Projets

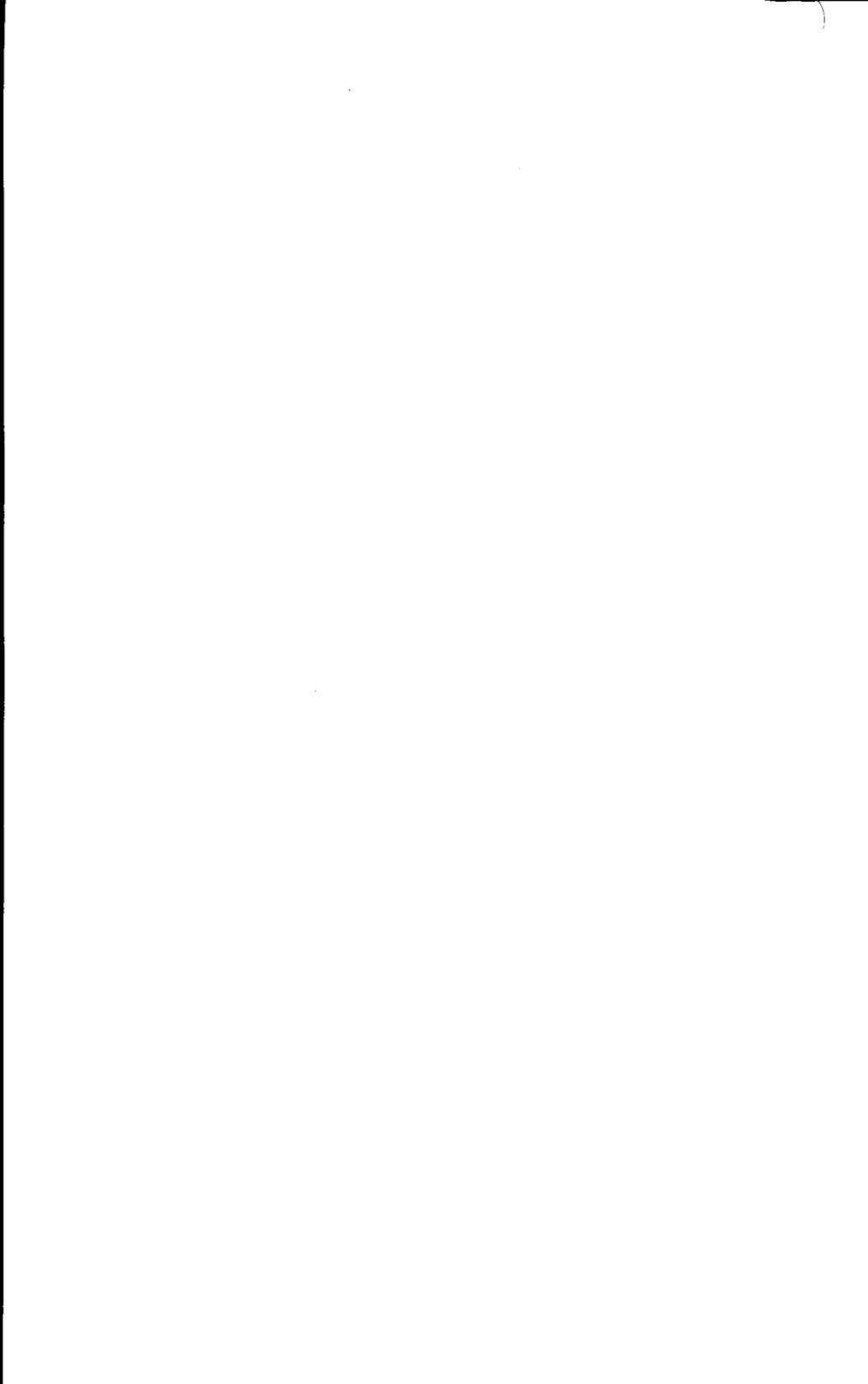
- MM À travers une carrière jusqu'à maintenant de folkloriste, d'ethnologue, aussi bien remplie, est-ce qu'il vous reste encore des rêves?
- GL Oui. Oui. Beaucoup! Peut-être trop, comparé aux faibles moyens dont nous disposons. Je rêve en pensant à ceux qui me poussent dans le dos; ils me rappellent certains projets de temps en temps, au cas où je m'endormirais, par exemple, de fonder un programme à la radio, prendre de nos contes publiés, en écrire le scénario, les faire jouer devant le microphone, en studio, un peu comme *Un homme et son péché*, au début. Ce procédé donnerait un autre angle, une autre dimension, aux contes folkloriques, et je pense que ça serait assez bien reçu par notre population française. Le programme radiophonique, c'est un de mes rêves! Un autre... ah! ce serait trop long de vous dire tous mes rêves. J'ai commencé à faire l'expérience avec un jeune musicien dans la trentaine, qui reprendrait des légendes ou des contes et qui les mettrait en musique. Vous savez que beaucoup des légendes nous sont parvenues ici, pas seulement en Ontario mais au Québec et dans notre francophonie canadienne, parvenues dis-je du lointain moyen âge, seulement dans le texte de chansons.
- MM Bien, souhaitons que ces quelques rêves et tous ceux encore que vous avez bien au creux de vous sauront peut-être un jour se réaliser. Merci beaucoup, Germain Lemieux.
- GL Je l'espère, moi aussi. Je vous en prie!

PUBLICATIONS DU PÈRE GERMAIN LEMIEUX

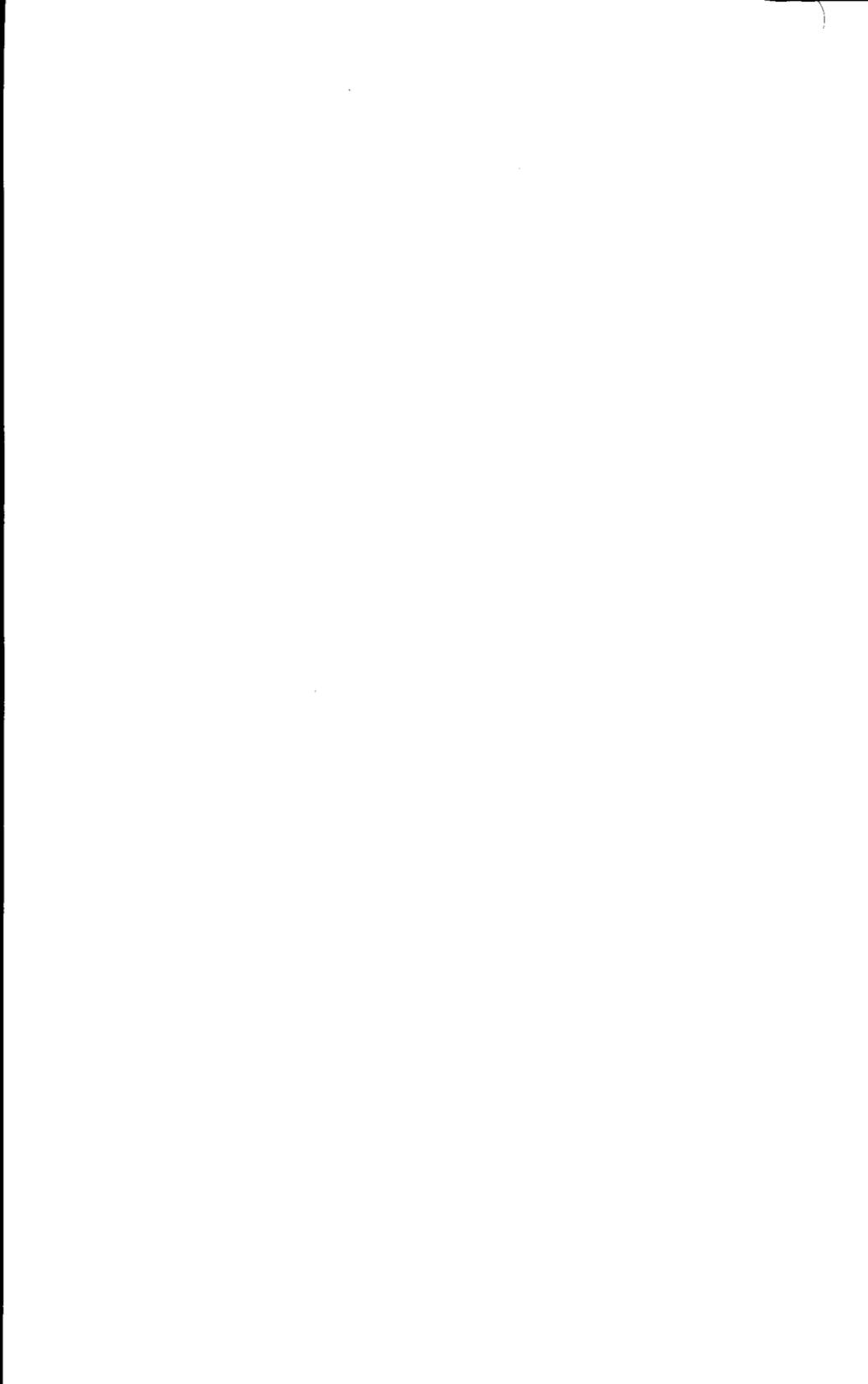
Chansonnier franco-ontarien, I. Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario (SHNO), Documents historiques no 64, 1974, 138 pages.

Chansonnier franco-ontarien, II. Sudbury, SHNO, Documents historiques no 66, 1975, 135 pages.

- Chanteurs franco-ontariens et leurs chansons.* Sudbury, SHNO, Documents historiques nos 44-45, 1963-1964, 113 pages.
- Contes populaires franco-ontariens.* Sudbury, SHNO, Documents historiques no 25, 1953, 40 pages.
- Contes populaires franco-ontariens II.* Sudbury, SHNO, Documents historiques no 35, 1958, 60 pages.
- De Sumer au Canada français sur les ailes de la tradition.* Sudbury, SHNO, Documents historiques nos 51-52, 1968, 73 pages.
- Folklore franco-ontarien: chansons I.* Sudbury, SHNO, Documents historiques no 17, 1949, 48 pages.
- Folklore franco-ontarien: chansons II.* Sudbury, SHNO, Documents historiques no 28, 1950, 48 pages.
- Le Four de glaise.* Sudbury, Les Éditions Prise de parole, et Montréal, Les Éditions FM, 1982, 58 pages.
- Index analytique des 35 documents de la Société historique du Nouvel-Ontario.* Sudbury, SHNO, Documents historiques no 36, 1959, 48 pages.
- Les Jongleurs du billochét: conteurs et contes franco-ontariens.* Montréal, Bellarmin; Paris, Maisonneuve et Larose; Sudbury, SHNO, Documents historiques nos 61-62-63, 1972, 134 pages.
- Placide-Eustache: sources et parallèles du conte-type 938.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, Les Archives de Folklore no 10, 1970, VIII-214 pages.
- La Vie paysanne 1860-1900.* Sudbury, Les Éditions Prise de parole, et Montréal, Les Éditions FM, 1982, 239 pages.
- Les Vieux m'ont conté.* Montréal, Bellarmin, et Paris, Maisonneuve et Larose, 1973-1983 (en cours), 20 volumes.



COMPTES RENDUS



DESBIENS, Patrice. *Sudbury. Poésie. Sudbury, Les Éditions Prise de parole, 1983, 64 pages. 7.95 \$ (broché).*

Patrice Desbiens est reconnu comme une des voix les plus originales et les plus puissantes de la poésie franco-ontarienne des dernières années. Son plus récent recueil intitulé simplement "Sudbury" le montre en pleine possession de cette lucidité douloureuse, de ce langage simple, cru et surprenant qui caractérisent son oeuvre jusqu'ici.

Ces "textes" comme indique le sous-titre, écrits sur une période de deux ans, comprennent poèmes, prose, paroles pour chanson ("C'était un gars du nord" a déjà été mis en musique par Marcel Aymar et Cano); ils comprennent également de la part de ce travailleur de l'écriture une solidarité non-idéologique, mais profondément humaine avec tout travailleur "pogné dans un coin" (p. 15). Cet élément ainsi que de nombreuses réflexions sur l'acte de l'écriture, sa raison d'être même, élargissent et approfondissent sensiblement la vision de Desbiens.

Il n'est pas question dans ce livre de la ville des beaux quartiers, du confort, des slogans style "Unis, forts et fiers - Sudbury!" mais plutôt de

Sudbury samedi soir

Ici

où la parole danse avec le silence, la parole au
fond d'une bière au fond des mines au fond des
bouches

.....

Ici

c'est Sudbury et dehors il fait trop froid pour
être cute (p. 10);

Sudbury où

on attend le soleil
en attendant

.....

la bière est bonne (p. 5);

et où, en même temps, vivent

toutes les femmes prises avec les enfants à maison
qui regardent le souper froid et essaient de ne pas
perdre la raison
en attendant (p. 6);

Sudbury où la routine, l'ennui, les problèmes, voire la misère contredisent
toutes les mystifications:

They make it sound so easy.

Le ciel au bout de tes jours.

Le nouveau char dans cour.

Les arbres remplis d'amour. (p. 34).

Mais pour le poète et pour ceux et celles au nom de qui il prend la parole, ces poncifs ne rassurent plus, la réalité dément ces "belles paroles". L'arbitraire de l'existence s'impose constamment car, à Sudbury (comme ailleurs, d'ailleurs),

la violence et la tendresse s'embrassent aux coins
des rues (p. 26).

Comment occulter toute cette présence envahissante, aliénante, quand

Sur l'heure la télévision en douleur s'allume
de Chelmsford au Moulin à Fleur (p. 8);

ou quand

À la radio, l'annonceur essaie de nous faire rire tandis que les
murs transpirent de délire (p. 62)?

C'est à partir de la multiplicité discordante de l'expérience quotidienne, l'entassement de la banalité oppressante que le poète réagit et écrit. Que Desbiens soit de plus en plus conscient du passage de l'expérience brute à l'expérience-texte, j'en offre comme exemple deux textes qui ont pour titre "première version" et "deuxième version". Chacun se termine sur une réflexion pourtant d'ordre différent: le premier, "je me nourris d'idéalisme et de bravado et de rock / & roll et je faire le steak que la propriétaire / fait frir sous mon nez"; le deuxième,

je regarde mes cahiers et je réalise que ce n'est pas
ma poésie mais la poésie.

Que ce n'est pas la poésie mais notre poésie.

J'ai écrit un bon poème aujourd'hui.

Il ne m'appartient plus (p. 18).

Si le poète écrit, s'il doit écrire, s'il est de plus en plus conscient de la portée et de l'importance de son travail, il ne lui en faut pas moins vivre comme n'importe qui. "Vivre et écrire, quel hiatus" s'écrie Jacques Brault dans les essais de *Chemin faisant*. À côté duquel le joyeux "vécrire" de Galarneau dans le roman de Jacques Godbout paraît facile, non-opérateur. Hiatus en effet, quand

L'amour frappe à la fenêtre et la poésie prend la
porte (p. 17).

L'amour sera une halte, un assouvissement temporaire, des moments évanescents où

le soleil éclaire le silence soudain (p. 16).

Mais non une paix, ni un état statique. Et si la poésie "prend la porte", elle ne s'éloigne jamais tout à fait, elle constitue à sa manière la grammaire élémentaire de l'amour:

Souplesse du désir. Discipline du délire. J'aime
donc je suis. Je suis celle que j'aime. Le verbe
être couche avec le verbe avoir. (p. 17).

L'amour deviendra aussi une hantise, il imposera ses images obsédantes aux moments les moins opportuns par la présence de son absence, avec des résultats équivoques (encore "l'hiatus" ci-dessus mentionné):

Lorsque je commencerai à m'inquiéter de la construction de
mes phrases et de la variété de mes métaphores, je fermerai
mon cahier comme on ferme l'école durant une tempête de
neige. Je laisserai faire l'imaginaire et je l'appellerai. (p. 17).

Et dans ce monde, ce Sudbury où l'envers et l'endroit de la médaille co-existent depuis toujours, simultanément, où

on joue avec le feu et

le feu joue avec nous (p. 7),

l'amour n'aura pas une valeur rédemptrice, ou du moins ne s'inscrira pas dans la durée. Malgré "ta force de femme", émouvante comme une litanie à laquelle on croit, cette force de femme qui

coupe à travers la barbe de trois jours des roches de Sudbury

et qui assurera peut-être même l'avenir du monde, tout finira comme il avait commencé, dans une taverne triste où le rêve est déchu d'avance. Car, et je m'en remets encore au poète Jacques Brault, "l'amour altère la solitude, il ne la rompt ni l'abolit". "Tout s'éloigne" et "tout recommence" dans cette ville où

La fumée de la grande cheminée de Sudbury

fouette le ciel et le ciel est gris comme

un chemin de travail maculé de sueur qui

colle au dos et

les églises sont pleines le dimanche comme

les hôtels le samedi soir (p. 31).

Dans *Sudbury*, Patrice Desbiens poursuit son aventure de la conscience. Dans un article sur la littérature franco-ontarienne dans le dernier numéro de cette revue, François Paré affirmait que "tout exercice de langage est un geste d'envergure créatrice, un acte de violence contre le statu quo des choses" (R.N.O. no 4, 1982, p. 101); Desbiens résiste à la violence du statu quo en la nommant, en la montrant, dans le dénuement et la force d'un langage sans artifice. Y a-t-il encore lieu de croire, depuis la mort de Sartre, que "nommer, c'est montrer et montrer, c'est changer"?

Robert Dickson

GAGNON, Alain. *Il n'y a pas d'hiver à Kingston*. Montréal, Pierre Tisseyre, 1982, 210 pages. 13.95 \$.

Ce récit n'a rien à voir avec Balzac et encore moins avec Nathalie Sarraute. Certains lecteurs, toutefois, pourront s'y sentir à l'aise car il y a de bonnes doses d'amour, d'exotisme, de fantaisies sexuelles, avec, comme assaisonnement supplémentaire, quelques crochets de la gauche vers cette bande de caves de Francos qui veulent se maintenir, résister et lutter. Pour quelques personnages de *Il n'y a pas d'hiver à Kingston*, la question ne se pose même plus: balançons l'ethnie par-dessus bord (sauf le Scotch de grand luxe, la voiture à chauffeur et le château près du lac); fondons-nous à l'Empire ou aux Salomon Wiesensthal. La cousine Elizabeth montre le chemin à cette dérive d'errants mal assis: Millau, Aveyron, Toulouse, Paris, Rome, Bruxelles, Kingston, etc. Et on règlera le "problème" québécois tôt ou tard: "Combien de temps tiendra le bastion Québécois? 50 ans?" (p. 102) Même sauce informe lorsqu'on cherche à polir son vernis intellectuel: Hemingway, Godbout, Miller, Atwood, Drieu La Rochelle (que vient-il faire ici, lui!), Deschamps, Félix, ("Maudit que j'ai été cave... de jouer la carte franco." (p. 141)), D.H. Lawrence, en passant par Marx, le Christ, Bill Davis, et les énigmes en chinoiseries Yin-Yang ou IOD-HE-VAN-HE.

La pochette du livre nous met en garde: il s'agit ici d'un "roman de la maturité". Peut-être. Peut-être, si la maturité se définit comme l'âge de la suffisance et ce milieu rassurant où se rencontrent autour d'une table bien garnie d'anciens révolutionnaires aux reins cassés. Et hop! pour les Adélarde qui persistent à croire; et hop! pour l'ACFO et toutes ces organisations inspirées de Trudeau et subventionnées par Lui-Monseigneur. Bavons en passant sur ces écrivains qui se font payer de gros cachets par Radio-Canada (p. 133), et aussi (pourquoi pas!) sur le professeur britannique qui envoie le Franco au labo pour apprendre le "bon" français (p. 140).

Mais oublions tout ce que je viens de dire. Car ce récit, il me semble, tire sa qualité essentielle d'un autre plan, celui de la structure. Tout indique que l'auteur procède par deux ou trois "niveaux de conscience", depuis la très belle et très poétique évocation d'Isaure d'Occitanie ("O Lumière...Trois fois bénie... Puisse-tu revenir avant l'Aube, Isaure" (p. 76 et al.), jusqu'à cet autre plan, poétique lui aussi, de Kingston et du Lac ("Un traversier vient d'entrer dans la rade, près des vieilles fortifications. Et le Lac repose, plus phosphorescent d'étoiles et de brumes... Paix de la nuit... Odeur de l'eau que le vent charrie du Lac vers la vieille ville" (p. 181 et al.). Nous voici dans des parcs "aux herbes fraîchement coupées" où "les cerisiers en fleurs... libèrent leurs pétales" (p. 146). Enfin, deux ou trois crans plus bas, le récit de ces rencontres avec le cousin Simon, Salomon, Elizabeth, Aïsha, la politique, les Francos, tante

Rose-Marie, etc.

Ces différents niveaux du récit, en dépit de leur apparente irréductibilité, produisent une agréable symphonie de tons, de lumières et de couleurs. On pourrait qualifier cette pièce musicale de byzantine. Je préfère y reconnaître le talent d'un poète qui (cela est assez évident) réussit mieux dans le domaine des sensations que dans la description du quotidien-actions-discussions. Mais sa plume, audacieuse, trace son chemin à travers des terrains accidentés et il faut lui en accorder le mérite.

Et puisque nous parlons écriture, ce texte me paraît renfermer beaucoup trop de petits lapins qui vous sautent aux yeux. Même les Anglos de Kingston y trouveraient matière à redire. Exemples? "Il (sic) cessent (p. 48); il (sic) n'ont pas été capables (p. 49); on est sauvés (sic) (p. 52)". Ces lieux communs du genre: "La faim me tenaille (p. 121); Aïsha et Elizabeth m'ont retapé (sic) le moral" (après une description hautement poétique!). Et puis, regardez-moi ces répétitions qu'on ne peut attribuer qu'à des automatismes de langage et que nous reprochons si fortement à nos étudiants du premier cycle:

L'hôtel de ville est magnifique (p. 12).

La vue est magnifique (p. 34).

Magnifique matinée (p. 43).

La nuit est magnifique (p. 61).

Près du Lac magnifique (p. 135).

Ça coûte en efforts, le texte littéraire. Et la langue française n'est pas une monture qu'on dompte aussi facilement que la cousine Elizabeth! Oui, ça coûte! "Ça pourrait lui coûter une dent (p. 137); Ça pourrait te coûter une amende (p. 139); il en coûterait moins d'aller au Québec (p. 139)". Et "coût" sur coup, ça se met à rouler:

(...) les envoie rouler... sur le plancher... (p. 134).

Et nos rires roulent sur les pelouses... (p. 135).

Un tronc d'arbre... roulé par les vagues (p. 140).

Regardez mes eaux que je roule... (p. 143).

L'homme roule jusqu'au fond de la pièce... (p. 193).

Aïsha, nom béni, qui roule sur ma langue (p. 196).

(au paragraphe suivant, c'est "la rade" qui est "bénie" (p. 196).

En somme, une bonne lecture, par moments torturée, et parfois trop gratuite. Chacun y trouvera son goût préféré dans la bouche ou son oeil au beurre noir selon qu'il ose s'afficher Franco ou Anglo. On me permettra de regretter que le printemps de Kingston (par ailleurs si bien décrit par l'auteur) se termine par une affreuse noyade dans des eaux multinationales qui n'appartiennent à personne, mais qu'occupent des personnages à qui tout appartient: pouvoir, autorité, fortune, terrains en pente vers le Lac, nos terres, nos pauvres terres franco-ontariennes...

Pascal Sabourin

LAROCQUE, Louis. *Petit cri de liberté*. Hearst, Les Boréales, 1983, 34 pages. 4.00 \$ (C.P. 2638, Hearst, Ontario, P0L 1N0).

C'est au début de l'été 1983 que les éditions Les Boréales ont publié leur dernier ouvrage, *Petit cri de liberté*, de Louis Larocque. Il s'agit d'un recueil de poèmes d'une trentaine de pages composé de dix-neuf textes, dont un en anglais, plutôt brefs, que l'auteur aurait écrits quelque temps avant sa mort, survenue en février 1981.

La publication d'une oeuvre posthume interpelle toujours le lecteur d'une manière particulière. Il veut savoir quels genres de lien existent (existaient) entre le texte et l'auteur. Comme si la relation était modifiée, altérée ou changée. Comme si la lecture du livre reposait sur des informations ou sur des critères plus ou moins nouveaux. C'est tout le processus de la création littéraire que le lecteur interroge de cette façon, et son impudeur interroge aussi les événements, les circonstances de la disparition de l'auteur. Il se demande par exemple jusqu'à quel point l'auteur tient compte (a tenu compte) dans sa *Préface* (automne 1978, p. 9) des poèmes écrits avant et après cette date. Et jusqu'à quel point il a collaboré ou participé à la présentation de son livre. Bref, le lecteur veut recréer et reconstituer le mieux possible la démarche de l'auteur.

À l'exception de la date de la mort, le livre ne fournit pas d'autre explication. Deux moyens s'offrent alors au lecteur. Le premier, et le plus logique: remonter les textes en établissant l'ordre chronologique. Ainsi découvrira-t-il que les poèmes s'échelonnent sur une période de dix ans, de 1971 à 1981, et que quinze poèmes ont été écrits après 1978. Et puis le communiqué accompagnant le livre, révèle que l'auteur a été victime d'une longue maladie incurable et qu'il a écrit la plupart des textes pendant cette épreuve.

La création littéraire repose donc d'une certaine manière sur une expérience qui peut être qualifiée d'exceptionnelle sans que, par le fait même, il soit question de la mort à chaque page du récit. Ce qui est privilégié, un peu comme une ligne de force, c'est l'intensité du moment vécu, de l'instant dans le recueil de poèmes. Si banales que puissent paraître ces quelques bribes d'information, elles n'en permettent pas moins d'orienter la lecture du recueil, d'y trouver entre autres un fil directeur qui énonce progressivement les thèmes retenus par l'auteur, et de découvrir tout le substrat de sa démarche que les vers suivants caractérisent si justement:

"Que d'amour
Tant cherché
Que de liberté tant criée
Comme cri d'huard dans le silence
D'un lac de mon pays du nord"

(Dans le vent de mes vingt ans, p. 15)

Amour et liberté, comme thèmes privilégiés, si bien liés dans tout le recueil; amour et liberté au centre de l'expérience poétique, comme exorcisme, comme libération. C'est de cette manière que l'auteur, et la *Préface* l'exprime bien, veut "tracer le bilan de ses années de jeunesse avant d'aborder l'âge mûr" (p. 9).

Il est un autre thème, la nature, présent partout dans le livre; ou devrions-nous plutôt affirmer que la nature crée une atmosphère, un univers dans lequel le langage poétique de Louis Larocque prend toute sa force, puise tout son souffle? Le poète est fidèle à lui-même quand il affirme qu'(il) "aurait toujours envie de folie tout en respectant des règles strictes comme celles de la nature, ce qui donne à celle-ci son harmonie." (*Manifeste du jeune au bord de la vie*, p. 21). Le lecteur assiste à un déploiement de la nature sous toutes ses facettes: l'eau, les lacs, la mer, les forêts, les arbres, les oiseaux, les animaux, etc. Un petit cri de liberté, de folie qui appartient à cette nature, qui expose des liens serrés que l'homme tisse et entretient avec elle.

Amour, liberté et nature, autant de thèmes, de lignes de force dont Louis Larocque se sert pour poser "ce regard nécessaire" sur sa jeunesse, sur le temps perdu, et pour interroger le présent, l'avenir. "Le but ultime serait de mourir, de renaître à la vie, de se métamorphoser perpétuellement" écrit-il dans *Jeûne* (sic) *à temps* (p. 13). Lorsqu'il s'agit de cette idée de renaissance, les poèmes de l'auteur atteignent le plus d'intensité, semblent les mieux réussis. En particulier dans les poèmes suivants: *Dans le vent de mes vingt ans*,

Manifeste du jeune au bord de la vie, Allô liberté, adieu l'amour, et Rêverie atlantique.

Le recueil repose en partie sur une écriture ambivalente. La plupart du temps, Larocque fait appel au langage poétique qui produit des images belles et évocatrices,

"Fidèle à ma source et libéré
Je chanterai ma liberté aux éléments

.....
J'inventerai mon étang (p. 19)

Qu'il vente

Qu'il fasse orage

Dans cette mer de temps et d'espace

Je serai orme courbé dans la tempête

Mes branches gesticuleront des injures au temps" (p. 15)

et, à l'occasion, dans deux ou trois textes (*Jeûne à temps et Rencontre en basse-ville de Québec*) change complètement d'approche et choisit de raconter à la manière du conteur en utilisant la prose. L'unité du recueil, loin d'être brisée, ne s'en trouve que plus renforcée, plus harmonieuse.

Petit cri de liberté de Louis Larocque représente une expérience accomplie de libération, et les éditions Les Boréales font preuve d'un choix judicieux en publiant à titre posthume ce livre. Cette jeune maison d'édition continue d'afficher un dynamisme et une vitalité étonnante. En effet, Paul Tanguay qui signe le communiqué de presse (de juin 83), annonce la préparation de deux nouveaux livres: *Encre-sang* de Pierre Albert, originaire de Smooth Rock Falls, et des textes de Michel Vallières de Hearst. De nombreux lecteurs souhaitent depuis longtemps et attendent avec impatience la publication des textes de Vallières.

Georges Bélanger

LEMIEUX, Germain. *La Vie paysanne 1860-1900*. Sudbury, Les Éditions Prise de parole, en co-édition avec les Éditions FM de Montréal, 1982, 239 pages. Illustrations. 14.95 \$ (broché), 17.00 \$ (relié).

"Tout colonisé n'a-t-il pas une gêne instinctive de ses origines? écrivait le regretté Robert-Lionel Séguin avant de conclure: Bref, la civilisation traditionnelle québécoise aurait sombré dans l'oubli sans l'intervention directe d'universités et d'individus" (Genêt, Vermette, Décarie-Audet, *Les Objets familiers de nos ancêtres*, 1974, p. 13).

C'est par ce jalon qu'il faut comprendre l'entêtement de Germain Lemieux à sauvegarder notre patrimoine et interpréter *La Vie paysanne 1860-1900* qui traite spécialement de la culture matérielle. Dès son avant-propos, l'auteur annonce d'ailleurs que son ouvrage "a pour but premier de renseigner; mais il tend aussi à susciter chez nos jeunes l'admiration pour ces lutteurs qui ont défriché des régions entières, grâce à leurs forces physiques et à leur talent d'adaptation et de créativité" (p. 5). Car, l'ignorance du passé compromettant toute tentative de cerner l'atavisme de son identité, l'individu se sent alors ballotté, comme une girouette au gré du vent, selon les modes, les pressions économiques, les intérêts politiques, incapable qu'il est de se donner une orientation et de s'y maintenir.

Il n'y a pas si longtemps encore, les antiquaires pouvaient librement ratisser nos campagnes et obtenir pour une bouchée de pain des meubles, outils ou

autres objets anciens. Et il faut dire que nos gens les accueillent fort bien, trop heureux de se débarrasser de ces nuisances qui encombraient leurs greniers, leurs hangars ou leurs salons, les empêchant parfois de se procurer les meubles modernes suggérés par la publicité. Ces trésors familiaux, quelquefois conservés depuis le XVII^e siècle, qu'on n'avait jamais osé jeter parce qu'un ancêtre y tenait, étaient devenus des reliques insignifiantes, des témoins singuliers et gênants d'un passé qu'on croyait heureusement révolu et qu'on associait volontiers à la misère et à l'ignorance. Ainsi, méconnaissant la valeur de ces antiquités, dont on avait peut-être un peu honte, plusieurs ont-ils laissé partir, au profit de collectionneurs rarement indigènes, ces vieilles choses que leurs enfants réclament dorénavant. C'est que l'intérêt pour la vie d'autrefois remue nos compatriotes qui, soucieux de fortifier leurs racines, s'alimentent à une littérature patrimoniale des plus fécondes depuis dix ans.

La Vie paysanne appartient à cette lignée. Elle va au-delà de la vision romantique qui fait de ces paysans des gens pauvres et travailleurs, mais heureux, pour plonger vraiment dans leur quotidien. Germain Lemieux sait bien que ces mêmes paysans ont souvent vite troqué leurs vieux outils pour des machines manufacturées, leurs vieilles tables en pin ou en chêne pour le formica et le plastique, leur vieille demeure pour le bungalow anonyme. Car ils y ont connu la peine qu'ils ne souhaitent pas transmettre à leurs enfants et ils ne comprennent pas toujours l'intérêt de ces derniers pour leurs vieilleries. "Aujourd'hui, on appelle ça le retour aux sources, commente Laurette Bouchard, une Abitibiennaise septuagénaire. On s'arrache les vieux poêles à bois; même si on ne s'en sert pas, on le (sic) place dans un des plus beaux coins de la maison, et c'est une oeuvre d'art... On l'admire presque!" (*Courtepointe d'une grand-mère*, 1981, p. 64).

Selon son habitude, Germain Lemieux ne manque pas de nous dévoiler ses sources: "C'est un traité basé sur une expérience personnelle en milieu rural, sur de multiples enquêtes auprès de vieux cultivateurs", dit-il (p. 5). Mais, comme il est rompu aux techniques de l'enquête orale et qu'il en connaît les limites sur le plan de l'exactitude historique, il vérifie et complète les dires de ses informateurs en s'appuyant "sur de nombreuses visites dans les musées, sur de multiples lectures de romans canadiens et d'anthologies traitant de la littérature canadienne du siècle dernier" (*ibid.*). Il n'oublie pas non plus de confronter son matériel aux études majeures dans le domaine de la culture matérielle, desquelles il s'inspire à l'occasion: il sait par exemple tirer profit de l'*Histoire populaire de l'Acadie* de Dupont comme de la *Civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles* de Séguin, mais sans dévier de ses objectifs propres et en les intégrant parfaitement à son projet.

"La vie paysanne voudrait aussi bien décrire la vie de famille, le travail de la ferme, que les relations sociales entre gens d'un même milieu", dit-il encore (p. 7). À cette fin, son volume comprend vingt et un chapitres, courts pour la plupart, que l'on peut regrouper comme suit: d'abord, l'*établissement du fermier* qui choisit sa terre, élève sa maison, la meuble, construit ses dépendances et développe son troupeau (ch. 1 à 6); *les travaux relatifs à la terre*, semailles, installation des clôtures et approvisionnement en eau potable (ch. 7 à 9); *les moyens de transport*, attelages, voitures d'été et d'hiver, entretien des chemins (ch. 10 à 12); *les ressources alimentaires*, les unes végétales provenant des récoltes, les autres animales tirées de la traite des vaches et des boucheries domestiques (ch. 13 à 15); ou *les ressources énergétiques* activant les moulins ou produisant l'éclairage (ch. 16 et 17); et enfin *la production artisanale* illustrée par le tissage et la confection des vêtements, la fabrication de raquettes et de jouets d'enfants (ch. 18 à 21).

On aura remarqué dans cette énumération une véritable progression allant du désir de parer aux nécessités pressantes jusqu'à la recherche du confort par

l'amélioration des conditions de vie. Cela correspond à l'un des objectifs de l'auteur qui se propose de "démontrer une certaine évolution dans l'organisation de la vie paysanne, depuis le défricheur qui bâtit son premier camp en troncs d'arbres le long d'un ruisseau, jusqu'au gros cultivateur logé dans une longue maison à lucarnes, éclairée à l'électricité provenant du générateur mû par le moulin à vent" (p. 7). L'accent est mis "sur le sens pratique du paysan. Il n'invente pas toujours son outillage, mais il tend à se servir de son talent pour donner un meilleur rendement à un outil, tout en réduisant l'effort de celui qui l'utilise" (*ibid.*). Cette démonstration est particulièrement réussie aux chapitres portant sur l'agrandissement de la ferme et de ses dépendances, l'accroissement et l'adaptation des voitures selon les travaux et les saisons et le perfectionnement de l'outillage agricole pour l'ensemencement et la récolte.

Même si l'auteur consacre la plupart de ses seize appendices à ses informateurs franco-ontariens, son ouvrage traite "du paysan en général s'adaptant à différentes conditions géographiques et historiques" (p. 7), qu'il vive au Québec ou dans le Nouvel-Ontario. En fait, il s'agit d'un cours que Germain Lemieux a donné à l'Université de Sudbury durant l'année 1979-1980 et qui vise simplement à dresser un panorama de la vie paysanne à la fin du XIX^e siècle, sans préciser la présence ou l'absence, ni détailler les types locaux, d'une dépendance ou d'un outil.

En effet, ce livre est conçu essentiellement comme un guide pédagogique: son grand format, sa reliure robuste (il existe aussi une édition brochée), ses titres en grandes capitales avec des traits noirs marquant les subdivisions, ses sous-titres apparaissant clairement dans des marges très généreuses facilitant les éventuelles annotations; tout cela constitue une édition nette et bien aérée dont l'éditeur sudburois peut être fier. Ajoutons aussi les descriptions didactiques réduites à l'essentiel, la bibliographie et les suggestions de lecture fournies au fur et à mesure par l'auteur afin de permettre d'approfondir tel sujet, les renvois aux appendices pour les compléments régionaux et évidemment, les très nombreuses illustrations qui éclairent les exposés les plus académiques du Père Lemieux. Voilà un ouvrage accessible aux jeunes qui ont tout à apprendre de la vie traditionnelle à la ferme, important pour les agriculteurs d'hier et d'aujourd'hui qui apprécieront davantage cette évolution et indispensable enfin pour les chercheurs toujours curieux de voir naître un nouvel instrument de comparaison.

Cependant, il convient de faire encore quelques remarques au niveau de la forme. D'abord, je crois qu'il aurait été préférable de recourir à la photographie plus souvent pour illustrer un tel ouvrage, d'autant plus que l'auteur affirme posséder en réserve "de nombreuses diapositives"; une vingtaine de photos sur près de 250 illustrations ne me semble pas épuiser cette riche collection. Elles auraient du moins remplacé avantageusement les quelques dessins qui trahissent l'exposé de l'auteur, telle cette moissonneuse-lieuse si simplifiée qu'on est en droit de s'interroger sur son efficacité (p. 120). À ce point de vue, le mélange d'un nombre à peu près égal de photos et de dessins déjà éprouvé dans *Le Four de glaise* m'apparaît exemplaire.

De plus, il aurait été nécessaire d'identifier la provenance de toutes ces illustrations afin de savoir, du moins pour les objets représentés, si elles viennent de la région du Nouvel-Ontario, de la collection du Centre franco-ontarien de folklore ou de musées ontariens, québécois ou acadiens. Certains dessins, il est évident, ont été inspirés de très près par ceux qu'ont publiés Dupont, Desruisseaux, Adam-Villeneuve, Genêt et autres; à ce titre, on devrait retrouver la mention du document original. De même, la datation des relevés figurant dans les appendices et l'âge des informateurs sont donnés de façon trop sporadique. Enfin, malgré l'excellence de l'index donné à la fin du livre, un glossaire aurait également trouvé son utilité: par exemple, le mot lessive

figure dans cet index général, mais non les mots "lessi" (p. 13 et 209) et "lissie" (p. 207); on n'y retrouve pas non plus le mot "frêmeur" (p. 205), ni le mot "pesat" (p. 208) nommé ailleurs "besat" (p. 37).

Évidemment, ce ne sont là que des bagatelles qui n'enlèvent rien à la pédagogie de l'ensemble et que le lecteur ordinaire ne percevra pas. Néanmoins les modifications proposées ici confèreront à cette oeuvre un caractère d'achèvement qu'elle mérite. Témoin une fois de plus de la vitalité et de la prolificité de ce chercheur unique, *La Vie paysanne* devient le vingt-cinquième ouvrage de Germain Lemieux (si l'on excepte ses quatre ou cinq brochures initiales reprises dans des travaux ultérieurs) et représente la contribution originale de ce Gaspésien d'origine au centenaire de Sudbury, sa ville d'adoption.

Jean-Pierre Pichette

MARINIER, Robert, Jules Villemare et Phillipe Sigouin. *Lafortune et Lachance*. Ottawa, Les Éditions L'Interligne, 1983, 52 pages. 8.95 \$.

Il peut sembler curieux à première vue que le texte théâtral de Robert Marinier, *Lafortune et Lachance*, soit publié sous forme de photo-roman. Après tout, le photo-roman ne constitue pas un genre littéraire, tout au plus un sous-genre: réservé presque exclusivement aux histoires d'amour "correctes", il offre généralement au lecteur une série de clichés, une intrigue mince, un "happy end" de rigueur et à toute fin pratique connu d'avance. En fait, une espèce de "roman harlequin" avec des images et moins de texte; une bande dessinée pour adultes (ou adolescent(e)s) où les photos remplacent les dessins.

Lafortune et Lachance ne correspond guère à cette formule. Montée il y a déjà quelques saisons par le Théâtre du Nouvel-Ontario, la pièce s'est avérée un succès populaire. Il s'agit, en somme, d'une comédie de situation où les personnages du titre se rencontrent grâce aux bons soins de l'ordinateur de l'agence de rencontres Cupidonex. Phénomène social récent, le service de rencontres est symptomatique de l'anonymat de la grande ville, de la difficulté grandissante qu'éprouvent certaines personnes à trouver d'éventuels partenaires. Ajoutons l'ordinateur au service des malheureux en quête d'amour, à la recherche de la solution-miracle à tous leurs problèmes, et le tour est joué: situations cocasses, possibilités de méprise, de malentendu et... d'erreurs de la part de l'ordinateur.

Si l'humour de la pièce dépend des échanges entre les personnages --notons, à cet effet, le double sens du titre -- il est également visuel, provoqué par l'insolite des situations, comme c'est le cas des comédies à la télévision, ou du théâtre de boulevard. Et pour bien véhiculer ces deux niveaux d'humour, le verbal et le visuel, quoi de mieux qu'une publication qui permette de saisir clairement les deux, soit le photo-roman. Le schéma du photo-roman esquissé plus haut ne semble pas du tout se prêter à une pièce de théâtre légère et comique? Tant pis et... tant mieux, quand on se rend compte que l'intention derrière cette publication, c'est de produire un anti-photo-roman, de subvertir et de parodier ce produit de consommation en substituant un contenu autre que la mièvrerie habituelle.

Le texte de Robert Marinier, adapté pour l'édition il va sans dire, est bien servi par la direction photographique de Jules Villemare et la conception graphique de Philippe Sigouin. Les décors réalistes, scènes de rue, de restaurant, d'appartement, sont juxtaposés à bon effet au farfelu des situations. Le jeu des comédiens, saisi par l'instantanéité des photos, maintient le ton: la

vraisemblance y est toujours, avec des touches d'exagération qui mettent le rire à l'honneur, l'originalité de la mise en page aidant.

Pour les éditions L'Interligne, responsables de la revue *Liaison*, c'est la première aventure dans la publication du livre. Et une aventure non traditionnelle, quant à cela, qui a réuni une vingtaine de comédiens et des expertises venant de plusieurs secteurs de la création et de la production artistiques. Enfin pour le grand public de l'Ontario français, du Québec, de partout, francophiles et étudiants du français inclus, un livre drôle, savoureux, sans prétention, un livre qui fera peut-être réfléchir mais qui cherche avant tout à faire rire.

Robert Dickson

MICHAUD, Lucien. *Cent ans de vie française à Sudbury 1883-1983. Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, Collection Documents historiques no 79, 1983, 74 pages. Illustrations. 5.00 \$.*

L'année 1883 marque le passage du chemin de fer Pacifique-Canadien dans la région du grand Sudbury. La publication d'ouvrages pour relater l'histoire de la région est donc de mise en cette année de centenaire. C'est dans cet esprit que s'inscrit *Cent ans de vie française à Sudbury 1883-1983* de Lucien Michaud, S.J.

Le document no 79 de la Société historique du Nouvel-Ontario (SHNO) n'a pas la prétention de revoir toute l'histoire de la vie française à Sudbury. Il se veut un document-synthèse qui esquisse la contribution des francophones à partir de documents publiés antérieurement par la SHNO. L'objectif visé, et atteint à notre avis, est de souligner l'apport de la collectivité franco-sudburoise durant le dernier siècle, mais, comme il est mentionné plus haut, il s'agit d'un recueil de textes déjà publiés qui, par conséquent, offrent peu de nouveautés sur l'histoire locale.

Toute récapitulation historique impose un choix de textes et d'extraits, une tâche assez délicate. À cet effet, l'auteur s'empresse de noter, à regret, qu'il n'a pas inclus dans ce document autant d'information qu'il aurait souhaité sur les banlieues qui font maintenant partie de la région de Sudbury. Il souhaite que d'autres chercheurs fassent état des contributions françaises non contenues dans le document no 79.

Le choix des textes par l'auteur s'avère légitime et le recueil forme un tout assez cohérent. Ainsi, huit grandes sections, munies chacune d'une introduction et agrémentées d'anciennes photographies, s'enchaînent logiquement pour couvrir les principaux secteurs d'activités de la vie: l'économique, le politique, le social, le culturel et le religieux, sans oublier quelques aspects de la dimension démographique. De plus, l'auteur fait une mise à jour de certaines données, une approche qui facilite la compréhension des textes présentés.

Le document réserve aussi une place à l'histoire sociale. L'auteur utilise des textes sur quelques familles pionnières de Sudbury et ajoute une section complète d'une quinzaine de pages, signée Claire Pilon, qui traite la de la vie dans le quartier bien connu du Moulin à Fleur, et cela dans l'intention de faire revivre quelques moments français à Sudbury. Une récapitulation historique de ce genre, n'aurait pu, en toute justice, omettre de tracer les grandes lignes du passé de ce quartier français jeune d'environ quatre-vingts ans.

Nous avons cependant noté des omissions dans le recueil de textes présentés par le Père Michaud. Dans le premier chapitre, réservé à la démographie, l'auteur prend soin de circonscrire le sujet en se limitant à trois

questions, soit l'importance de la francophonie sudburoise pendant un siècle, la comparaison entre elle et d'autres communautés ethno-linguistiques et sa continuité. Malgré l'explication de l'auteur sur l'omission volontaire des aspects tels que l'anglicisation, l'assimilation et l'urbanisation de la communauté française, il nous semble que quelques chiffres globaux, disponibles grâce à des sondages et recensements gouvernementaux (le taux d'assimilation à Sudbury était aux environs de 25% en 1976 et 35% en 1981) auraient pu facilement être insérés dans cette section en guise d'information complémentaire. L'auteur ne peut passer ces chiffres sous silence, car ils dévoilent une dimension importante de la vie franco-sudburoise. Quant au lien à faire entre l'urbanisation et le fait français à Sudbury, nous reconnaissons le manque de données ou statistiques présentement.

Dans l'introduction de la section portant sur l'éducation, l'auteur dresse un bilan complet des institutions scolaires françaises et bilingues qui existent actuellement à Sudbury. Étant donné que les textes reproduits dans ce chapitre font le point sur l'origine des institutions privées, il aurait été souhaitable que l'auteur fasse une mention spéciale de l'École secondaire Macdonald-Cartier, soit la première école secondaire française publique à ouvrir ses portes en Ontario à la fin des années soixante. Il s'agit là d'une inauguration mémorable et, à notre avis, importante du point de vue collectif.

On lit dans l'introduction au chapitre sur la vie culturelle qu'il n'y avait pas de presse française dans la région de Sudbury avant la parution du journal *L'Ami du Peuple* de 1942 à 1959 (sic). D'abord, *L'Ami du Peuple* ne disparaît pas en 1959, mais plutôt en 1968. Deuxièmement, un journal français existait dans la région avant celui de Camille Lemieux. De fait, *Le Nouvel Ontario*, fondé à Sturgeon Falls en 1924, est transporté à Sudbury dans les années trente et Ulric Maurice, le propriétaire, cesse de faire paraître cet hebdomadaire vers 1937.

Nous avons également repéré quelques coquilles dans le document no 79. L'erreur la plus évidente se trouve à la page 27 de la brochure: l'expression "Canadiens-français" prise comme nom, qui évoque les personnes, requiert un c majuscule. La même logique s'applique à la même page pour l'expression "Franco-sudburois".

Dans l'ensemble, le document historique apporte peu de nouveautés sur l'histoire locale. Titre un peu ronflant qu'est celui de *Cent ans de vie française à Sudbury 1883-1983*, lorsqu'il s'agit, en fait, d'un recueil de textes déjà publiés par la SHNO. Nous reconnaissons toutefois que ce document-synthèse sur la vie française à Sudbury pourra répondre à un besoin de la population en général en cette année de centenaire.

Serge Dignard

POLIQVIN, Daniel. Temps pascal. Montréal, Pierre Tisseyre, 1982, 161 pages. 13.95 \$.

Le roman franco-ontarien est encore jeune. Notre communauté l'est également. Nous souhaitons des oeuvres qui apportent des réponses plutôt que des questions. Voilà pourquoi sans même connaître le corpus (fort restreint d'ailleurs), on croit connaître la recette du genre. Du moins prévoit-on des ingrédients thématiques essentiels: une illustration des rapports entre les ethnies, une preuve de la continuité de l'esprit héroïque du passé sinon de ses valeurs, et surtout une solution à la désorientation du présent et à l'incertitude de

l'avenir. Il ne s'agit pas d'un canon esthétique mais d'une pressante fonction sociale. Nos textes littéraires sont peut-être les seuls qui puissent découvrir une certaine cohérence à notre vécu. Dans une société menacée de dissolution, ce besoin de cohérence tend à supplanter la fonction critique.

Ce préambule inquiet pourrait suggérer que le *Temps pascal* de Daniel Poliquin est d'une décevante prévisibilité. Mais il n'en est rien. S'il apparaît à l'analyse du roman que sa vision du monde franco-ontarien reproduit des structures temporelles et spatiales attendues, en revanche celles-ci sont figurées par des thèmes neufs, actuels et vigoureux. Le roman est habilement composé, intrigant, il commande l'intérêt. Résumons d'abord l'histoire. Médéric Dutrisac, énergique militant socialiste de grande renommée dans le Nouvel-Ontario, s'était retiré depuis quinze ans dans une cabane isolée au nord de Sudbury. Dépressif, inquiet de sa santé, il arrive en ville au moment même où une grève des mineurs se transforme en un soulèvement populaire d'un enthousiasme rare. Parmi les sympathisants venus de partout, il rencontre une jeune chanteuse, Jacinthe, qu'il aimera, et Léonard Gouin, autodidacte à l'idéalisme parfois contradictoire mais toujours velléitaire. Les trois nouveaux amis vivront leurs meilleurs moments, pendant un séjour dans la cabane de Médéric, à élaborer des projets de contestation et à nourrir leurs espoirs. Mais un an plus tard, Médéric et Léonard se reverront chez ce dernier, à Ottawa, chacun pleurant la perte de l'être cher. Jacinthe vient de se suicider tandis que le jeune peintre Philippe, l'ami de Léonard, doit fuir d'urgence la capitale balayée par un vent de répression anti-homosexuelle.

Le récit se développe en de courtes séquences dont l'ordre ne suit pas la chronologie de l'histoire. Ainsi, c'est le moment où Médéric renonce à sa vie de reclus découragé qui est présenté comme le moment originel de son destin, tandis que la fin du récit, laissé en suspens sur un deuil insensé et sur la nostalgie d'une vie d'action, réaffirme tout simplement l'intention initiale. Celle-ci, dans son statisme, résume le destin du personnage et du monde qu'il anime. Puisque la quête romanesque n'est pas menée jusqu'à son terme, il faut comprendre que le sens de cette quête ne réside pas dans sa fin. Une fin absurde ne saurait projeter la cohérence sur l'univers thématique. Dans ce roman, le destin procède d'une cause plutôt que d'un but.

Cependant l'histoire nie obscurément la parenté du présent, vécu dans l'inaction et dans l'espoir confus d'une renaissance, et du passé, évoqué comme le temps de la force de l'être, le temps de la volonté affirmée. Les structures temporelles du roman participent ainsi du schéma mythique de l'âge d'or perdu et du présent déchu. Le passé lointain, les beaux jours de la carrière d'organisateur syndical de Médéric ne sont pas prolongés dans l'agitation du passé récent sudburois. Au plus fort des manifestations populaires, Médéric arrive mal à secouer son désenchantement pour goûter à l'euphorie de l'espérance nébuleuse qui anime toute la ville. De même un peu plus tard, dans l'isolement de la cabane, les grands projets d'action sociale ne survivent pas à l'exaltation de l'amitié nouvelle. Les trois amis sont retenus dans un temps vide, entre un passé puissant mais perdu et un avenir impuissant.

Quoique nos héros tendent au dépassement de ce cadre mythologique, ils ne réussiront pas à investir les forces du passé dans les grandes causes qui s'annoncent, par exemple la lutte aux pluies acides et l'aide aux résistants anti-impérialistes du tiers monde. En ce sens, leur trajet est incomplet, leur fonction de charnière thématique n'est pas vérifiée. La frontière de l'avenir est toujours repoussée. Ainsi le roman s'achève sur la promesse de Léonard: "Après les vacances, Médéric et moi, nous agirons, nous agirons sans arrêt." On se souvient ici du titre du roman. Lui seul encourage à prêter foi à cette parole.

La quête effectivement réalisée vise une valeur affective plutôt que sociale.

L'aspiration à l'action nourrit l'amour et l'amitié. Le temps de l'impuissance en société est aussi le temps de l'accueil en tendresse de la jeunesse artistique, tragiquement libre dans une société sévèrement conformiste. L'affectivité risquait-elle de dévoyer les héros promis aux grandes causes? Quoi qu'il en soit, la valeur affective figurée par les deux jeunes artistes est brutalement supprimée.

Le glissement de l'enjeu social vers l'enjeu affectif est traduit par les structures spatiales du roman. En termes géographiques, la localisation de l'histoire est déplacée progressivement du nord vers l'est: des petites villes forestières du Nouvel-Ontario qui osaient appuyer l'agitateur "communiste" jusqu'à la capitale où sévit la répression sexuelle, en passant par Sudbury où coexistaient un moment la bruyante liberté des grévistes et l'amitié naissante des trois héros. Sudbury figure ainsi comme un lieu de passage entre les deux univers thématiques. Mais le Franco-Ontarien ne peut toujours pas se réaliser dans la ville: seulement dans l'isolement de la cabane, à l'écart dans un lieu clos, peut-il s'affirmer dans l'espoir et dans l'enthousiasme. Il est intéressant de remarquer que contrairement aux attentes à l'égard d'une représentation romanesque de la condition franco-ontarienne, l'opposition ethnique francophone/anglophone n'est pas spatialisée. L'élément anglophone est représenté par les patrons d'entreprise, les media et l'establishment politique, mais aussi dans la multi-ethnicité du groupe ouvrier.

Le risque demeure toujours, malgré les progrès des dernières années dans l'étude de la francophonie ontarienne actuelle, de se voir resservir dans nos lettres les représentations pionnières d'un Ontario français rural et traditionaliste. On appréciera donc dans le *Temps pascal* l'assurance avec laquelle notre passé est présenté sous une dominante socialiste, du moins syndicaliste. On accueillera de même une problématique franco-ontarienne axée sur les grands défis de la société occidentale moderne plutôt que sur quelques fidélités folkloriques. Dans un récit qui ne pêche pas par sa longueur, le thème de la grève ouvrière et celui, plus hardi, de la marginalité homosexuelle sont bien étoffés et prenants. Le *Temps pascal* est en effet un moment de bonne augure. Il fait foi de la santé et des promesses du roman franco-ontarien naissant.

Normand Renaud

SIMON, Victor. *Le Règlement XVII: Sa mise en vigueur à travers l'Ontario 1912-1927*. Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, Collection Documents historiques no 78, 1983, 58 pages. 5.00 \$.

Pourquoi une autre étude sur ce "tristement célèbre Règlement XVII", selon l'expression de Robert Choquette?

La Société historique du Nouvel-Ontario a déjà publié: *Le Règlement XVII et ses répercussions sur le Nouvel-Ontario* d'André Lalonde. On connaît aussi l'expertise de Robert Choquette sur ce sujet crucial pour les francophones de l'Ontario. Il faut de plus mentionner les écrits d'Arthur Godbout et son engagement dans la cause des écoles françaises de l'Ontario. Enfin, les enquêtes et les rapports nombreux: Hall-Dennis, Saint-Denis, Laurendeau-Dunton, etc. représentent à des niveaux différents cette pierre d'achoppement.

Ce qu'il y a de neuf dans ce document, c'est la source primaire des ouvrages consultés: la correspondance entre les différents inspecteurs des écoles bilingues et les rapports soumis à l'inspecteur en chef et au sous-ministre. Son analyse peut donc s'étendre à toute la province qu'il divise en trois régions pour

mieux évaluer l'ensemble des réactions. Selon l'auteur "l'étude reflète les préoccupations du ministère, la perception des autorités face à l'application et les répercussions du fameux Règlement XVII sur les écoles bilingues de l'Ontario". Victor Simon examine les formes d'opposition et l'ampleur de la résistance dans les régions-clés pour mieux mesurer l'impact à l'échelle de la province.

L'auteur commence son étude en 1850 pour se concentrer sur la période de 1912 à 1927 avec un temps fort de 1912 à 1917.

Il est regrettable que l'auteur n'ait pas pu consulter les archives de l'ACFEO ni les dossiers concernant l'aspect politique de la résistance; il aurait pu dégager les aspects de l'opposition collective officielle de l'élite francophone. De plus si l'auteur trouve les racines du Règlement XVII en 1850, il serait convenable que les répercussions soient retracées plusieurs années après son abrogation en 1927 et sa disparition officielle en 1944.

Pour finir sur une note d'espérance, l'auteur aurait pu signaler l'euphorie des Ontariens face à la Loi sur les langues officielles (Bill C-120) adoptée par le Parlement en 1969. C'est une porte ouverte vers un épanouissement culturel insoupçonné aux vainqueurs du Règlement XVII.

Huguette Parent, s.c.o.

L'expérience Laurentienne

À vous de choisir

Les rues encombrées, la vie trépidante de la grande ville...ou la Laurentienne avec le plein air et un mode nordique de vie d'apprentissage.

L'Université Laurentienne vous offre les mêmes installations qu'une grande université ainsi que les avantages réels d'une petite université. Ces avantages comprennent des professeurs sympathiques, à l'esprit ouvert, qui sont accessibles lorsque vous avez besoin d'eux. Des classes peu nombreuses, où la discussion en petits groupes est une réalité quotidienne.

La Laurentienne est dotée d'une communauté francophone active, organisant des événements sociaux et culturels. Des locaux, servant de salon francophone, ont été aménagés au coeur de l'édifice des classes et servent de noyau à l'Association des Étudiants francophones. Ces locaux servent, non seulement de lieu de rencontre, mais sont à la disposition de divers clubs et organismes francophones.

Elle possède une piscine olympique, des pistes de ski de fond et une plage. Quatre lacs entourent le campus.

Réunissez tout cela, et vous avez l'Expérience Laurentienne. Des programmes universitaires de qualité, le plein air, une ambiance francophone unique et un environnement à dimension humaine.



Université
Laurentienne

Chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6
(705) 675-1151



Le Centre des Jeunes de Sudbury Inc.

Le Centre des Jeunes de Sudbury est heureux de travailler à la promotion et au développement socio-culturel des francophones par sa programmation d'ordre artistique.

École des langues, Loisirs culturels, Été sur place,
Sport et conditionnement physique, Galerie du Nouvel-Ontario

Place Saint-Joseph
Sudbury, Ontario

20, chemin Ste-Anne
P3C 5N4, (705) 675-6493

*vivre
jeunes*



L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE de L'ONTARIO

(DU GRAND SUDBURY INC.)

L'Acfo du grand Sudbury, par le travail de ses membres et par tout autre moyen légal jugé nécessaire, voit au développement et à l'épanouissement des Ontariens, Ontariennes dans tous les secteurs d'activités, et cela sans objectif de profit.

Place Saint-Joseph
20, chemin Ste-Anne
Sudbury (Ontario) P3E 5N4
(705) 673-8335

LA COMMUNAUTÉ CAMBRIENNE

est une cité de jeunes et de moins jeunes gens où l'ambiance est propice à l'apprentissage, à la vie sociale et à l'épanouissement personnel.

Le collège Cambrien offre à la communauté francophone, aux adultes et aux diplômés du secondaire, vingt-cinq différents programmes de formation.

Un de ceux-ci a été conçu pour vous.

**CAMBRIAN —
VOTRE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE!**



Collège
Cambrian
College

1400 Barrydowne, Sudbury, Ontario, P3A 3V8
(705) 566-8101

Centre franco-ontarien de folklore



« Il était une fois... »

vous invite à son musée
**LE CARREFOUR
DU PATRIMOINE**

**VOUS POUVEZ
MAINTENANT
DEVENIR MEMBRE**

Place Saint-Joseph,
20, chemin Ste-Anne, Sudbury (Ontario) P3C 5N4
(705) 675-6493 poste 34



La société historique du Nouvel-Ontario



Une banque de richesses sur notre histoire et
notre patrimoine contenues dans 79
documents publiés depuis 1942.

La série complète des documents coûte
297,00 \$; individuellement,
chaque numéro coûte en moyenne 5,00 \$.

Tant qu'à y être, devenez donc membre!
C'est 10,00 \$ et ça vous donne droit aux deux
documents que la Société publie annuellement.

La société historique du Nouvel-Ontario

Université de Sudbury
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury, Ontario P3E 2C6
(705) 673-5661

UNIVERSITÉ DE SUDBURY

féderée à
l'Université Laurentienne

L'historique de l'Université de Sudbury remonte à 1913, année où a été fondé à Sudbury le Collège du Sacré-Coeur. Jusqu'en 1957, le Collège fut un collège classique qui offrait le baccalauréat ès arts traditionnel. En 1957, le Collège devient l'Université de Sudbury. Trois ans plus tard, en 1960, l'Université de Sudbury signe un accord de fédération avec l'Université Laurentienne et devient ainsi le partenaire catholique au sein de la fédération.



Présentement, l'Université de Sudbury présente notre Univers sous quatre Perspectives: Philosophie, Etudes amérindiennes, Folklore et Sciences religieuses. Les cours de philosophie permettent l'exploration et la découverte de notre univers dans les pas des grands penseurs. Les sciences religieuses apportent un approfondissement de notre univers à travers les grandes traditions religieuses, en particulier la tradition judéo-chrétienne. Les études amérindiennes nous révèlent notre univers tel que vu par les premiers habitants de notre pays: une vision et un esprit exprimés par leur langue et leur culture. Le folklore nous fournit l'occasion de découvrir notre culture populaire telle qu'exprimée par des traditions, des arts et des usages toujours actuels.



Centre des langues
officielles du Canada
à l'Université Laurentienne
Center for the Official
Languages of Canada
at Laurentian University

**LE CENTRE DES LANGUES,
C'EST UNE UNITÉ DE SERVICES LINGUISTIQUES:**

1. Testing

Vous voulez savoir où vous en êtes dans la maîtrise du français ou de l'anglais? Langue première? Langue seconde?

2. Service d'aide à la rédaction

Vous avez des difficultés pour écrire:
Agencement des idées? Mot juste? Grammaire?

3. Service terminologique

Vous travaillez à un projet spécial?
Vous rédigez un rapport technique? scientifique?
La terminologie fait défaut?

4. Service pédagogique

Vous enseignez à l'immersion? Vous enseignez la langue au secondaire? Votre programme ne répond pas à vos attentes? Les élèves ne semblent pas progresser? Vos manuels n'ont pas l'exercice attendu?

Téléphonez au CENTRE DES LANGUES,
nous sommes à votre service;

Téléphone: 1-800-461-4030 ou 675-1151, poste 396

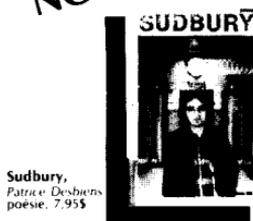
ou visitez nos locaux:

Le Centre des Langues
Salle A-123
Pavillon des Arts
Université Laurentienne

PRISE DE PAROLE

ON EN PARLE

NOUVEAUTÉS:



Sudbury,
Patrice Desbiens
poésie, 7.95\$



Strip,
Catherine
Caron, Brigitte
Haentjens, Sylvie
Trudel,
théâtre, 5.95\$



**L'amour est
un bien
public,**
Jean Ferron
poésie, 4.95\$



**La vallée
des blés d'or,**
Albertine Halle
roman, 12.95\$



**La Princesse
à la mante
verte,**
Jocelyne
Villeneuve
legende, 7.95\$

BON DE COMMANDE

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Province: _____
Code postal: _____

Envoyez à:
PRISE DE PAROLE
C.P. 550
Sudbury, Ontario
P3E 4R2
téléphone: (705) 675-6491

----- ✂
Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:

Quantité La vallée des blés d'or \$ _____
 La Princesse à la mante verte _____
 Strip _____
 L'amour est un bien public _____
 Sudbury _____
au montant de \$ _____
Ci-joint
 mon chèque
 mon mandat-poste

Le Dictionnaire des écrits de l'Ontario français

EN PRÉPARATION

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
(705) 675-1151



L'ALLIANCE
ONTARIENNE
DES PROFESSEURS
DE FRANÇAIS

L'AOPF a comme objectifs le regroupement des professeurs de français de tous les niveaux, une réflexion sur l'enseignement du français et la défense de la langue française en Ontario.

En êtes-vous membre? Faites parvenir un chèque de 20,00\$ à la secrétaire-trésorière, Anne-Marie Caron-Réaume, École secondaire Étienne Brûlé, 300 chemin Banbury, Willowdale, Ontario, M2L 2V3.

L'AOPF vous donne rendez-vous à Sudbury, les 5, 6 et 7 avril 1984, où se tiendra son troisième congrès, **Vivre sa langue: expression de soi.**



L'INSTITUT FRANCO-ONTARIEN

Créé en 1976, l'Institut franco-ontarien dédie ses efforts à la recherche et à la documentation portant sur les réalités franco-ontariennes. L'IFO vient de créer une nouvelle collection, la *Collection franco-ontarienne*, et possède aussi des archives, que le public est cordialement invité à consulter en se rendant au pavillon des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne.

L'IFO publie la **Revue du Nouvel-Ontario**,

- | | |
|---|-----------------|
| no 1, Les Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance , 1978, 106p. | 5,00\$ (ÉPUISÉ) |
| no 2, Politique et syndicalisme: réalités négligées en Ontario français , 1979, 79p. | 5,00\$ |
| no 3, Les Idéologies de l'Ontario français: un choix de textes (1912-1980) , 1981, 115p. | 5,00\$ |
| no 4, Littérature sudburoise: Prise de Parole 1972-1982 , 1982, 118p. | 5,00\$ |
| no 5, Sudbury: 1883-1983 , 1983, 190p. | 7,00\$ |

Déjà parus,

Actes de colloque 1,
Langue maternelle, langue première de communication?, 1978, 135p. 5,00\$ (ÉPUISÉ)

Actes de colloque 2,
L'Avenir de la francophonie ontarienne, 1981, 121p. 5,00\$

Gauthier, Yvon,
Le Dépistage et le diagnostic des troubles d'apprentissage: un guide des tests,
"Collection Fleur-de-trille", 1982, 51p. 4,80\$

Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
(705) 675-1151



Les Presses universitaires laurentiennes

